



RAPPORT SUR LES RÉSULTATS MINISTÉRIELS 2022 à 2023

Services publics et Approvisionnement Canada

Jean-Yves Duclos, c.p., député
Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement



Services publics et
Approvisionnement Canada

Public Services and
Procurement Canada

Canada 

Numéro de catalogue : P1-34F-PDF
ISSN : 2561-2077

Table des matières

Message du ministre	1
Aperçu de nos résultats	5
Résultats : ce que nous avons accompli	21
Responsabilités essentielles	21
Achat de biens et de services	21
Paiements et comptabilité	37
Biens et infrastructure	44
Soutien à l'échelle du gouvernement	63
Ombudsman de l'approvisionnement	72
Services internes	76
Dépenses et ressources humaines	83
Dépenses	83
Ressources humaines	85
Dépenses par crédit voté	86
Dépenses et activités du gouvernement du Canada	86
États financiers et faits saillants des états financiers	86
Renseignements ministériels	89
Profil organisationnel	89
Raison d'être, mandat et rôle : Composition et responsabilités	89
Contexte opérationnel	89
Cadre de présentation de rapports	90
Renseignements à l'appui du Répertoire des programmes	95
Tableaux de renseignements supplémentaires	95
Dépenses fiscales fédérales	95
Coordonnées de l'organisation	95
Annexe : définitions	97
Notes	101

Message du ministre



J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) pour 2022 à 2023, qui décrit les réalisations du ministère pour mener à bien son mandat diversifié.

Tout au long de l'exercice, SPAC a assuré la prestation de services de grande qualité aux Canadiens et aux Canadiennes en soutenant le travail quotidien du gouvernement du Canada en tant qu'acheteur central, gestionnaire de biens immobiliers, spécialiste des questions linguistiques, administrateur de la paye et des pensions du gouvernement, trésorier et comptable.

Partenaire stratégique du gouvernement et doté d'une expertise dans un large éventail de domaines, le ministère fournit des programmes et des services centraux de haute qualité afin de contribuer à la construction

d'un Canada inclusif, innovant, accessible et plus vert pour tous.

En tant qu'acheteur central, SPAC a continué à travailler avec l'Agence de santé publique du Canada et les fournisseurs en appui à une stratégie de gestion de l'offre visant à garantir un approvisionnement suffisant en vaccins et en produits thérapeutiques contre la COVID-19 pour les Canadiens et les Canadiennes.

Un travail important a été accompli pour moderniser l'approvisionnement et pour faire progresser les efforts en matière d'achats écologiques afin d'appuyer l'objectif du gouvernement du Canada de zéro déchet plastique. Diverses initiatives d'appui à ces objectifs clés ont été réalisées en 2022 à 2023, notamment la mise en œuvre de la Solution d'achats électroniques et le lancement d'AchatsCanada. En outre, SPAC a exploré une nouvelle approche permettant au ministère d'acheter rapidement des véhicules hybrides et à zéro émission pour le compte d'autres ministères, et a mis en œuvre deux nouvelles normes sur le carbone intrinsèque et sur la divulgation des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la *Politique d'achats écologiques*.

SPAC reconnaît que les petites et moyennes entreprises sont le moteur de la croissance et de l'innovation et mise donc sur la modernisation de l'approvisionnement pour offrir de nouvelles occasions à un plus grand nombre d'entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises. De 2022 à 2023, environ 24 % des 4,8 milliards de dollars de biens et de services achetés par

SPAC provenaient de petites et moyennes entreprises. Le fait de simplifier le processus d'approvisionnement vient également appuyer les efforts que déploie SPAC pour accroître la diversité des soumissionnaires aux marchés publics. Au cours du dernier exercice, le ministère a continué de collaborer avec ses partenaires fédéraux pour faire en sorte qu'au moins 5 % de la valeur des contrats fédéraux soient attribués à des entreprises autochtones.

SPAC a également réalisé des progrès constants dans l'exécution des principaux marchés de défense à l'appui de la politique de défense du Canada : *Protection, Sécurité, Engagement* et de la Stratégie nationale de construction navale. En 2022 à 2023, le ministère a conclu deux accords importants : l'un portant sur l'achat de 88 chasseurs de pointe F-35 pour remplacer la flotte actuelle de chasseurs de pointe CF-18 du Canada, et l'autre sur Chantier Davie, à Lévis (Québec), afin d'en faire le troisième partenaire stratégique du Canada dans le domaine de la construction navale.

Dans son rôle de trésorier et de comptable du gouvernement, SPAC a réalisé des progrès quant à la résolution des enjeux de paye en suspens pour les fonctionnaires. Depuis mars 2022, le ministère a embauché 525 employés pour combler les postes vacants et augmenter la capacité du Centre des services de paye, et a mis en œuvre des solutions techniques, telles qu'une automatisation accrue, pour améliorer le traitement de la paye.

En tant que gardien des biens immobiliers du gouvernement, en 2022 à 2023, SPAC a continué à recueillir des renseignements auprès des clients pour éclairer le Plan à long terme sur les immeubles à bureaux et l'avenir du travail, et a élaboré des rapports, des

processus et des outils en appui au retour sur le lieu de travail et à la mise en œuvre du modèle de travail hybride. Le ministère a également continué à intégrer l'adaptation au climat et la durabilité en tant qu'objectifs clés du portefeuille fédéral d'espaces de bureaux et d'immeubles à usage précis dans tout le pays, y compris la conception et l'exploitation des édifices de la Cité parlementaire et de Laboratoires Canada. La construction du Centre énergétique modernisé de Gatineau, l'un des quatre sites qui constituent le système fédéral d'énergie de quartier dans la RCN, a également commencé. Le centre tirera parti du réseau d'Hydro-Québec, qui est à 99 % sans carbone, pour devenir l'une des quelques centrales de chauffage et de refroidissement neutres en carbone de cette envergure en Amérique du Nord. De plus, dans le cadre de l'Initiative des terrains fédéraux, SPAC a récemment transféré un immeuble à la Société d'habitation des Territoires du Nord Ouest afin de convertir d'anciens logements pour employés fédéraux en 36 logements abordables permanents.

Des travaux importants ont été réalisés pour la réhabilitation de la Cité parlementaire dans le cadre de la vision et du plan à long terme, notamment l'achèvement de l'excavation principale pour le nouveau Centre d'accueil du Parlement, ainsi que l'achèvement de la maçonnerie de la façade nord de l'édifice du Centre et 85 % de la démolition intérieure et de l'élimination des matières dangereuses telles que l'amiante. Le concours international de design pour le réaménagement de l'îlot 2, situé en face de la Colline du Parlement, a également été mené à bien et SPAC a ensuite attribué un contrat à l'équipe gagnante.

En tant que prestataire de services de traduction et d'interprétation pour le Parlement

et le gouvernement, le ministère a continué à fournir des services linguistiques de qualité, traitant un volume de traduction record de plus de 55 millions de mots pour le Parlement du Canada et de 324 millions de mots pour les ministères du gouvernement du Canada. SPAC a redoublé d'efforts pour augmenter la capacité d'interprétation tout en protégeant la santé et la sécurité de ses interprètes grâce à une série de nouvelles initiatives élaborées de concert avec les clients et les intervenants externes.

Ce ne sont là que quelques exemples des réalisations de SPAC au cours de l'exercice 2022 à 2023. Je vous invite à poursuivre votre lecture pour en savoir plus sur les progrès du ministère et pour constater l'ampleur du travail quotidien et du dévouement des employés de SPAC pour bâtir un avenir plus sain, plus vert et plus prospère pour l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Jean-Yves Duclos

Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement 



Réhabilitation de l'Édifice commémoratif de l'Ouest

Aperçu de nos résultats

Quels fonds ont été utilisés?

Dépenses (autorisations utilisées) de Services publics et Approvisionnement Canada en 2022 à 2023 : 4 449 791 048 \$

Qui a participé?

Nombre d'équivalents temps plein (ETP) de Services publics et Approvisionnement Canada en 2022 à 2023 : 17 288



Drapeau de la fierté devant l'immeuble C.D. Howe

Diversité et inclusion

SPAC s'engage à remplir son mandat de manière diversifiée, équitable et inclusive, à lutter contre le racisme et à s'attaquer aux obstacles systémiques.

SPAC vise à garantir que les biens et services acquis sont accessibles à tous, tout en mettant l'accent sur les activités de sensibilisation et de mobilisation des groupes sous-représentés dans les marchés publics fédéraux, notamment les entreprises dirigées par des Autochtones, des femmes, des personnes en situation de handicap, des représentants de la communauté noire ou d'autres communautés racisées, ainsi que des personnes de la communauté 2ELGBTQQIA+. De 2022 à 2023, dans le cadre de son Plan d'action pour la diversité des fournisseurs, SPAC a tenu plus de 1 770 événements de mobilisation et de sensibilisation destinés aux communautés sous-représentées ou y a participé, notamment des événements virtuels à grande échelle, des forums d'innovation et des séances d'information organisés par les bureaux de SPAC dans tout le pays, comme la foire d'information sur les petites entreprises qui s'est tenue en septembre 2022 dans la région de l'Atlantique. Parmi ces événements, plus de 400 étaient destinés aux entreprises dirigées par des Autochtones. Les activités de mobilisation ont également été marquées par le lancement d'un nouveau service d'accompagnement, destiné aux soumissionnaires issus de divers groupes socio-économiques, afin de les aider à répondre aux appels d'offres du gouvernement fédéral.

Soutien en approvisionnement Canada (SAC) de SPAC a également mené des activités de mobilisation auprès d'autres ministères pour souligner l'importance d'accroître la diversité des soumissionnaires dans les marchés publics fédéraux. De 2022 à 2023, SAC a commencé à mettre à l'essai un format de « salon inversé » où des fournisseurs plus petits et diversifiés ont l'occasion de commercialiser leurs biens et services directement auprès des acheteurs gouvernementaux. SPAC a également lancé l'initiative des agents du changement pour l'approvisionnement accessible, soit une communauté de pratique interministérielle qui vise à sensibiliser les professionnels de l'approvisionnement et à accroître leur capacité à tenir compte de l'accessibilité dans les marchés publics fédéraux.

SPAC a continué à diriger l'initiative sur l'accessibilité de l'environnement bâti du gouvernement pour veiller à ce que les installations soient conformes aux exigences existantes et applicables en matière d'accessibilité. À cette fin, le ministère a mené à bien plusieurs projets pilotes sur l'accès aux ascenseurs sans contact, l'orientation et l'accès aux toilettes grâce à l'initiative d'accès aux toilettes ALLEZ ICI, qui aide les personnes à trouver les toilettes publiques au moyen d'une application pour téléphone intelligent. SPAC a aussi lancé la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action pour l'accessibilité universelle de la Cité parlementaire, qui présentent une vision globale de l'accessibilité future reposant sur six objectifs, établissent un programme complet d'audit fondé sur les pratiques exemplaires en matière d'accessibilité universelle et définissent la voie à suivre pour tirer parti du vaste programme de réhabilitation et de modernisation en cours afin de rendre la Cité parlementaire plus inclusive et accessible à tous.

Des progrès ont également été réalisés en ce qui concerne diverses priorités ministérielles découlant de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Par exemple, des travaux ont été menés pour sensibiliser et soutenir les clients qui publient dans la Gazette du Canada et les ministères qui ajoutent leurs publications à Publications.gc.ca. SPAC a également publié son premier plan d'accessibilité ministériel réglementé qui couvrira les années 2023 à 2025. Ce plan permettra au ministère de faire progresser les activités qui répondent aux sept priorités de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, ainsi qu'à une huitième priorité ministérielle axée sur la culture.



Immeubles fédéraux illuminés à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Réconciliation

SPAC a un rôle important à jouer pour faire progresser la réconciliation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis au nom de ses ministères clients, dans son rôle de fournisseur de services communs, ainsi que dans le cadre de ses propres activités en tant que ministère.

Dans le cadre de son engagement envers la réconciliation, le gouvernement du Canada a exigé qu'un minimum de 5 % de la valeur des contrats fédéraux soit octroyé aux entreprises autochtones. SPAC s'est engagé à respecter cette exigence et a élaboré un plan ministériel d'approvisionnement autochtone pour l'exercice 2022 à 2023, qui décrit les stratégies du ministère afin d'accroître la participation des Autochtones aux marchés publics. En tant que fournisseur de services communs, SPAC travaille avec Services aux Autochtones Canada et le SCT pour aider les ministères et organismes fédéraux à atteindre l'exigence minimale de 5 %. Le ministère a organisé ou co-organisé des séances d'information nationales et régionales à l'intention des entreprises autochtones afin de les sensibiliser à l'exigence des 5 %, de mettre en évidence les possibilités d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones et d'informer les participants des outils, services et programmes de soutien disponibles.

Les équipes chargées des achats et de la mobilisation des fournisseurs dans les six bureaux régionaux de SPAC au Canada continuent d'être à l'avant-garde des efforts visant à accroître la participation des entreprises détenues ou dirigées par des peuples autochtones dans les marchés publics fédéraux. Des projets tels que la collaboration entre le bureau régional de l'Ontario de SPAC, le ministère de la Défense nationale et la Première Nation de Kettle et Stony Point pour l'enlèvement de munitions explosives non explosées et l'assainissement environnemental du terrain constituent de bons exemples des efforts déployés par le ministère pour élaborer et appuyer des projets qui sont mutuellement bénéfiques, renforcer les relations à long terme avec les peuples autochtones et faire progresser la réconciliation économique.

En tant qu'expert en biens immobiliers du gouvernement du Canada, SPAC a réalisé des progrès sur le front de la réconciliation grâce à diverses initiatives. Par exemple, dans la région du Pacifique, SPAC a commencé la construction du Centre de protection des végétaux de Sidney sur l'île de Vancouver par une cérémonie d'inauguration et de bénédiction des terres menée par des partenaires autochtones. De plus, par l'entremise de Laboratoires Canada, SPAC a tenu une séance de visualisation en collaboration avec le Ralliement national des Métis et des participants métis au sujet de l'îlot 2, de l'édifice du Centre et de la conception du nouveau Centre d'accueil du Parlement. Conjugés aux consultations avec les Premières Nations et les communautés inuites, ces engagements ont permis d'identifier des thèmes susceptibles d'influencer l'architecture, la conception et les matériaux des principaux projets de la Cité, comme l'hommage rendu à la nation algonquine Anishinabeg en tant que gardienne et représentante du territoire.



Programme d'acquisition de services énergétiques - Pré Tunney, Ottawa

Écologisation du gouvernement

Dans la course aux émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) et à l'économie circulaire, SPAC montre l'exemple dans tous ses principaux secteurs d'activité.

En 2022 et 2023, SPAC a collaboré avec le SCT à l'élaboration et à la mise en œuvre de deux nouvelles normes sur le carbone intrinsèque et sur la divulgation des émissions de GES dans le cadre de la *Politique d'achats écologiques*. En outre, afin d'appuyer les progrès de la stratégie favorisant l'achat de produits propres pour les projets d'infrastructure canadiens, le ministère a indiqué des produits à faible teneur en carbone fabriqués au Canada qui sont utilisés dans les processus d'approvisionnement pour faciliter l'acquisition de solutions plus écologiques. SPAC a également facilité l'achat de véhicules à émission zéro et hybrides par les ministères et organismes fédéraux, ce qui a augmenté par rapport à l'année précédente, et a fait avancer les travaux sur un nouveau mécanisme permettant d'acheter ces véhicules de manière accélérée au nom d'autres ministères du gouvernement. Ce mécanisme permettra d'appuyer l'objectif du gouvernement de faire en sorte que le parc de véhicules légers soit composé à 100 % de véhicules à zéro émission d'ici 2030.

L'intégration de considérations environnementales dans les marchés publics fédéraux est demeurée une priorité. Par exemple, SPAC a lancé un processus visant à mettre en évidence des solutions de rechange au plastique dans les offres à commandes et les arrangements en matière d'approvisionnement à incidence élevée. Dans le bureau régional de SPAC au Québec et dans d'autres bureaux régionaux du ministère, SPAC a mené à bien des projets pilotes sur le libellé normalisé pour les emballages à privilégier du point de vue de l'environnement, en évaluant l'applicabilité et l'incidence de l'initiative dans divers environnements opérationnels.

Afin de respecter les engagements du Canada dans le cadre de la Charte sur les plastiques dans les océans visant zéro déchet de plastique, SPAC a poursuivi la mise en œuvre du plan d'action en matière de plastique des Biens immobiliers pour réduire l'utilisation du plastique dans les projets de construction, les immeubles gouvernementaux et les baux, et atteindre l'objectif de détournement fixé par le gouvernement du Canada d'ici 2030. Le plan prévoit la réalisation d'audits permanents sur les déchets, l'élimination des plastiques à usage unique et des spécifications de rendement pour le mobilier et les matériaux d'aménagement. Au 31 mars 2023, 236 audits avaient été réalisés pour comparer le rendement et fournir à SPAC des données comparatives et prédictives pour comprendre les besoins actuels et futurs en matière de réoccupation.

SPAC a également poursuivi un travail innovant visant à accroître la durabilité et la résilience climatique des immeubles de la Cité parlementaire, tout en préservant leur important caractère patrimonial. En partenariat avec le Conseil national de recherches, le ministère a publié un guide de bonnes pratiques sur l'isolation des immeubles patrimoniaux en maçonnerie de masse par l'intérieur, afin d'atténuer les risques de dommages causés par le gel et le dégel. Au cours de l'exercice 2022 et 2023, SPAC a commencé à mettre le guide à la disposition des autres ministères et des professionnels du secteur afin qu'ils puissent bénéficier des résultats de la recherche.

Par l'entremise de ses bureaux régionaux, SPAC a proposé diverses initiatives écologiques, notamment l'alimentation des immeubles fédéraux à partir d'électricité provenant de source 100 % renouvelable d'ici 2025 pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques et soutenir les projets locaux d'électricité renouvelable. D'autres initiatives comprennent des évaluations des risques liés aux changements climatiques et des projets de réfection pour un certain nombre de immeubles de SPAC.

Aperçu de nos résultats

Achat de biens et de services

Principales priorités pour 2022 à 2023*	Réalizations en 2022 à 2023
Soutenir la réponse du gouvernement du Canada à la pandémie de COVID-19 par l'acquisition de biens et de services essentiels.	SPAC a continué à travailler avec l'Agence de santé publique du Canada et les fournisseurs pour mettre en œuvre une stratégie de gestion de l'offre visant à garantir un approvisionnement suffisant en vaccins contre la COVID-19 et en produits thérapeutiques pour les Canadiens et les Canadiennes, tout en réduisant au minimum le gaspillage des doses.
Favoriser la mise en œuvre des initiatives de modernisation de l'approvisionnement, y compris la solution d'achats électroniques, la modernisation des contrats, le régime de gestion du rendement des fournisseurs et un nouveau service d'appels d'offres sur AchatsCanada afin de mieux servir les clients et les fournisseurs.	<p>PSPAC a fait progresser la mise en œuvre de la Solution d'achats électroniques (SAE), qui est désormais le système par défaut pour la passation des contrats de biens, de services et de travaux de construction.</p> <p>Une étape importante a été franchie lorsqu'AchatsCanada est devenu le point d'accès unique pour l'ensemble du secteur public canadien en septembre 2022. La plateforme offre aux fournisseurs une interface plus intuitive pour répondre aux appels d'offres et aide également le Canada à respecter ses obligations en matière d'accords commerciaux.</p> <p>Dans le cadre de l'initiative de modernisation des contrats (IMC), SPAC a utilisé une approche progressive pour piloter le nouveau processus et le nouvel outil avec son personnel chargé de l'approvisionnement au cours de l'exercice, ce qui a permis de les peaufiner au fur et à mesure des commentaires reçus des utilisateurs. Plus de 225 appels d'offres ont été publiés à l'aide de l'IMC, ce qui a dépassé l'objectif initial de 50 à 100 appels d'offres pour l'exercice.</p>
Poursuivre la réalisation d'initiatives pangouvernementales visant à accroître la diversité des soumissionnaires pour les marchés publics, notamment par l'élaboration d'un programme d'approvisionnement social.	SPAC a poursuivi l'avancement des initiatives aux termes de son Plan d'action pour la diversité des fournisseurs, qui présente des mesures concrètes pour accroître la participation des entreprises issues de groupes sous-représentés. SPAC a continué à mettre l'accent sur l'engagement et la sensibilisation des communautés sous-représentées afin de les informer des possibilités de marchés publics et de l'aide disponible dans le cadre des programmes et services fédéraux.

*telles qu'énoncées dans le Plan ministériel 2022 à 2023

Achat de biens et de services (suite)

Principales priorités pour 2022 à 2023*	Réalizations en 2022 à 2023
<p>Accroître la participation des Autochtones en mettant en œuvre de nouvelles approches pour l'attribution de contrats à des entreprises dirigées ou détenues par des Autochtones, et en intégrant des plans de participation des Autochtones dans les approvisionnements.</p>	<p>SPAC a continué de réaliser des progrès quant à son mandat d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives visant à accroître la participation des entreprises autochtones aux marchés publics fédéraux, y compris des orientations sur l'utilisation de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), des plans de participation autochtone et la mise à jour des méthodes d'approvisionnement afin d'inclure les entreprises autochtones. En outre, le ministère a tenu plus de 400 événements de mobilisation et de sensibilisation destinés aux entreprises dirigées par des Autochtones ou y a participé.</p>
<p>Poursuivre les efforts, dans le cadre d'une approche pangouvernementale, visant à éliminer le travail forcé des chaînes d'approvisionnement canadiennes et veiller à ce que les entreprises canadiennes qui exercent leurs activités à l'étranger ne contribuent pas aux violations des droits de la personne.</p>	<p>Le gouvernement du Canada est résolu à protéger les droits de la personne et à lutter contre l'exploitation des personnes vulnérables au Canada et à l'étranger. SPAC a lancé des initiatives clés pour soutenir cet engagement, notamment des séances de mobilisation des fournisseurs sur les achats éthiques et l'élaboration d'une <i>Politique d'approvisionnement éthique</i>.</p>
<p>Accorder la priorité aux efforts visant à promouvoir les achats écologiques, notamment en mettant l'accent sur les produits réutilisables et recyclables dans les processus d'approvisionnement fédéraux à l'appui de l'objectif du gouvernement du Canada de zéro déchet de plastique.</p>	<p>Le ministère a progressé dans l'élaboration d'un libellé normalisé pour les emballages respectueux de l'environnement. Après la conclusion de plusieurs projets pilotes, le libellé normalisé a été finalisé et un processus de notification des politiques a été lancé pour inclure de nouvelles clauses dans les guides des politiques du ministère. SPAC a également collaboré avec le SCT à l'élaboration de deux nouvelles normes dans le cadre de la <i>Politique d'achats écologiques</i>.</p>
<p>Réaliser des achats clés à l'appui de la politique de défense du Canada, <i>Protection, Sécurité, Engagement</i>, y compris l'attribution d'un contrat pour remplacer la flotte d'avions de chasse CF-18.</p>	<p>Dans le cadre d'un concours ouvert, équitable et transparent, SPAC a conclu un accord pour l'achat de 88 chasseurs de pointe F-35. Ces avions remplaceront la flotte actuelle de chasseurs F-18 du Canada et les premières livraisons devraient débuter en 2026. Le ministère a également passé des contrats pour la modernisation de la flotte d'hélicoptères Griffon CH-146 ainsi que pour les pistolets des Forces armées canadiennes.</p>

*telles qu'énoncées dans le Plan ministériel 2022 à 2023

Achat de biens et de services (suite)

Principales priorités pour 2022 à 2023*	Réalisations en 2022 à 2023
<p>Collaborer avec d'autres ministères et l'industrie pour mettre en œuvre la Stratégie nationale de construction navale, qui vise à renouveler la flotte fédérale canadienne de navires de combat et non destinés au combat, à procurer des avantages économiques aux Canadiens et à reconstruire l'industrie de la construction navale de notre pays.</p>	<p>SPAC a finalisé un accord pour que le Chantier Davie de Lévis, au Québec, devienne le troisième partenaire stratégique en matière de construction navale dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale. En outre, le Canada a pris livraison d'un certain nombre de navires, dont le troisième navire de patrouille extracôtier et arctique, le dernier navire de la nouvelle flotte canadienne de brise-glaces moyens convertis, et quatre bateaux de recherche et de sauvetage.</p>

Paielements et comptabilité

Principales priorités pour 2022 à 2023*	Réalisations en 2022 à 2023
<p>Réaliser des progrès dans la résolution des problèmes de paye en suspens pour les fonctionnaires au moyen de projets et d'initiatives approuvés, et s'efforcer d'améliorer la conformité à la norme de service pour les opérations entrantes de paye.</p>	<p>Depuis mars 2022, SPAC a embauché 525 employés pour pourvoir les postes vacants et augmenter la capacité du Centre des services de paye, et a mis en œuvre des solutions techniques, telles qu'une automatisation accrue, pour améliorer le traitement de la paye. Diverses initiatives de formation et de nouvelles méthodes de travail ont également été adoptées et ont permis d'améliorer la qualité et la productivité des agents chargés du traitement de la paye et de réduire les délais de traitement.</p>
<p>Offrir des services de grande qualité, axés sur le client, en atteignant les objectifs de prestation de services, en assurant l'intégrité permanente des données relatives aux pensions et en élargissant les capacités de service numérique, de sorte que plus de 935 000 participants actifs et retraités des régimes de retraite administrés par SPAC puissent accéder facilement aux renseignements sur les pensions et recevoir des paiements de pension exacts et en temps opportun.</p>	<p>En tant que l'un des plus grands administrateurs de pensions du Canada, desservant plus de 979 000 membres actifs et retraités, SPAC a émis au-delà de 5,1 millions de paiements de pensions d'une valeur de 15,0 milliards de dollars. Toutes les normes de service pour la prestation de services aux membres du régime ont été respectées au cours de l'année.</p>

*telles qu'énoncées dans le Plan ministériel 2022 à 2023

Biens et infrastructure

Principales priorités pour 2022 à 2023*	Réalisations en 2022 à 2023
<p>Faire avancer les initiatives en matière de durabilité, d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets et d'écologisation du gouvernement pour les biens immobiliers et les infrastructures de SPAC en intégrant le développement durable, l'utilisation de l'électricité propre, la réduction de l'énergie et la réduction des gaz à effet de serre dans le processus décisionnel, la planification et l'exécution de projets immobiliers.</p>	<p>SPAC a conclu des accords à long terme pour la fourniture d'électricité propre et renouvelable pour les opérations du gouvernement du Canada en Alberta et en Saskatchewan. Le ministère a également publié sa stratégie d'adaptation au climat des services immobiliers, qui présente des approches visant à atténuer les risques climatiques pour les biens existants appartenant à l'État, pour les projets de construction et de rénovation, et pour les services d'hébergement que le ministère offre à ses clients locataires. Parmi les autres activités, citons la mise en œuvre de la nouvelle norme du (SCT) sur le carbone intrinsèque et l'évaluation des immeubles et des projets en vue de l'adaptation au climat. SPAC a continué à intégrer l'adaptation au climat et la durabilité en tant qu'objectifs clés de la conception et de l'exploitation des immeubles de la Cité parlementaire et de Laboratoires Canada.</p> <p>Le gouvernement du Canada s'appuie sur le Programme d'acquisition de services énergétiques (PASE) pour réduire les émissions de GES. Le programme vise à moderniser le système énergétique en utilisant de l'eau chaude à basse température pour le chauffage et des refroidisseurs électriques pour le refroidissement. En 2023, SPAC a achevé la conversion des immeubles de la Cité parlementaire pour recevoir de l'eau chaude à basse température. En outre, le projet actuel de réhabilitation de l'édifice du Centre permettra au bâtiment de passer de l'un des plus gros émetteurs de GES à la neutralité carbone.</p>
<p>Faire progresser la définition de l'environnement de travail post-pandémique en ce qui concerne l'effectif, le milieu de travail et l'organisation du travail.</p>	<p>SPAC a continué à recueillir des informations sur les clients afin d'étayer le Plan à long terme pour les locaux à bureaux et l'avenir du travail, et a élaboré des rapports, des processus et des outils pour soutenir le retour sur le lieu de travail et la mise en œuvre du modèle de travail hybride. Selon les informations disponibles, SPAC a ajusté les hypothèses de planification en décembre 2022 pour réharmoniser le plan du portefeuille selon les réalités actuelles et évaluer l'incidence sur l'environnement de travail.</p>

*telles qu'énoncées dans le Plan ministériel 2022 à 2023

Biens et infrastructure (suite)

Principales priorités pour 2022 à 2023*	Réalizations en 2022 à 2023
<p>Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie Laboratoires Canada qui vise à fournir aux scientifiques fédéraux des installations scientifiques et technologiques de pointe, axées sur la collaboration, accessibles et durables.</p>	<p>SPAC a franchi des étapes clés dans le cadre de la stratégie Laboratoires Canada, notamment l'achèvement du centre TerraCanada Hamilton et plus de la moitié des travaux de construction du centre TerraCanada Mississauga. SPAC a également fait progresser la planification du Centre pour la protection des végétaux en Colombie-Britannique et la construction a commencé avec une cérémonie d'inauguration des travaux et de bénédiction des terres organisée par des partenaires autochtones. En outre, SPAC a progressé dans la planification de deux grands pôles de la région de la capitale nationale (RCN) (TerraCanada et Science réglementaire et Sciences pour la sécurité) et a entamé la conception et les travaux de construction préliminaires du Centre d'entreprise des sciences de l'Atlantique.</p>
<p>Poursuivre la réhabilitation de la cité parlementaire conformément à la vision et au plan à long terme.</p>	<p>SPAC a fait progresser de manière considérable les activités de construction de l'édifice du Centre, achevant l'excavation principale pour le nouveau Centre d'accueil du Parlement, ainsi que 85 % de la démolition intérieure et de l'élimination des matières dangereuses telles que l'amiante. Le ministère a également achevé la maçonnerie de la façade nord de l'édifice du Centre, ce qui représente 8 % de la restauration totale de la maçonnerie du bâtiment.</p> <p>En outre, SPAC a mené à bien le concours international de conception pour le réaménagement de l'îlot 2, situé en face de la Colline du Parlement, et a ensuite négocié un contrat avec l'équipe gagnante.</p> <p>SPAC, en coordination avec Sécurité publique Canada, prend également en compte les recommandations du rapport de la Commission sur l'état d'urgence de février 2023 dans l'élaboration d'une voie à suivre pour la sécurité dans la Cité parlementaire.</p>
<p>Continuer d'améliorer les points de passage dans la région de la capitale nationale et poursuivre les évaluations et la planification associées à un sixième point de passage afin d'assurer la santé et la sécurité des la santé et la sécurité</p>	<p>SPAC a fait avancer les travaux pour un passage supplémentaire dans la RCN. Le ministère a entamé une étude de terrain pour recueillir des données géotechniques supplémentaires sur la rivière des Outaouais afin d'évaluer l'adéquation des futurs sites pour ce passage et a appuyé la collecte de données pour analyser</p>

*telles qu'énoncées dans le Plan ministériel 2022 à 2023

Biens et infrastructure (suite)

Principales priorités pour 2022 à 2023*	Réalizations en 2022 à 2023
<p>des utilisateurs et de réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre.</p>	<p>les tendances en matière de mobilité des ménages et des entreprises, élaborer des modèles et des recommandations pour réduire les émissions de GES dans la RCN et guider la planification et les investissements en matière de transport.</p> <p>En ce qui concerne le remplacement du pont Alexandra, en janvier 2023, SPAC a officiellement soumis la description détaillée du projet à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada pour le projet de remplacement du pont. Comme cette description était très solide, l'Agence a déterminé qu'une évaluation d'impact n'était pas nécessaire.</p>

Soutien à l'échelle du gouvernement

Principales priorités pour 2022 à 2023*	Réalizations en 2022 à 2023
<p>S'adapter au rythme rapide de la transformation numérique des services linguistiques, grâce à l'expérimentation liée à l'intelligence artificielle et la collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour accroître l'interprétation à distance pour les langues officielles, autochtones et étrangères ainsi que l'interprétation à distance vidéo pour les langues des signes.</p>	<p>SPAC a continué à faire progresser son système de gestion des services linguistiques, GClingua, en intégrant 40 % de ses clients à GClingua au cours de l'exercice. Parallèlement, SPAC a testé des solutions d'intelligence artificielle et a poursuivi des projets de recherche en collaboration avec le Conseil national de recherches, à savoir l'expérimentation du nouveau moteur neuronal de traduction automatique et la détermination des domaines.</p> <p>SPAC a mis à jour et mis en œuvre l'utilisation obligatoire de microphones conformes à la norme de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) au Parlement. Les lignes directrices ont été mises à jour afin de maintenir des conditions optimales, de sorte que les interprètes puissent fournir un service de haute qualité dans un environnement sûr. SPAC a également commencé à effectuer des tests sonores dans les salles de comités du Parlement, dans le cadre des mesures visant à protéger les interprètes. Le ministère a également commencé à commander des tests sonores aléatoires dans des situations de travail réelles dans les salles de comités de la Chambre et du Sénat, en plus des tests sonores réguliers.</p>

*telles qu'énoncées dans le Plan ministériel 2022 à 2023

Soutien à l'échelle du gouvernement (suite)

Principales priorités pour 2022 à 2023*	Réalizations en 2022 à 2023
	Le ministère a offert de plus en plus de services d'interprétation vidéo à distance en langue des signes pour les fonctionnaires sourds, devenus sourds et malentendants.
Améliorer et faire évoluer les solutions et les services pangouvernementaux en offrant des environnements agiles et numériques comme l'infonuagique, en augmentant la capacité de traitement de l'information et en intégrant des outils modernes qui aident à répondre aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada.	<p>SPAC a développé une capacité opérationnelle initiale pour les services infonuagiques, qui comprend une architecture de système, des exigences de sécurité infonuagique, un prototype infonuagique et des études de faisabilité.</p> <p>Le ministère a également modernisé les services GCSurplus en transférant toutes les applications sur le Web et a achevé la planification préliminaire et le prototype pour le remplacement du système de gestion des dossiers du Programme de gestion des biens saisis. Un partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada a également été établi pour trouver des moyens d'archiver des objets numériques dans les systèmes d'archivage de documents électroniques du gouvernement du Canada.</p>
Améliorer le Programme de sécurité des contrats et le Programme des marchandises contrôlées afin de tenir compte de l'évolution de la menace externe, et d'élaborer une approche de prestation axée davantage sur le client pour protéger les renseignements et les biens gouvernementaux sensibles et stratégiques auxquels le secteur privé a accès.	Le ministère a mis en place un nouveau processus de vérification des attestations de sécurité qui concentre les efforts sur les fournisseurs actifs. Ces changements ont permis d'améliorer la prestation des services de filtrage de sécurité ainsi que l'intégration des exigences en matière de sécurité dans la procédure d'approvisionnement. En outre, des ressources ont été réaffectées à la protection des informations et des biens protégés et classifiés, et les inspections en personne ont repris après avoir été suspendues pendant la pandémie. Enfin, une nouvelle procédure basée sur le risque a été mise en œuvre pour l'examen des changements de propriété étrangère concernant les fournisseurs inscrits au Programme des marchandises contrôlées.
Étudier la possibilité de mettre au point de meilleurs outils à l'appui d'une diligence raisonnable accrue des fournisseurs afin de protéger davantage l'intégrité du système d'approvisionnement fédéral.	Le ministère a continué d'appliquer le régime d'intégrité pour s'assurer que le gouvernement du Canada fait affaire avec des fournisseurs respectueux de l'éthique et pour protéger l'intégrité des marchés publics et des transactions immobilières sur un marché en constante évolution. Le ministère a continué d'examiner et d'évaluer d'autres outils potentiels pour mieux atténuer le risque posé par les fournisseurs préoccupants.

*telles qu'énoncées dans le Plan ministériel 2022 à 2023

Ombudsman de l'approvisionnement

Principales priorités pour 2022 à 2023*	Réalizations en 2022 à 2023
Examiner les pratiques d'approvisionnement des organisations fédérales afin de promouvoir l'équité, l'ouverture et la transparence.	Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) a lancé 4 examens des pratiques d'approvisionnement (EPA) et 3 examens de suivi des pratiques d'approvisionnement qui seront achevés en 2023 à 2024. Le BOA a également mené à bien quatre EPA et un examen de suivi des pratiques d'achat qui ont été lancés en 2021 à 2022.
Examiner les plaintes des fournisseurs canadiens et formuler des recommandations d'indemnisation, s'il y a lieu.	Le BOA a reçu un total de 68 plaintes écrites, dont 4 respectaient les critères énoncés dans le <i>Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement</i> pour lancer un examen. Quatre examens de plaintes ont été lancés, dont un a été clôturé conformément au paragraphe 19(a) du Règlement, la plainte ayant été retirée. En outre, deux plaintes déposées en 2021 à 2022 ont également été traitées en 2022 à 2023.
Offrir des services de règlement extrajudiciaire des différends qui offrent aux fournisseurs et aux organisations fédérales l'occasion de se réunir dans un contexte neutre dans le but de trouver des solutions, de préserver les relations d'affaires et d'éviter les litiges coûteux.	Le BOA a reçu au total 8 demandes de services de règlement extrajudiciaire des différends (RED). Parmi ceux-ci, 1 a été résolu formellement avec un accord de règlement, 3 ont été résolus de manière informelle avec l'aide du BOA avant l'envoi de l'invitation au RED, 1 a été retiré par le fournisseur, et 3 sont en cours et feront l'objet d'un rapport en 2023 à 2024.
Transmettre l'information relative à l'approvisionnement aux organisations fédérales et aux fournisseurs canadiens afin de promouvoir la simplicité et la transparence du processus d'approvisionnement fédéral.	Le BOA a publié deux études d'approfondissement et de partage des connaissances sur son site Web, intitulées Exception relative à la sécurité nationale et Approvisionnement social : Programmes de marchés réservés, qui ont été achevées en 2021 à 2022. Le BOA a également repris en partie ses activités de sensibilisation en personne, a rencontré virtuellement des intervenants dans tout le pays et a présenté des exposés lors de conférences et d'événements à Victoria et Vancouver (Colombie-Britannique), à Halifax (Nouvelle-Écosse) et à St-John's (Terre-Neuve).

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints de Services publics et Approvisionnement Canada, consulter la section « [**Résultats : ce que nous avons accompli**](#) » du présent rapport. 🍁

*telles qu'énoncées dans le Plan ministériel 2022 à 2023



Travaux d'excavation à l'Édifice du Centre

Résultats : ce que nous avons accompli

Responsabilités essentielles

Achat de biens et de services

SPAC achète des biens et des services pour le compte du gouvernement du Canada.

Résultats

Résultat ministériel : *Les organisations fédérales disposent des produits et des services dont elles ont besoin, au moment opportun et au meilleur rapport qualité-prix*

En 2022 à 2023, SPAC a géré l'acquisition de biens et de services d'une valeur d'environ 23 milliards de dollars pour le compte des ministères et organismes clients. Le ministère a fourni des services d'approvisionnement pour aider les institutions du gouvernement du Canada à remplir leurs mandats respectifs, tout en contribuant aux objectifs socio-économiques du pays. Ce faisant, le ministère a non seulement aidé ses clients à mener à bien leurs mandats et les initiatives prévues, mais aussi à répondre aux priorités émergentes.

Réponse à la COVID-19

En 2022 à 2023, SPAC a continué à travailler avec l'Agence de santé publique du Canada et les fournisseurs pour mettre en œuvre une stratégie de gestion de l'approvisionnement visant à garantir un nombre suffisant de vaccins contre la COVID-19 et de produits thérapeutiques pour les Canadiens et les Canadiennes, tout en réduisant au minimum le gaspillage de doses. L'approvisionnement du Canada en vaccins et en produits thérapeutiques est géré stratégiquement en fonction des informations scientifiques actuelles, des besoins des provinces et des territoires, et de la détermination des doses excédentaires qui peuvent être offertes en don. Les ententes actuelles avec les fournisseurs permettent d'accéder à une gamme de produits, y compris les formulations pédiatriques, les vaccins de rappel, les produits thérapeutiques et les dernières adaptations approuvées des vaccins.

Repousser les limites de l'exploration spatiale

Pour la première fois dans l'histoire, un rover canadien sera envoyé sur la Lune, et cette expédition spatiale cruciale a lieu avec le soutien de SPAC.

À l'issue d'un processus concurrentiel, SPAC a attribué en novembre 2022 un contrat de 43 millions de dollars à l'entreprise ontarienne Canadensys Aerospace Corporation pour la conception, le développement et la fabrication d'un rover lunaire et de ses instruments scientifiques, pour le compte de l'Agence spatiale canadienne (ASC).

Il est prévu d'envoyer le rover explorer la région polaire sud de la Lune dès 2026, dans le cadre d'une initiative conjointe de l'ASC et de la National Aeronautics and Space Administration (NASA).

SPAC a également aidé le Canada à se préparer à l'éventualité d'une pandémie de grippe, en terminant de négocier un contrat visant à garantir l'accès à des vaccins antigrippaux d'origine nationale.

Approvisionnement maritime et de défense

La défense et l'approvisionnement maritime sont demeurés une priorité pour SPAC en 2022 à 2023, et le ministère a continué à appuyer la politique de défense du Canada : *Protection, Sécurité, Engagement*, et la Stratégie nationale de construction navale (SNCN), en veillant à ce que les Forces armées canadiennes et la Garde côtière canadienne (GCC) reçoivent l'équipement et les services dont elles ont besoin.

Plus important encore, dans le cadre d'une compétition ouverte, équitable et transparente, SPAC a finalisé un accord pour



Navire de la garde côtière canadienne Vincent Massey

l'achat de 88 chasseurs de pointe F-35. Au cours de la phase de finalisation du processus d'approvisionnement, le soumissionnaire retenu a démontré avec succès qu'un accord portant sur l'achat de chasseurs F-35 répondait aux exigences et aux résultats attendus du Canada, notamment en ce qui concerne le rapport qualité-prix, la souplesse, l'atténuation des risques, le rendement et les garanties de livraison. Ces avions remplaceront la flotte actuelle de chasseurs CF-18 du Canada et les premières livraisons devraient débuter en 2026. Le projet de 19 milliards de dollars, le plus grand investissement dans l'Aviation royale canadienne (ARC) depuis 30 ans, comprend des avions, des équipements

connexes, des installations de maintien en condition opérationnelle et des services. L'industrie canadienne a déjà réussi à obtenir d'importants travaux liés au F-35, alors que plus de 2,8 milliards de dollars de contrats ont été conclus à ce jour. Grâce à la signature de nouveaux accords sur les avantages économiques avec le gouvernement des États-Unis et avec Lockheed Martin et Pratt et Whitney, l'industrie canadienne est bien placée pour saisir les occasions continues liées à la production et au maintien en service de l'avion.

Au cours de l'exercice 2022 à 2023, SPAC a également attribué des contrats : pour fournir

à l'Armée canadienne de nouveaux systèmes de pistolets et d'étuis; pour prolonger la durée de vie de la flotte d'hélicoptères Griffon de l'ARC CH-146; pour augmenter et prolonger la durée de vie des hélicoptères de recherche et de sauvetage Cormorant CH-149; et pour acquérir et préparer deux avions Airbus A330 dans le cadre du projet de capacité de transport stratégique de ravitailleurs. SPAC a également réalisé des progrès considérables pour le compte du ministère de la Défense nationale (MDN) dans le cadre du projet DefenceX, qui vise à remplacer l'actuel système d'information sur la gestion des ressources de la défense. SPAC a fait progresser plusieurs autres initiatives importantes, notamment les projets de modernisation des systèmes d'aéronefs téléguidés et des véhicules logistiques, ainsi que le Programme de formation du personnel navigant de l'avenir. L'attribution des contrats pour ces initiatives est prévue en 2023 à 2024.

Grâce à ses achats maritimes, SPAC aide la SNCN à renouveler les flottes fédérales, à revitaliser la construction navale et l'industrie maritime du Canada, et à créer de bons emplois pour la classe moyenne dans tout le pays. En 2022 à 2023, SPAC a finalisé un accord pour que le Chantier Davie de Lévis, au Québec, devienne le troisième partenaire stratégique en matière de construction navale dans le cadre de la SNCN. L'accord prévoit la construction de six brise-glace de programme et d'un brise-glace polaire pour la Garde côtière canadienne (GCC). L'ajout du Chantier Davie à la SNCN profitera aux travailleurs de la région de Québec et fournira à la GCC les navires dont elle a besoin pour accomplir son important travail.

SPAC a également pris livraison du troisième navire de patrouille en mer et dans l'Arctique, le navire canadien de Sa Majesté Max Bernays. Le navire Vincent Massey de la GCC, le

troisième et dernier navire de la nouvelle flotte canadienne de brise-glaces moyens convertis, a également été livré au cours de l'exercice 2022 à 2023.

La mise en œuvre de l'approche axée sur les risques (AAR) pour l'approbation des contrats pour les acquisitions de défense continue à appuyer le MDN en permettant un processus d'approbation des contrats simplifié pour les marchés admissibles. Au cours de l'exercice, SPAC a fait des progrès considérables sur les pratiques opérationnelles de l'AAR et a élaboré des processus améliorés, des conseils et des outils pour la mise en œuvre, y compris un plan d'action et de la formation. Ces réalisations ont permis d'augmenter le nombre de marchés approuvés pour l'AAR et d'accélérer les délais pour ces marchés. En outre, SPAC a élaboré un cadre pour l'évaluation prévue en 2023 à 2024 de l'AAR en vue de l'approbation des contrats pour l'approvisionnement en matière de défense.

***Résultat ministériel :** Les achats du gouvernement sont facilement accessibles, justes et transparents pour les fournisseurs*

Modernisation de l'approvisionnement

SPAC modernise les pratiques de passation des marchés publics afin de les simplifier, de mettre en place une fonction de contrôle moderne, d'encourager une plus grande concurrence et d'inclure des mécanismes qui soutiennent les objectifs de la politique économique du gouvernement du Canada. Au cours de l'exercice écoulé, le ministère a progressé dans la modernisation des marchés publics au moyen d'un certain nombre d'initiatives.

La SAE facilite la passation de contrats et multiplie les occasions pour tous les

fournisseurs. SPAC a considérablement fait progresser la mise en œuvre de la SAE en 2022 à 2023, la SAE étant désormais le système par défaut pour la passation des contrats de biens, de services et de travaux de construction. À ce jour, plus de 3 300 contrats ont été attribués dans le cadre de la SAE, et plus de 29 900 comptes de fournisseurs ont été créés. Compte tenu de la nature transformationnelle de la SAE, la gestion du changement est demeurée un élément clé pour favoriser l'adoption de la solution. Des laboratoires ciblés supplémentaires et des formations de remise à niveau, des procédures étape par étape sur l'utilisation de la SAE, des guides de ressources en libre-service et d'autres outils de soutien ont été proposés par SPAC.

Achatsetventesⁱ est devenu le service d'appel d'offres électronique officiel du gouvernement du Canada en 2022 à 2023, ainsi que le point d'accès unique pour les appels d'offres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que pour les appels d'offres des municipalités, des établissements universitaires, des écoles et des hôpitaux. La plateforme offre aux fournisseurs une interface centrale et plus intuitive pour rechercher des appels d'offres et y répondre, et pour en savoir plus sur les procédures de passation des marchés publics fédéraux et sur la manière de faire affaire avec le gouvernement du Canada. Achatsetventes aide le Canada à respecter ses obligations dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et de l'Accord de continuité commerciale entre le Canada et le Royaume-Uni.

Le ministère a réussi à mettre en place un centre d'expertise en matière d'analyse des données relatives aux marchés publics, en créant une nouvelle capacité d'analyse du

marché, dans le but de permettre une prise de décisions fondée sur des données probantes dans le cadre de l'élaboration des politiques et de la gestion des programmes. Jusqu'à présent, ce nouveau centre s'est concentré sur l'élaboration de rapports sur les tendances des produits de base pour la SNCN.

L'Initiative de modernisation des contrats (IMC) vise à simplifier le contenu des conditions contractuelles et à réviser la structure des contrats publics, afin de faciliter et d'accélérer les relations commerciales avec les pouvoirs publics. Une des premières étapes du projet a été un exercice d'analyse des contrats visant à indiquer les caractéristiques clés d'un modèle de contrat modernisé, qui a été réalisé en tirant parti de la technologie de l'intelligence artificielle, avec le soutien d'une équipe de juristes et de technologues expérimentés et formés dans ce domaine. Entre 2022 à 2023, le ministère a tiré parti d'une approche d'essai pilote par étapes de l'IMC, en utilisant une stratégie de déploiement progressif qui a permis de peaufiner le système au fur et à mesure que les utilisateurs donnaient leur avis. La mise en œuvre a été couronnée de succès, SPAC ayant reçu des commentaires positifs de la part des acheteurs et de l'industrie, et ayant également dépassé son objectif d'appels d'offres dans le cadre de l'initiative au cours de l'exercice. Le ministère a publié plus de 260 appels d'offres, alors que son objectif initial se situait entre 50 et 100. Les tests de l'outil d'assemblage des contrats de l'IMC ont également été étendus à l'ensemble de la communauté des acheteurs de SPAC.

Résultat ministériel : *Les achats du gouvernement appuient les objectifs économiques, environnementaux et sociaux du Canada*

Approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones

En tant que fournisseur de services communs, le ministère travaille avec les Autochtones et leurs entreprises afin d'accroître leur participation aux marchés publics fédéraux dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada envers la réconciliation. SPAC, Services aux Autochtones Canada (SAC) et le SCT mettent en œuvre de nouvelles approches pour appuyer les ministères et les organismes dans le cadre de l'atteinte de leur objectif consistant à attribuer au moins 5 % de la valeur des contrats gouvernementaux à des entreprises autochtones. Ce travail comprend la consultation, la mise à contribution et l'élaboration conjointe avec des partenaires autochtones et des titulaires de droits issus de traités modernes et d'ententes sur l'autonomie gouvernementale, ainsi qu'avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Par exemple, SPAC a travaillé en étroite collaboration avec SAC, l'Inuit Tapariit Kanatami et tous les gouvernements régionaux inuits sur des approches propres aux Inuits concernant l'exigence de 5 % et la mise en œuvre des traités inuits comprenant des mesures de la Directive du Nunavut. SPAC s'est engagé avec tous les autres partenaires des traités modernes à discuter de la mise en œuvre des dispositions relatives aux marchés publics, entre autres activités.

La consultation et la sensibilisation jouent un rôle important dans la réduction des obstacles aux marchés publics pour les fournisseurs autochtones et dans l'augmentation de leur participation. SPAC a tenu 403 événements destinés aux entreprises dirigées par des autochtones ou y a participé au cours de l'exercice. SPAC a également dirigé ou co-dirigé 13 séances d'information destinées aux

fournisseurs autochtones à l'échelle nationale et régionale. Ces séances ont rassemblé des entreprises, des communautés et des associations autochtones afin de les sensibiliser à l'exigence du gouvernement du Canada d'octroyer 5 % de la valeur des marchés fédéraux aux fournisseurs autochtones, de mettre en évidence les possibilités d'approvisionnement fédéral et de souligner le soutien disponible au moyen des programmes et services du gouvernement du Canada, tels que Achatsetventes et SAC.

Des discussions exploratoires ont également été amorcées avec un certain nombre de partenaires et d'intervenants clés, dont SAC, en vue d'étendre l'Initiative canadienne d'approvisionnement collaboratif (ICAC) aux entités publiques autochtones. Des mesures sont en cours pour modifier l'instrument d'habilitation de l'initiative actuelle afin qu'il soit plus inclusif. SPAC a également mis en place un forum permettant à d'autres ministères de discuter de la mise en œuvre de l'exigence de 5 %.

En 2022 à 2023, SPAC, en tant que prestataire de services communs pour le compte de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAAN), a attribué et continué à gérer plusieurs contrats importants apportant des avantages socio-économiques aux peuples autochtones. Dans le cadre du projet d'assainissement de la mine de Faro, le bureau régional de SPAC dans le Pacifique a supervisé l'attribution de six contrats de sous-traitance dans le domaine de la construction, qui favoriseront la création d'emplois à long terme dans le Nord tout en améliorant l'environnement local. En outre, des contrats ont été attribués pour le compte du MDN et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), à l'appui du système d'information sur la gestion des ressources de défense et des

caméras corporelles et du système de gestion des preuves numériques, chacun comportant des plans de participation autochtone de 5 % qui comprennent une composante de sous-traitance à des entreprises autochtones.

Le bureau régional de l'Ontario a poursuivi son travail avec le MDN et les Premières Nations de Kettle et de Stony Point sur l'enlèvement des munitions non explosées ainsi que sur d'autres mesures d'assainissement de l'environnement. Cette coentreprise comporte un plan de participation autochtone qui, en 2022 à 2023, était évalué à plus de 20 % de l'ensemble des dépenses. La région de l'Ontario a également établi des offres à commandes pour des services environnementaux, y compris des options pour des marchés volontaires dans le cadre de la SAEA. Le bureau régional de SPAC au Québec a élaboré des plans de

participation autochtone pour des projets immobiliers et a établi des offres permanentes pour le compte de Transports Canada, qui comprenaient également des marchés réservés volontaires. Dans la région de l'Atlantique, SPAC a mis en place un groupe de travail sur l'approvisionnement auprès des Autochtones afin d'élaborer des stratégies permettant de dépasser l'exigence minimale de 5 %.

Diversité des fournisseurs

En 2022 à 2023, SPAC a continué à faire avancer les initiatives de son Plan d'action pour la diversification des fournisseurs, qui décrit des mesures concrètes pour augmenter la participation des entreprises issues de groupes sous-représentés dans l'approvisionnement fédéral. Parmi les éléments clés de ce plan d'action figurent la tenue de consultations axées sur ces groupes.



Le nouveau service d'accompagnement de Soutien en approvisionnement Canada vise à accroître la participation d'entreprises détenues par des groupes sous-représentés dans les occasions d'approvisionnement du gouvernement fédéral

Au cours de l'exercice 2022 à 2023, SAC de SPAC a tenu plus de 1 770 événements visant les communautés sous-représentées dans l'approvisionnement fédéral ou y a participé. Les activités de sensibilisation de SAC auprès des groupes sous-représentés comprenaient des initiatives et des événements significatifs et utiles pour diverses entreprises et communautés. Il s'agissait notamment d'événements virtuels à grande échelle, ainsi que d'événements régionaux tels que des forums sur l'innovation. Jusqu'au dernier exercice, SAC participait en grande partie à des salons et des forums aux côtés d'autres services de soutien du gouvernement, où les fournisseurs plus petits et diversifiés pouvaient apprendre comment bénéficier des services de SAC et d'autres programmes gouvernementaux. En 2022 à 2023, SAC a commencé à mettre à l'essai un format de « salon inversé » où des fournisseurs plus petits et diversifiés ont l'occasion de commercialiser leurs biens et services directement auprès des acheteurs gouvernementaux. Les bureaux de SAC de l'Ouest, de l'Atlantique et de la RCN ont organisé des salons inversés qui ont attiré un grand nombre de participants et ont suscité des commentaires positifs de la part des exposants et des participants.

Cette année, SPAC a également lancé un nouveau service d'accompagnement conçu pour aider les soumissionnaires issus de divers groupes socio-économiques, qui n'ont peut-être pas eu beaucoup de succès dans le cadre de marchés publics fédéraux, à relever les défis auxquels ils ont été confrontés dans le passé. Ce service d'accompagnement permet aux entreprises détenues ou dirigées par des femmes, des autochtones, des personnes issues des communautés noires et racisées, des personnes en situation de handicap et des personnes 2ELGBTQQIA+ d'avoir

accès à au moins trois séances d'accompagnement personnalisées avec un spécialiste de l'approvisionnement. Ces séances aident les entreprises à explorer les domaines de la procédure d'appel d'offres dans lesquels elles pourraient avoir besoin d'aide.

SPAC favorise l'innovation dans l'industrie canadienne en effectuant des achats à l'appui de programmes menés par d'autres ministères, comme Solutions innovatrices Canada, une initiative conçue pour stimuler la recherche technologique, l'élaboration et la commercialisation d'innovations canadiennes. Au cours de l'exercice écoulé, SPAC a soutenu Solutions innovatrices Canada dans le cadre d'un appel à propositions visant à réduire au minimum les répercussions environnementales des opérations terrestres, maritimes et aériennes du gouvernement du Canada, qui offrait aux petites et moyennes entreprises la possibilité de vendre leurs innovations directement au gouvernement. Le ministère contribue également au programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité, qui offre diverses options de financement pour aider les innovateurs canadiens à relever les défis en matière de défense et de sécurité, ainsi qu'au Programme canadien pour la sûreté et la sécurité, qui encourage les avancées scientifiques et technologiques novatrices contribuant à la sûreté et à la sécurité des Canadiens et des Canadiennes. En 2022 à 2023, SPAC a attribué plus de 214 contrats à l'appui de ces trois programmes pour une valeur totale de 162 millions de dollars.

De 2022 à 2023, SPAC a également commencé à élaborer une série d'événements visant à mettre en évidence les possibilités d'approvisionnement pour les entreprises canadiennes innovantes de haute technologie. Ces événements, dont le lancement est

prévu en 2023 à 2024, visent à aider les fournisseurs à mieux tirer parti des possibilités d'approvisionnement et des programmes gouvernementaux connexes pour soutenir l'innovation ainsi que la croissance économique.

Approvisionnement éthique

La protection des droits de la personne et la lutte contre l'exploitation des personnes vulnérables au Canada et à l'étranger constituent une priorité essentielle pour le gouvernement du Canada. Dans le prolongement de cet engagement pour la période 2022 à 2023, et conformément aux engagements pris dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des êtres humains (2019 à 2024), SPAC a organisé des séances de mobilisation des fournisseurs sur l'approvisionnement éthique afin de les sensibiliser aux risques liés à la chaîne d'approvisionnement, de souligner les priorités du ministère en matière de droits de la personne et de droits du travail, et de promouvoir un dialogue accru et continu avec la communauté des fournisseurs. Ces séances ont permis d'offrir aux fournisseurs un forum où ils ont pu discuter des défis et des possibilités dans la lutte contre la traite des êtres humains, le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement fédérales. Le ministère a commencé à élaborer des documents de sensibilisation à l'intention des fournisseurs de biens à risque, en vue de promouvoir les pratiques exemplaires en matière d'achats éthiques et de protéger les chaînes d'approvisionnement fédérales.

SPAC a également lancé des activités visant à cartographier les obligations internationales de diligence raisonnable pour les entreprises afin de rendre compte des mesures prises pour lutter contre les risques de travail forcé et les violations des droits de la personne.

En outre, SPAC a élaboré une *Politique d'approvisionnement éthique* au cours de l'exercice et des consultations initiales avec les intervenants sont prévues en 2023 à 2024. SPAC a également fait des progrès considérables dans l'élargissement prévu des clauses contractuelles contre le travail forcé dans les offres permanentes et les accords d'approvisionnement.

Écologisation du gouvernement

SPAC a lancé de nombreuses initiatives en matière d'achats écologiques au cours de l'exercice. Les considérations environnementales, y compris la réduction des émissions de GES et des déchets, ont continué de faire partie intégrante des marchés publics fédéraux et une attention particulière a été accordée aux instruments d'achat d'usage courant. En 2022 à 2023, SPAC a progressé dans la mise en œuvre d'un libellé normalisé pour les emballages respectueux de l'environnement. Par exemple, les offres à commandes liées à l'alimentation établies dans la région du Québec de SPAC comprenaient des exigences d'écologisation pour l'emballage et le transport, ainsi que pour la consommation d'énergie dans les installations des fournisseurs. Après plusieurs projets pilotes, le libellé normalisé a été finalisé et des travaux sont en cours pour l'intégrer dans la politique et les processus ministériels.

S'achevant en 2022 à 2023, le projet d'approvisionnement à faible émission de carbone de SPAC a permis d'établir des méthodologies et des calculateurs d'empreinte carbone rigoureux et fondés sur des données scientifiques dans les catégories à impact élevé que sont les services professionnels, les véhicules légers et le mobilier de bureau. Ces calculateurs aideront SPAC à mesurer et à réduire les émissions de GES intégrées dans

les chaînes d'approvisionnement des biens et services achetés par le ministère.

En appui à l'engagement du gouvernement en faveur d'une stratégie favorisant l'achat de produits propres pour les projets d'infrastructure canadiens, le ministère a identifié des produits à faible teneur en carbone fabriqués au Canada, en commençant par le ciment à faible teneur en carbone. Ces informations sont utilisées par les agents d'approvisionnement pour faciliter l'acquisition de solutions plus écologiques.

En appui à la *Politique sur les achats écologiques*, SPAC a collaboré avec le SCT à l'élaboration et à la mise en œuvre de la nouvelle norme sur le carbone intrinsèque dans les projets de construction, qui est entrée en vigueur le 31 décembre 2022, ainsi que de la nouvelle norme sur la divulgation des émissions de GES et l'établissement d'objectifs de réduction, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2023. Le ministère a commencé à mettre en œuvre de manière proactive un nouveau libellé normalisé relatif à la divulgation des émissions de GES dans les marchés publics de grande valeur, à savoir 25 millions de dollars et plus, et a entamé l'élaboration d'un avis relatif aux politiques pour orienter les agents d'approvisionnement dans l'application de cette norme.

En 2022 à 2023, SPAC a continué à fournir aux ministères et aux organismes des instruments d'approvisionnement visant à appuyer la conversion en cours de leurs flottes aux véhicules à zéro émission (VZE) et hybrides. Le gouvernement du Canada a augmenté le nombre de VZE achetés de 11 % par rapport à l'exercice 2021 à 2022, malgré une diminution des modèles de VZE offerts par les fabricants. Ces résultats sont en partie

attribuables à la communication accrue de SPAC avec l'industrie et les ministères fédéraux, ainsi qu'aux négociations fructueuses de SPAC avec les fournisseurs pour l'attribution de VZE pouvant être mis à disposition dans de brefs délais.

En outre, le ministère a fait avancer les travaux sur un nouveau processus qui permettrait à SPAC d'acheter des véhicules verts au nom d'autres ministères gouvernementaux d'une manière plus stratégique et plus rapide afin d'appuyer les efforts d'écologisation du gouvernement. Ce nouveau processus serait utilisé pour sécuriser les véhicules légers verts proposés en quantités limitées et parfois pour une durée limitée par l'industrie automobile.

D'autres mesures sont également prises par SAC, qui s'efforce de mobiliser les petites et moyennes entreprises dans les secteurs de l'écologisation et de la durabilité, en collaboration avec des centres d'innovation et des organisations gouvernementales telles que le Programme Mon Entreprise Verte de la ville d'Ottawa et Emissions Reduction Alberta.

Stratégie nationale de construction navale

D'importantes retombées économiques ont continué d'être générées dans tout le Canada grâce à l'avancement de la SNCN. La collaboration continue entre SPAC et ses ministères partenaires sur les différents programmes de travail dans le cadre de la stratégie a contribué à la création ou au maintien d'emplois dans l'économie canadienne. L'attribution de contrats à de petites et moyennes entreprises canadiennes pour des projets liés à la SNCN est demeurée une priorité.

Analyse comparative entre les sexes plus

L'intégration de considérations liées à l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) dans les pratiques d'approvisionnement est essentielle pour garantir que les marchés publics soient inclusifs de par leur conception et accessibles par défaut. En 2022 à 2023, le ministère a poursuivi la mise en œuvre de sa nouvelle formation sur la manière d'appliquer une approche ACS Plus à l'approvisionnement en utilisant une méthodologie étape par étape.

Au cours de l'exercice, le Centre de ressources sur l'approvisionnement accessible (CRAA) de SPAC a travaillé à une meilleure intégration des considérations liées à l'accessibilité dans l'approvisionnement fédéral par la mise en place d'une communauté de pratique interministérielle qui favorisera l'augmentation des approvisionnements accessibles dans l'ensemble du gouvernement du Canada.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la SAE ont également soutenu les considérations relatives à l'ACS Plus, car la solution permet aux petits fournisseurs et aux fournisseurs diversifiés de trouver plus facilement des occasions d'approvisionnement et de soumissionner. La nouvelle plateforme renforce également la capacité de SPAC à collecter des données sur les soumissionnaires, afin de mieux évaluer les questions de genre et de diversité liées à ses activités d'approvisionnement.

Dans le cadre de la SNCN, SPAC a organisé des discussions sur la diversité et l'inclusion avec les acteurs de l'industrie maritime et les partenaires ministériels afin de mettre en évidence les obstacles et d'établir des définitions communes.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable des Nations Unies

Les activités de SPAC relevant de sa responsabilité principale d'achat de biens et de services ont appuyé les efforts du Canada pour donner suite au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations unies (ONU). Diverses initiatives et programmes, comme la modernisation de l'approvisionnement, les stratégies d'achat inclusives et les initiatives visant à améliorer la diversité des fournisseurs, le centre de ressources pour les marchés publics accessibles, les avancées en matière d'emballages respectueux de l'environnement, les deux nouvelles normes relatives au carbone intrinsèque dans le cadre de la *Politique d'achats écologiques*, et la facilitation des achats de VZE et hybrides, ont contribué à la réalisation des ODD suivants :

- parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles (ODD 5, cible 5.5);
- promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (ODD 8, cibles 8.3 et 8.7);
- établir des modes de consommation et de production durables (ODD 12, cible 12.7); et
- prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (SDG 13, cible 13.2).

De plus amples informations sur les ODD sont disponibles sur le [site Web des Nations Unies](#)ⁱⁱ.

Atténuation des risques

Approvisionnement maritime et de défense

En 2022 à 2023, il y avait un risque que les complexités inhérentes à l'approvisionnement maritime et de défense, en plus des répercussions résultant de la pandémie de COVID-19, rendent difficile l'atteinte des objectifs de la politique de défense du Canada : *Protection, Sécurité, Engagement*, et de la Stratégie nationale de construction navale dans les délais impartis. Pour atténuer ce risque, SPAC a :

- poursuivi l'amélioration continue des approvisionnements dans le domaine de la défense et de la marine, y compris le renforcement des capacités et des compétences liées aux marchés complexes, et l'utilisation de solutions d'approvisionnement novatrices et adaptées;
- mis à profit des comités de gouvernance interministériels et des groupes de travail pour promouvoir la collaboration et le partage d'informations;
- recruté et formé du personnel spécialisé supplémentaire pour l'approvisionnement, et a mis en œuvre des programmes de perfectionnement professionnel élargis;
- a collaboré étroitement avec les partenaires et les intervenants, y compris ceux des secteurs de la défense et de la marine;
- a poursuivi la mise en œuvre des principes de l'Initiative de soutien (IS), notamment en investissant des ressources dans le Centre d'expertise de l'IS;

Modernisation de l'approvisionnement

Les initiatives de modernisation de l'approvisionnement visent à modifier la façon dont le gouvernement et les fournisseurs interagissent pour acquérir et vendre des biens

et des services. En 2022 à 2023, SPAC risquait de ne pas parvenir à moderniser son ensemble de processus et d'outils d'approvisionnement en temps voulu et dans la mesure souhaitée, ce qui aurait pu nuire à la réputation du ministère et à sa capacité de remplir son mandat. Cette modernisation présentait aussi des défis à la communauté des acheteurs, aux clients et aux fournisseurs, qui n'auraient peut-être pas été en mesure de suivre le rythme des nombreux changements en cours. Afin d'atténuer ce risque, SPAC a :

- proposé des séances de soutien supplémentaires et des formations de remise à niveau, a élaboré des procédures étape par étape sur l'utilisation de la SAE et a continué à élaborer et à communiquer de nouveaux outils de soutien, y compris des guides de ressources en libre-service et des tutoriels vidéo;
- a poursuivi une approche progressive pour tester les concepts de modernisation, comme l'initiative de modernisation des contrats, sur des marchés actifs afin d'obtenir les réactions des responsables des achats et des fournisseurs; et
- a continué à élaborer des documents d'orientation et des modules de formation complets, tout en apportant un soutien important pendant la phase d'essai du régime de gestion du rendement des soumissionnaires.

Gestion du changement

Des changements importants et continus sont en cours afin de rendre les procédures d'approvisionnement plus faciles et plus accessibles pour les fournisseurs et les acheteurs, et de générer des résultats positifs en matière de durabilité socio-économique et environnementale. Compte tenu du rythme et de l'ampleur des changements en 2022 à 2023, le personnel chargé des achats de

SPAC risquait de rencontrer des difficultés pour s'adapter aux nouveaux processus, considérations et outils. Cette situation aurait pu avoir une incidence négative sur la réalisation des objectifs et des initiatives à l'échelle du gouvernement, le personnel chargé des achats étant confronté à des priorités concurrentes. Afin d'atténuer ce risque, SPAC a :

- aidé le personnel chargé de l'approvisionnement à s'adapter aux nouveaux processus et aux nouvelles plateformes, en fournissant des conseils et des outils tels que le Guide des approvisionnements, le Guide de référence rapide de l'acheteur, des tutoriels vidéo, le bureau d'assistance d'AchatsCanada et le forum de collaboration sur MS Teams;
- souligné l'importance de la santé mentale au moyen de formations, de séances d'information et de comités de bien-être sur le lieu de travail;
- tiré parti de stratégies de gestion du changement solides et consultatives, tout en garantissant l'utilisation de plans de mise en œuvre solides avec des étapes et des résultats clairement définis;
- a poursuivi la mise en œuvre d'un modèle de gouvernance renforcé, comprenant des comités de transformation spécialisés auxquels participent les cadres supérieurs.

Résultats atteints pour Achat de biens et de services

Le tableau suivant montre, pour Achat de biens et de services, les résultats obtenus, les indicateurs de rendement, les cibles et les dates cibles pour 2022 à 2023, ainsi que les résultats réels pour les trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultats ministériels 2022 à 2023	Indicateurs de rendement 2022 à 2023	Résultats réels 2020 à 2021	Résultats réels 2021 à 2022	Cibles 2022 à 2023	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022 à 2023 ¹
Les organisations fédérales disposent des produits et services dont elles ont besoin, au moment opportun, et au meilleur rapport qualité-prix	Pourcentage de la satisfaction globale des clients à l'égard des services d'approvisionnement de SPAC	90 %	87 %	Au moins 80 %	31 mars 2023	80 %
	Pourcentage des contrats originaux d'une complexité de niveau 1 (de base) attribués dans les délais prescrits	78 %	75 %	Au moins 85 %	31 mars 2023	64 % ²
	Pourcentage des contrats originaux d'une complexité de niveau 2 (normal) attribués dans les délais prescrits	81 %	78 %	Au moins 80 %	31 mars 2023	75 % ³
	Coût des services d'approvisionnement par 100 \$ de contrat	1,50 \$	1,33 \$	Au plus 1,75 \$	31 mars 2023	1,23 \$
	Pourcentage de processus d'approvisionnement concurrentiels par rapport aux contrats à fournisseur unique	76 %	79 %	Au moins 80 %	31 mars 2023	80 %
	Pourcentage de processus d'approvisionnement concurrentiels complexes pour lesquels au moins deux soumissions satisfaisantes ont été reçues (niveaux 3 à 5)	Sans objet (S.O.) ⁴	S.O. ⁵	Au moins 62 %	31 mars 2023	67 %
Les achats du gouvernement sont facilement accessibles, justes et transparents pour les fournisseurs	Pourcentage des fournisseurs qui considèrent le processus d'approvisionnement comme étant facilement accessible	87 %	85 %	Au moins 80 %	31 mars 2023	81 %
	Pourcentage des fournisseurs qui considèrent le processus d'approvisionnement comme étant juste et transparent	85 %	84 %	Au moins 80 %	31 mars 2023	85 %
Les achats du gouvernement appuient les objectifs économiques, environnementaux et sociaux du Canada.	Pourcentage de la valeur des contrats attribués à de petites et moyennes entreprises	47 %	32 %	Au moins 40 %	31 mars 2023	24 % ⁶
	Pourcentage des contrats, des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement de SPAC qui visent des biens et des services « écologiques »	42,6 %	45 %	Au moins 45 %	31 mars 2023	45 %
	Pourcentage de participation de fournisseurs autochtones aux processus d'approvisionnement	S.O. ⁷	S.O. ⁸	Au moins 11 %	31 mars 2023	7 % ⁹
	Pourcentage de participation de fournisseurs qui sont des femmes aux processus d'approvisionnement processus femmes aux processus d'approvisionnement	S.O. ¹⁰	S.O. ¹¹	Au moins 15 %	31 mars 2023	14 % ¹²

1. SPAC fait actuellement la transition entre son ancien système d'achats, l'Environnement automatisé de l'acheteur, vers le nouveau Système d'approvisionnement électronique (SAE). Comme certaines données n'ont pas encore été complètement intégrées au SAE, les résultats d'un nombre important de transactions sont incomplets, ce qui a une incidence sur les indicateurs de rendement clés.
2. Un certain nombre d'initiatives de transformation sont actuellement en cours pour améliorer les processus d'approvisionnement de SPAC, y compris l'intégration de nouvelles considérations socio-économiques supplémentaires, qui ont une incidence sur les délais d'approvisionnement.
3. Ibid.
4. Il s'agit d'un nouvel indicateur pour l'exercice 2022 à 2023, qui remplace un indicateur semblable, mais qui est axé sur les soumissions recevables en particulier, plutôt que sur toutes les soumissions reçues.
5. Ibid.
6. En 2022 à 2023, SPAC a noté que des petites et moyennes entreprises qui avaient obtenus certains des contrats les plus importants auraient en fait dû être considérées comme de grandes entreprises. Afin d'améliorer la précision des résultats, SPAC a rectifié manuellement les données pour que ces contrats sont reconnus comme ayant été attribués à de grandes entreprises. SPAC continue d'examiner la possibilité d'améliorer dans l'avenir la source des données et la méthodologie qui soutiennent cet indicateur. Par l'entremise de Soutien en approvisionnement Canada (SAC), SPAC continue aussi d'accroître et de cibler ses engagements avec les petits et moyens fournisseurs.
7. Il s'agit d'un nouvel indicateur pour l'exercice 2022 à 2023, qui remplace un indicateur semblable, mais qui mesure directement le pourcentage de participation, plutôt que l'augmentation en pourcentage par rapport à l'année précédente.
8. Ibid.
9. Les tableaux de renseignements sur les soumissions créés manuellement pour l'exercice 2022 à 2023 indiquaient que 7 % des soumissions reçues d'entreprises au Canada provenaient d'entreprises appartenant à des Autochtones. Ceci peut s'expliquer par le fait que moins de contrats ont été octroyés en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones (SAEA) en 2022 à 2023, ce qui pourrait être lié à la pandémie de COVID-19. Par exemple, les achats de mobilier de bureau effectués dans le cadre de la SAEA, dont le volume était auparavant élevé, ont diminué substantiellement. Par l'entremise de SAC, SPAC renforce actuellement ses activités de sensibilisation et de mobilisation à l'appui des efforts généraux déployés dans l'ensemble du gouvernement du Canada pour accroître la diversité des soumissionnaires pour les contrats gouvernementaux.
10. Il s'agit d'un nouvel indicateur pour l'exercice 2022 à 2023, qui remplace un indicateur semblable, mais qui mesure directement le pourcentage de participation, plutôt que l'augmentation en pourcentage par rapport à l'année précédente.
11. Ibid.
12. Une tabulation manuelle des renseignements relatifs aux soumissions pour l'exercice 2022 à 2023 a été effectuée et indiquait que 14 % des soumissions reçues d'entreprises au Canada provenaient d'entreprises appartenant à des femmes. Par l'entremise de SAC, SPAC renforce actuellement ses activités de sensibilisation et de mobilisation à l'appui des efforts généraux déployés dans l'ensemble du gouvernement du Canada pour accroître la diversité des soumissionnaires pour les contrats gouvernementaux.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

Ressources financières budgétaires (en dollars) pour Achats de biens et de services

Le tableau suivant montre, pour Achats de biens et de services, les dépenses budgétaires de 2022 à 2023, ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

Budget principal des dépenses 2022 à 2023	Dépenses prévues 2022 à 2023	Autorisations totales pouvant être utilisées 2022 à 2023	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2022 à 2023	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2022 à 2023
186 574 422	186 574 422	342 315 479	184 863 896	(1 710 526)

Il n'y a pas d'écart significatif entre les dépenses réelles et les dépenses prévues.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{iv}.

Ressources humaines (équivalents temps plein) pour Achats de biens et de services

Le tableau suivant indique, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2022 à 2023.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022 à 2023	Nombre d'équivalents temps plein réels 2022 à 2023	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2022 à 2023
2 192,68	2 294,00	101,32

Il n'y a pas d'écart important entre les équivalents temps plein prévus et réels.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#). 

Paiements et comptabilité

SPAC perçoit les recettes et émet les paiements, tient les comptes financiers du Canada, produit les rapports financiers et gère les services de paye et de pensions du gouvernement du Canada.

Résultats

***Résultat ministériel :** Les Canadiens, les entreprises et les organisations reçoivent les paiements dans les délais, et les recettes pour les services gouvernementaux sont perçues de manière efficace*

Le receveur général a géré les opérations de la trésorerie fédérale, soit un flux de trésorerie de 3,15 billions de dollars en 2022 à 2023, grâce à l'émission et au règlement de plus de 389 millions de paiements au nom du gouvernement fédéral, pour une valeur totale de 1.6 billion de dollars, et à la collecte de recettes pour le compte de tous les ministères et organismes du gouvernement, pour une valeur totale de 1,55 billion de dollars.

Les paiements effectués comprenaient le nouveau paiement fédéral d'incitation à l'action climatique, un crédit d'impôt unique sur les biens et services, et les nouvelles prestations fédérales en matière de soins dentaires et de logement. Le receveur général a également poursuivi ses travaux avec ses partenaires internes et externes afin d'améliorer la détection des paiements frauduleux en étendant les accords de partage de données et en planifiant l'amélioration des services afin d'accroître l'efficacité de la collecte des fonds pour les droits frauduleux.

Le receveur général a également continué de planifier le renouvellement et la modernisation de ses systèmes et applications. En 2022 à 2023, l'accent a été mis sur la mobilisation accrue des intervenants, la formalisation

Saviez-vous que...?

Voici quelques informations intéressantes sur le programme de pension de SPAC :

- Le premier régime de pension de la fonction publique a été créé en 1870.
- Le programme des pensions est l'un des plus grands administrateurs de pensions à prestations définies au Canada.
- Il gère 8 régimes de retraite différents.
- Il dessert près d'un Canadien sur 40.
- Ses employés ont répondu à plus de 40 000 appels par mois en 2022 à 2023.
- Le Centre des pensions de Shediac, au Nouveau-Brunswick, a fêté ses 40 ans en 2022.

des structures de gouvernance, la collecte des enseignements tirés d'autres initiatives de transformation de grande envergure et l'élaboration des exigences en matière de produits livrables et des calendriers pour la phase de planification.

***Résultat ministériel :** Les cotisants aux régimes de pension fédéraux reçoivent les prestations de pension, les avantages sociaux et les services de soutien auxquels ils ont droit de manière opportune et exacte*

En tant que l'un des plus grands administrateurs de pensions du Canada, au service de plus de 979 000 membres actifs et retraités, SPAC a émis plus de 5,1 millions de paiements de pensions d'une valeur de 15 milliards de dollars en 2022 à 2023. Toutes les normes de service ont été respectées au cours de l'année, les paiements de pension étant

soumis à un processus rigoureux de vérification et d'assurance qualité afin de garantir leur exactitude. Pour la 22^e année consécutive, le Programme des pensions a reçu une opinion d'auditeur non modifiée du Bureau du vérificateur général (BVG) concernant les états financiers du régime de pensions de la fonction publique.

SPAC a continué de réaliser des progrès quant à l'expansion et la refonte des services et outils Web de pension, avec le lancement d'un portail renouvelé pour les membres actifs prévu pour l'automne 2023. Le travail s'est également poursuivi sur la mise à niveau du système de téléphonie et sur l'amélioration de la qualité des données relatives aux salaires et aux pensions en s'appuyant sur le Garage de l'innovation, ce qui a permis d'harmoniser complètement les transactions liées aux

salaires entre Phénix et le système de pension du gouvernement du Canada.

Résultat ministériel : *En collaboration avec les ministères du gouvernement, les employés reçoivent des services exacts et rapides en ce qui concerne la paye et les avantages sociaux*

SPAC gère les services de paie et de rémunération aux deux semaines d'environ 396 000 fonctionnaires, pour un montant total d'environ 1,2 milliard de dollars par an. SPAC reste déterminé à faire en sorte que les fonctionnaires soient payés correctement et à temps, à résoudre les problèmes de rémunération des fonctionnaires, à réduire le nombre de transactions en suspens et à mettre en œuvre des mesures visant à améliorer et à soutenir la stabilisation des salaires.



Bien que SPAC ait été confronté à un nombre accru de cas entrants à traiter, à la grande complexité des dossiers en suspens et à de nouvelles priorités et politiques du SCT en matière de ressources humaines qui ont une incidence sur la rémunération (p. ex., la réforme de la classification, l'équité salariale, la mise en œuvre des conventions collectives et les corrections aux cotisations syndicales), le Centre des services de paye réussit de plus en plus à respecter les normes de service établies. En 2022 à 2023, le Centre des services de paye a respecté les normes de service dans 83 % des cas en moyenne, comparativement à 82 % en 2021 à 2022 et à 74 % en 2020 à 2021.

Le nombre de cas entrants pour l'exercice 2022 à 2023 a été de 1,28 million, ce qui représente une augmentation de 18 % par rapport à l'exercice 2021 à 2022, en partie attribuable à la croissance de la fonction publique. Quant à l'arriéré des transactions financières dépassant la charge de travail normale, il s'élevait à 203 000 transactions en mars 2023, soit une baisse par rapport au sommet de 384 000 atteint en janvier 2018.

En réponse à cette augmentation, le Centre des services de paye a adopté une approche à deux volets pour augmenter le traitement de la paye : augmenter sa capacité de traitement de la paye et adopter de nouvelles méthodes de travail pour réaliser des gains d'efficacité dans le traitement. Depuis mars 2022, le Centre des services de paye a accueilli avec succès plus de 525 nouveaux employés afin d'augmenter sa capacité de traitement de la paye. Le centre a également achevé le déploiement de l'initiative des accélérateurs dans l'ensemble de ses opérations, y compris la mise en œuvre d'un système de gestion rigoureux, ce qui a permis de rationaliser les processus et de normaliser le travail, d'accroître l'efficacité, de réduire les

délais de traitement, d'améliorer la qualité et d'augmenter la capacité grâce à de nouvelles méthodes de travail. En procédant à ces ajustements, le ministère continue d'améliorer les normes de service pour les cas entrants, de traiter les cas critiques en souffrance en les classant par ordre de priorité en fonction de leur incidence sur le client, et de résoudre les transactions soumises avant 2020.

Afin d'améliorer l'expérience des employés, MaPayeGC, une application Web en libre-service qui aide les employés à mieux comprendre leur salaire et leurs avantages, a été mise à niveau pour la stabiliser, la rendre plus accessible et la rendre plus transparente.

SPAC a également réalisé une analyse approfondie du contexte opérationnel de la fonction d'administration de la paye au fur et à mesure de sa stabilisation. Plusieurs outils et ressources ont été élaborés à l'appui de cette analyse, notamment la prévision et la modélisation des files d'attente, des tableaux de bord stratégiques et une analyse de sensibilité visant à indiquer les paramètres clés qui influent sur la stabilisation de la paye. Lorsque les services de paye auront été stabilisés, il est prévu que le Centre des services de paye sera en mesure de respecter les normes de service établies dans une proportion de 95 % et qu'il n'y aura aucune transaction en suspens de plus de 12 mois.

Résultat ministériel : *Les Canadiens ont un accès en temps opportun à des renseignements fiables sur les finances du Canada*

Le receveur général a continué à tenir le grand livre général du gouvernement du Canada, également connu sous le nom de Comptes publics du Canada, à produire des rapports financiers à l'échelle du gouvernement et à fournir des conseils d'expert, des orientations et

des instructions aux ministères et aux organismes sur les questions de comptabilité et de rapports.

Le receveur général continue de figurer parmi les chefs de file mondiaux en matière de comptabilité publique. Pour la 24^e année consécutive, les états financiers consolidés du gouvernement du Canada ont reçu une opinion de vérification non modifiée du vérificateur général.

SPAC a publié simultanément tous les formats des comptes publics, permettant ainsi aux Canadiens et Canadiennes en situation de handicap d'accéder à des informations fiables en même temps que le reste de la population, contribuant ainsi à faire en sorte que le gouvernement soit plus réactif, accessible et transparent.

Le receveur général a continué d'explorer des possibilités novatrices telles que l'automatisation de la publication html accessible des Comptes publics, ainsi que l'élaboration d'un portail pour normaliser la saisie des données des sociétés d'État. Le receveur général a accru la visibilité de son programme de modernisation au moyen de multiples occasions de mobilisation des intervenants au sein de la communauté du gouvernement du Canada.

Analyse comparative entre les sexes plus

De 2022 à 2023, SPAC a analysé les données relatives à la rémunération provenant du système de paye et d'autres sources. Le ministère a examiné un certain nombre de paramètres, notamment les caractéristiques démographiques des employés dont les dossiers sont en attente, le nombre de dossiers par employé et la durée pendant laquelle les employés ont eu un dossier en attente. Ces données ont été ventilées en fonction de l'âge, du sexe et du choix de la langue

officielle des employés. SPAC a également examiné les questions relatives à la rémunération tirées du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) de 2020 en utilisant les données démographiques fournies pour déterminer comment les employés de sexe, de sexualité, de race, de handicap ou d'identité autochtone différents ont été touchés par le Programme d'administration de la paye. À partir de cette analyse, SPAC a déterminé que les caractéristiques démographiques de la file d'attente reflètent étroitement les caractéristiques démographiques de la fonction publique, et a également indiqué un certain nombre de domaines de recherche future, notamment l'accès aux services pour les employés francophones par rapport aux employés anglophones.

SPAC a mené des enquêtes concernant les rétroactions sur le service à la clientèle afin de mesurer la satisfaction des participants du régime de retraite à l'égard des services de téléphonie et de pension en ligne. Les données permettront d'orienter l'évaluation des services actuels et de déterminer les possibilités d'amélioration aux services et à la prestation des services. Des travaux sont en cours pour accroître la capacité à signaler et à cerner les tendances au sein de divers groupes de population, des enquêtes supplémentaires étant prévues à l'avenir.

Expérimentation

Grâce à l'initiative d'automatisation robotisée des processus (ARP) lancée en 2022, plusieurs processus commerciaux normalement exécutés manuellement sont désormais automatisés. L'utilisation d'outils précis pour automatiser les processus manuels hautement répétitifs du système de paye a permis d'accroître la précision du traitement des payes, d'éliminer les risques d'erreur humaine, de rationaliser

les processus et d'améliorer la rapidité d'exécution et la qualité des données. Depuis novembre 2020, les robots ont traité plus de 120 000 transactions et ont permis à SPAC de réaffecter des employés dont l'expertise servira à traiter des cas plus complexes et à traiter encore plus de transactions en attente. À la fin de l'exercice, 20 robots étaient en service, prenant en charge sept processus automatisés à chaque période de paie.

Grâce à l'initiative des accélérateurs, de nouvelles méthodes de travail ont été mises en œuvre au Centre des services de paye pour renforcer les capacités internes, notamment un système de gestion rigoureux, de nouvelles procédures opérationnelles normalisées pour le personnel chargé de la rémunération et des réunions quotidiennes avec la direction. La productivité individuelle d'un conseiller en rémunération donné a ainsi augmenté de 27 % en moyenne. Ces méthodes ont permis d'accroître l'efficacité et d'améliorer la qualité du travail des équipes du Centre des services de paye et de diminuer d'environ 7 % les dossiers contenant des inexactitudes salariales au cours de la même période. Les agents de changement qui ont contribué à soutenir le déploiement de cette initiative continueront à travailler avec les équipes afin de mettre en évidence d'autres gains d'efficacité possibles.

Atténuation des risques

Stabilisation de l'administration de la paye

Compte tenu de la complexité des règles, systèmes et processus existants en matière de rémunération, la stabilisation en cours de l'administration de la paye pour le gouvernement du Canada risquait d'être ralentie en

2022 à 2023 par des problèmes de systèmes internes ou de capacités humaines, ou par des défis externes tels que des changements à grande échelle aux politiques de gestion du travail.

Afin d'atténuer ce risque, SPAC a :

- recruté plus de 500 ressources supplémentaires pour augmenter la capacité du Centre des services de paye de la fonction publique;
- a présenté un rapport trimestriel sur l'ensemble des activités de traitement et de stabilisation de la paye au Centre des services de paye;
- a collaboré avec le SCT à l'élaboration d'un programme prévisionnel de modifications de la gestion des ressources humaines afin de faciliter la planification des besoins en matière de systèmes et de ressources;
- a utilisé des technologies, des initiatives et des processus innovants, tels que l'APR, l'analyse de données et les services de l'Initiative des accélérateurs, afin d'augmenter la productivité et d'améliorer la qualité du traitement de la paye;
- a maximisé la capacité de traitement et a mis en œuvre une stratégie de main-d'œuvre axée sur le maintien en poste d'experts possédant une expertise technique et opérationnelle en matière de rémunération;
- a collaboré avec le SCT et Services partagés du Canada pour s'assurer que les exigences en matière de données sur les pensions sont intégrées dans l'élaboration du système de paye et de ressources humaines de la prochaine génération.

Résultats atteints pour Paiements et comptabilité

Le tableau suivant montre, pour Paiements et comptabilité, les résultats obtenus, les indicateurs de rendement, les cibles et les dates cibles pour 2022 à 2023, ainsi que les résultats réels pour les trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultats ministériels 2022 à 2023	Indicateurs de rendement 2022 à 2023	Résultats réels 2020 à 2021	Résultats réels 2021 à 2022	Cibles 2022 à 2023	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022 à 2023
Les Canadiens, les entreprises et les organisations reçoivent les paiements dans les délais et les recettes pour les services gouvernementaux sont perçues de manière efficace	Pourcentage des paiements émis dans les délais prescrits	99,99 %	99,99 %	Au moins 99 %	31 mars 2023	99,99 %
	Pourcentage des fonds versés au gouvernement du Canada qui sont rapprochés dans un délai de deux jours ouvrables	100 %	100 %	Au moins 95 %	31 mars 2023	100 %
	Pourcentage des paiements versés aux autorités taxatrices au lieu d'impôts fonciers, et ce dans les délais prescrits	97,2 %	90,3 %	Au moins 95 %	31 mars 2023	97,4 %
Les cotisants aux régimes de pension fédéraux reçoivent les prestations de pension, les avantages sociaux et les services de soutien auxquels ils ont droit de manière opportune et exacte	Pourcentage des paiements de pension traités de manière exacte et dans les délais	99 %	98 %	Au moins 95 %	31 mars 2023	98 %
En collaboration avec les ministères du gouvernement, les employés reçoivent des services exacts et rapides en ce qui concerne la paye et les avantages sociaux	Nombre d'employés confrontés à des erreurs de paye potentielles au Centre des services de paye	S.O. ¹	S.O. ²	Au plus 3 000	31 mars 2023	135 500 ³
	Pourcentage des cas soumis à temps au Centre des services de paye	70 %	72 %	Au moins 65 %	31 mars 2023	66 %
	Pourcentage de cas, soumis à temps au Centre de paye, qui ont été traités à temps	89 %	83 %	Au moins 80 %	31 mars 2023	88 %
Les Canadiens ont un accès en temps opportun à des renseignements fiables sur les finances du Canada	Les Comptes publics du Canada sont publiés sur le site Web du ministère dans les 24 heures suivant leur dépôt à la Chambre des communes	100 %	100 %	100 %	31 mars 2023	100 %
	Les renseignements présentés dans les états financiers du gouvernement du Canada sont exacts	100 %	100 %	Au moins 99 %	31 mars 2023	100 %

1. Nouvel indicateur en date de 2022 à 2023.

2. Ibid.

3. Depuis le milieu de l'exercice 2021, le nombre de dossiers reçus par le Centre des services de paye a augmenté de façon inattendue, à un taux annualisé d'environ 20 %, ce qui a limité la capacité de SPAC à traiter les dossiers et a retardé les efforts d'élimination de l'arriéré. SPAC a effectué une analyse de la gestion des files d'attente et mettra à jour la cible pour mieux représenter les projections actuelles.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{vi}.

Ressources financières budgétaires (en dollars) pour Paiements et comptabilité

Le tableau suivant montre, pour Paiements et comptabilité, les dépenses budgétaires de 2022 à 2023, ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

Budget principal des dépenses 2022 à 2023	Dépenses prévues 2022 à 2023	Autorisations totales pouvant être utilisées 2022 à 2023	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2022 à 2023	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2022 à 2023
537 083 995	537 083 995	582 723 741	564 043 558	26 959 563

L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues est principalement dû au financement supplémentaire reçu pour aider à stabiliser le système de paye de la fonction publique, réduire l'arriéré des problèmes de paye et augmenter la capacité de prestation de services de paye. Cela est compensé par une diminution des paiements versés en remplacement d'impôts en raison du calendrier des recouvrements de fonds reçus d'autres organisations gouvernementales.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{vii}.

Ressources humaines (équivalents temps plein) pour Paiements et comptabilité

Le tableau suivant indique, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2022 à 2023.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022 à 2023	Nombre d'équivalents temps plein réels 2022 à 2023	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2022 à 2023
4 791,55	4 842,11	50,56

Il n'y a pas d'écart important entre les équivalents temps pleins réels et prévus.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{viii}. 

Biens et infrastructure

SPAC fournit des locaux à bureaux aux fonctionnaires fédéraux et aux parlementaires; construit, entretient et gère les biens fédéraux et d'autres ouvrages publics, comme les ponts et les barrages; et fournit des services connexes aux organisations fédérales.

Résultats

***Résultat ministériel :** Les biens immobiliers fédéraux et les services connexes répondent aux besoins des clients du gouvernement fédéral, des partenaires et/ou des parlementaires, et garantissent aux Canadiens le meilleur rapport qualité-prix*

L'avenir du travail et les activités gouvernementales après la pandémie

SPAC a fait progresser la mise en œuvre du Plan à long terme pour les locaux à bureaux (PLTLB) afin d'offrir un portefeuille de bureaux moderne et de réduire l'empreinte du portefeuille tout en atteignant les objectifs d'écologisation et d'accessibilité du gouvernement du Canada sur une période de dix ans. De 2022 à 2023, SPAC a élaboré le plan consolidé de gestion des locaux à long terme de la RCN pour les 23 principaux ministères clients ainsi que 2 options pour la RCN afin d'appuyer des réductions de portefeuille allant jusqu'à 50 %. SPAC a aussi mis en place le Programme de transformation du milieu de travail (PTMT) afin d'accélérer la modernisation des bureaux en utilisant des processus rationalisés et l'aménagement de base des espaces de bureaux comme stratégie de transition vers le PLTLB. Le PTMT vise à améliorer les lieux de travail fédéraux existants en fournissant des solutions de mobilier et de technologie de l'information qui soutiennent la vision du Milieu de travail GC et le concept de lieu de travail basé sur l'activité, où les employés ne sont pas assignés à un poste de travail particulier.

SPAC a continué d'évaluer l'incidence de l'environnement de travail post-pandémique sur son portefeuille de bureaux et à s'adapter aux besoins de ses clients. Le ministère a mis en place le tableau de bord d'occupation du gouvernement du Canada pour orienter l'offre et la demande du portefeuille de bureaux. Grâce à ces données améliorées sur l'occupation et l'utilisation de l'espace, ainsi qu'aux outils de planification qui tiennent compte des différents modèles de travail hybrides, SPAC fournit l'assistance la plus récente pour prévoir les besoins en espace résultant du modèle de travail hybride commun pour la fonction publique fédérale. Pour faciliter l'accès à des espaces de travail hybrides, SPAC a fait avancer le projet pilote CotravailGC afin de fournir un espace partagé interministériel pour la fonction publique et continuera à utiliser les leçons tirées de ce projet pilote pour éclairer les futures décisions de portefeuille et l'utilisation de l'espace. Le ministère a également continué à mettre à jour les normes d'aménagement du Milieu de travail GC afin de refléter l'évolution du rôle de l'espace de bureau et de fournir des options plus efficaces pour les projets de modernisation à petite échelle au moyen du PTMT.

Faire progresser les projets transformateurs, accélérer la modernisation et réhabiliter les édifices patrimoniaux

Au sein de la RCN, SPAC a fait avancer les projets de réaménagement de plusieurs sites appartenant à l'État, y compris d'importants travaux de réaménagement des Terrasses de

la Chaudière et de la Place du Portage III (PDPIII). La conception du projet de remplacement de l'enveloppe des Terrasses de la Chaudière, qui répond aux problèmes de santé et de sécurité à long terme liés à la détérioration prématurée du revêtement en briques des façades des immeubles, a été finalisée et la construction a commencé en décembre 2022. Les travaux de modernisation des 33 000 m² de bureaux du complexe Les Terrasses de la Chaudière pour les rendre conformes aux normes de Milieu de travail GC sont également bien avancés. SPAC a également réalisé des progrès considérables dans le cadre du projet de renouvellement des actifs et des lieux de travail de la PDPIII. Les activités de construction de la phase 1, qui concernent le renouvellement complet de l'immeuble de base de l'ensemble du complexe de la PDPIII d'ici 2027, l'aménagement intérieur des tours de l'Ouest d'ici 2024 à 2025 et l'aménagement intérieur des tours de l'Est d'ici 2028, ont débuté en novembre 2022 et se poursuivent.

Dans la région de l'Ontario, les travaux se sont poursuivis dans le cadre du projet de développement des terrains Allen, qui vise à renforcer la collaboration et à réaliser des économies d'échelle grâce à la co-occupation d'organisations de services de sécurité et au regroupement de plusieurs sites loués dans une nouvelle installation.

Dans la région du Québec, les travaux de construction et d'aménagement du nouveau complexe judiciaire de Montréal se sont poursuivis dans le cadre de la Stratégie nationale d'aménagement des locaux pour les cours et tribunaux fédéraux. En 2022 à 2023, SPAC a attribué deux contrats pour des services d'architecture et de génie et pour la gestion de la construction, respectivement, à l'issue de procédures d'appel d'offres publiques qui

Monument national sur les pensionnats autochtones

SPAC a appuyé Patrimoine canadien et la Commission de la capitale nationale dans le processus de sélection du site pour le Monument national sur les pensionnats autochtones. Le ministère a identifié et évalué des sites dans la Cité parlementaire, a recueilli l'avis des partenaires parlementaires et a fait une présentation au comité directeur dirigé par des survivants. Après avoir visité la Colline du Parlement en mars 2023, le comité a choisi la terrasse de l'Ouest comme site privilégié pour le monument.

comprenaient des exigences visant à appuyer la participation des Autochtones et des femmes au projet. Le ministère a également lancé les activités de construction du nouveau Centre national de vérification et de recouvrement à Shawinigan au printemps 2022 afin d'offrir un lieu de travail moderne mieux adapté aux besoins actuels et futurs en matière d'espace indiqués par les ministères fédéraux hébergés sur place afin d'optimiser l'occupation de l'espace.

Enfin, dans la région de l'Atlantique, SPAC a fait avancer le projet d'aménagement du centre fiscal de St. John's pour répondre aux besoins accrus de l'Agence du revenu du Canada en matière d'espace. Le projet approche de la phase de conception. SPAC a également clos une déclaration d'intérêt afin de déterminer la disponibilité d'une propriété à acheter en avril 2022. Les évaluations du site ont été achevées en août 2022, et un accord d'option fructueux a été signé avec le propriétaire en février 2023. SPAC a progressé dans le projet du Centre d'entreprise des sciences de l'Atlantique en achevant la conception préliminaire et la préparation du site à l'automne 2022. Le projet en est à la phase de conception détaillée et intégrera des objectifs d'écologisation.



Projet de transformation du milieu de travail au 1625, promenade Vanier, Ottawa

Ces grands projets contribueront à la réalisation des objectifs d'écologisation grâce à des immeubles plus écologiques, à la réduction de l'empreinte des bureaux et à des espaces à haut rendement énergétique.

SPAC a continué d'explorer les possibilités d'investissement pour moderniser son portefeuille de bureaux, y compris une initiative nouvelle et novatrice pour répondre aux exigences du lieu de travail après la pandémie dans un délai plus court et à moindre coût, et permettre aux ministères clients d'accéder à des espaces modernisés en appui aux initiatives de retour sur le lieu de travail. En 2022 à 2023, SPAC a lancé la phase 1 du PTMT, qui comprend 14 projets (11 dans la RCN, 2 dans la région de l'Atlantique et 1 dans la région de l'Ontario). Au 31 mars 2023, 2 des 14 sites avaient été livrés aux fins d'occupation, ce qui représente environ 2 700 m² d'espace modernisé à un tiers du coût et du délai associés à un aménagement traditionnel du Milieu de travail GC, et l'achat auprès de fournisseurs autochtones de plus de 60 % du mobilier (environ 15 millions de dollars).

La restauration et la rénovation des édifices patrimoniaux pour favoriser la durabilité et la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes restent une priorité permanente pour le ministère. SPAC a fait avancer la rénovation et l'aménagement de l'édifice Lester B. Pearson. La construction de la tour B (phase 2) s'est poursuivie tout en faisant avancer la conception et le lancement de la tour C. SPAC a également fait progresser la réhabilitation de l'édifice commémoratif de l'Ouest (phase 2). En 2022 à 2023, le ministère a achevé la conception de la réhabilitation et a lancé la construction de la colonnade commémorative.

Protéger l'intégrité, la valeur et l'utilité des ouvrages techniques

SPAC a continué de protéger l'intégrité, la valeur et l'utilité de ses ouvrages de génie civil afin qu'ils soient sûrs pour les Canadiens et les Canadiennes. En 2022 à 2023, le ministère a fait progresser la modernisation du réseau énergétique de quartier (REQ) de la RCN, qui comprend la conversion de tous les immeubles de la RCN actuellement connectés au REQ dans le cadre du Programme d'acquisition de services énergétiques (PASE). En outre, le programme d'écologisation approfondie permet d'évaluer en permanence les nouvelles technologies énergétiques à faible teneur en carbone en vue de leur déploiement futur dans le cadre du REQ. Cela inclut le nucléaire, la valorisation énergétique des déchets et d'autres solutions émergentes qui permettent de relever le Défi carboneutre de 2050. En mars 2023, 39 immeubles (sur 61) faisant partie du PASE existant avaient été convertis de la technologie de la vapeur et de l'eau chaude à haute température à la technologie de l'eau à basse température. La modernisation du REQ de la RCN est achevée à 61 % et les travaux se poursuivent sur le système de canalisations distribuées ainsi que sur la construction des nouveaux centres énergétiques de Cliff, du pré Tunney, du Centre énergétique modernisé de Gatineau et des installations des Buttes de la Confédération.

Des travaux sont en cours sur le site de la cale sèche d'Esquimalt dans le cadre du programme d'intendance des actifs de SPAC ainsi que pour améliorer l'utilisation du site. Par exemple, l'extension du quai de l'extrémité est pour améliorer l'accès des frégates navales s'est poursuivie, avec la réouverture de la section 3 du quai pour le service en février 2023. En outre, la planification et l'analyse sont en cours pour étudier les investissements stratégiques potentiels et les améliorations

opérationnelles de la cale sèche d'Esquimalt afin de soutenir les activités de réparation des navires pour les navires fédéraux et non fédéraux.

Améliorer les passages inter-provinciaux dans la région de la capitale nationale

SPAC a continué à appuyer les efforts en cours pour entretenir les ponts et faire avancer les évaluations et la planification associées à un sixième passage dans la RCN. En tirant parti de la relation avec la Commission de la capitale nationale (CCN), SPAC a continué à répondre au besoin avéré d'un passage supplémentaire. En 2022 à 2023, le ministère a entamé une étude géotechnique sur la rivière des Outaouais afin d'évaluer l'adéquation des futurs sites de franchissement. En outre, SPAC a appuyé la collecte de données du sondage régional sur les habitudes de déplacement quotidien des ménages. Les données du sondage serviront à analyser les tendances en matière de mobilité des ménages et à formuler des recommandations pour la planification et les investissements futurs dans le domaine des transports, comme la construction d'un nouveau passage.

SPAC a fait progresser des travaux pour remplacer le pont Alexandra vieillissant et des travaux de réparation pour s'assurer que le pont reste utilisable en toute sécurité jusqu'à son remplacement. SPAC a publié la demande de proposition à l'automne 2022 afin d'obtenir les services d'un conseiller technique pour le projet de remplacement du pont. SPAC a également élaboré, avec la CCN, un cadre de conception pour le pont de remplacement, qui prévoit la participation et la consultation du public et des intervenants dans le processus de conception, ainsi qu'un engagement continu avec les communautés autochtones. En janvier 2023, SPAC a officiellement soumis

la description détaillée du projet à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada pour le projet de remplacement du pont. Compte tenu de la force de la description détaillée du projet, l'Agence a déterminé qu'une évaluation d'impact n'était pas nécessaire. En outre, un appel d'offres a été lancé en décembre 2022 pour trouver un directeur des travaux chargé de réaliser un projet de réparation qui stabilisera la structure jusqu'à ce qu'elle soit déconstruite.

SPAC a continué d'investir dans la remise en état et l'entretien des passages à niveau existants, notamment le pont des Chaudières et le pont Macdonald-Cartier. La réhabilitation du pont Union et du pont-jetée Hull sur le pont des Chaudières a atteint environ 50 % de l'achèvement substantiel en 2022, tandis que le projet de renforcement de l'acier de la structure du pont Macdonald-Cartier a été achevé en juin 2022.

Vision et plan à long terme pour la cité parlementaire

De 2022 à 2023, SPAC a fait progresser considérablement la restauration et la modernisation de la Cité parlementaire, dans le cadre de la vision et du plan à long terme (VPLT), une stratégie sur plusieurs décennies conçue pour s'attaquer aux risques pour la santé et la sécurité découlant de l'état de détérioration des édifices, vieux de plus de 100 ans. L'objectif est de moderniser les immeubles pour respecter les exigences du Parlement, ainsi que les attentes du XXI^e siècle en matière de durabilité, de sécurité et d'accessibilité universelle pour l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes, tout en protégeant le caractère, les qualités et les caractéristiques patrimoniales remarquables.

SPAC a réalisé des progrès en ce qui a trait à l'édifice du Centre, le projet de réhabilitation



Soumission gagnante du concours de conception architecturale pour le réaménagement de l'îlot 2 situé directement devant la Colline du Parlement, au centre-ville d'Ottawa

du patrimoine le plus important et le plus complexe jamais vu au Canada. L'excavation principale pour le Centre d'accueil du Parlement est pratiquement terminée (environ 39 000 camions de roche ont été enlevés). La démolition intérieure et l'enlèvement des matériaux dangereux (p. ex., les matériaux contenant de l'amiante) sont achevés à environ 85 %, avec environ 21 millions de livres de matériaux dangereux enlevés à ce jour. SPAC a également installé des bâches décoratives sur la façade nord afin de masquer les impacts visibles des activités de construction et de protéger les travailleurs contre les intempéries. Le pilonnage structurel pour soutenir l'excavation sous le bloc central est en cours et 50 pieux ont été forés. D'autres activités de construction ont été achevées, notamment l'enlèvement des cours est, ouest et centrale, et l'enlèvement des cloches du carillon. SPAC a travaillé avec l'Institut royal d'architecture du Canada pour mettre au point les projets de l'édifice du Centre et du Centre d'accueil du Parlement, qui ont également été enrichis par des engagements fructueux avec les organisations des Premières Nations (Algonquin), des Inuits et des Métis. En outre, le Bureau du vérificateur général du Canada a effectué un audit de gestion du programme de réhabilitation de l'édifice du Centre et a conclu que SPAC avait géré efficacement le coût, le calendrier et la portée du programme tout en conciliant les exigences du Parlement, le caractère patrimonial de l'édifice, la durabilité et l'accès équitable pour les parlementaires et le public.

SPAC a fait avancer la réhabilitation de l'îlot urbain délimité par les rues Metcalfe, Wellington, O'Connor et Sparks (îlot 2) en menant à bien un concours international de conception, à l'issue duquel une équipe gagnante a été officiellement désignée : Zeidler Architecture Inc. (Canada),

en association avec David Chipperfield Architects (Royaume-Uni).

En réponse aux défis de longue date en matière de propriété, de sécurité et de gouvernance dans la Cité parlementaire, SPAC, en collaboration avec le Bureau du Conseil privé, a lancé des discussions sur l'avenir de la rue Wellington avec le Parlement, d'autres intervenants fédéraux et la Ville d'Ottawa au printemps 2022. À la suite de la publication du rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre des Communes en décembre 2022, SPAC a déposé la réponse du gouvernement, acceptant toutes les recommandations dans le cadre des responsabilités du gouvernement. Dans sa réponse, le gouvernement a fait part de son intention d'entamer des négociations officielles avec la ville d'Ottawa sur le transfert de la rue Wellington à la Couronne afin de résoudre les problèmes de sécurité dans la Cité, tout en veillant à ce qu'elle reste ouverte et accessible, et d'une manière qui convienne au Parlement, à la ville, aux résidents d'Ottawa et aux entreprises locales.

SPAC a continué d'apporter son soutien à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et aux organisations autochtones nationales pour faire avancer la vision d'un espace national pour les peuples autochtones au 100, rue Wellington.

Stratégie Laboratoires Canada

En 2022 à 2023, SPAC a réalisé des progrès considérables dans le cadre de la stratégie Laboratoires Canada, qui vise à remplacer une infrastructure scientifique fédérale importante, mais défailante par des laboratoires modernes, accessibles et durables, tout en s'attaquant à des catalyseurs essentiels comme les équipements scientifiques et les systèmes de

gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI), ainsi qu'aux obstacles qui entravent la collaboration.

Des progrès ont été réalisés dans le cadre de la phase 1, qui rassemble 14 ministères et organismes à vocation scientifique en cinq pôles d'appui aux synergies des programmes scientifiques dans des domaines comme la sécurité et la réglementation, le développement durable des terres et des ressources, la santé et la sécurité, le patrimoine et la conservation, et la durabilité des écosystèmes d'eau douce et côtiers de l'Atlantique. Les travaux de construction ont progressé, notamment dans le cadre du projet TerraCanada Hamilton, qui est désormais achevé, et du projet TerraCanada Mississauga, qui est plus qu'à moitié terminé. La construction du Centre de protection des végétaux de Sidney a débuté par une cérémonie d'inauguration des travaux et de bénédiction des terres organisée par les partenaires autochtones. La programmation fonctionnelle a été achevée pour les projets TerraCanada et Sciences de la réglementation et de la sécurité dans la RCN. Des contrats d'architecture et d'ingénierie ainsi que des contrats de construction ont été attribués pour le Centre d'entreprise des sciences de l'Atlantique.

SPAC a achevé la version 1 du cadre de conception de laboratoire reproductible, un manuel destiné à guider les équipes de conception pour qu'elles respectent les principes de conception établis par Laboratoires Canada en matière de rendement, de sécurité et de fonctionnalité. Le cadre a été communiqué aux équipes de conception en juin 2022, selon l'ensemble des commentaires des intervenants et des leçons tirées. Il comprend les codes et les normes de construction, les pratiques exemplaires de conception de l'industrie, les

normes de santé et de sécurité, et intègre les exigences de rendement prescrites, telles que la Stratégie pour un gouvernement vert et l'accessibilité universelle.

SPAC a élaboré une analyse de l'environnement et une analyse des risques liés à l'incidence des laboratoires sur l'environnement et a lancé des projets pilotes pour combler les lacunes, notamment en organisant une activité de formation sur mesure pour les exploitants des immeubles afin d'échanger sur ce type unique d'actifs. Il convient de noter que les projets pilotes ont démontré qu'une meilleure compréhension des systèmes permettrait de réduire de 3 % les émissions de GES liées à l'exploitation. Ils ont également renforcé les données sur l'utilisation de l'énergie et les GES en produisant des représentations visuelles et horodatées des émissions.

En outre, les travaux se sont poursuivis en vue de l'élaboration d'une stratégie de durabilité à long terme pour Laboratoires Canada, en tenant compte des exigences uniques des infrastructures scientifiques : activités contrôlées, collaboration multisectorielle, besoins uniques en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information, géographie variée et exploitation des immeubles en fonction des besoins avancés. La stratégie visera la carboneutralité et la résilience climatique, en réduisant au minimum les répercussions sur l'environnement, en soutenant l'écologisation des sciences et en établissant un cadre pour garantir l'adoption par l'industrie. SPAC a également commencé à élaborer une feuille de route pour que les émissions de GES des actifs scientifiques et technologiques deviennent carboneutres.

En outre, SPAC s'est associé à Services partagés Canada pour faire progresser l'habilitation

numérique nécessaire à la revitalisation de la GI/TI des laboratoires scientifiques et technologiques fédéraux, dans le cadre de la phase 1 et de l'ensemble de la stratégie. Dans le cadre du programme d'expérimentation et d'innovation de Laboratoires Canada, SPAC a également financé 11 projets pilotes en 2022 à 2023 pour aider à améliorer les conditions de travail des scientifiques tout en s'attaquant aux problèmes numériques. Des progrès ont été réalisés dans l'élaboration de systèmes, de solutions, d'outils et d'une norme pour compléter le cadre de conception de laboratoire reproductible, en apportant de la cohérence aux projets d'aménagement informatique de GI/TI et en éclairant la stratégie d'habilitation à la science numérique.

Initiative de paiement rapide

SPAC a fait avancer les travaux pour contribuer à la mise en œuvre complète du régime de paiement rapide et remédier aux retards de paiement entre les entrepreneurs et les sous-traitants. En 2022 à 2023, le ministère a élaboré des règlements sur le paiement rapide en appui à la *Loi fédérale sur le paiement rapide des travaux de construction* (la Loi), qui a reçu la sanction royale le 21 juin 2019. Le projet de règlement, publié au préalable dans la Gazette du Canada le 24 février 2023, porte sur les délais d'arbitrage, la création d'une autorité d'arbitrage, les titres de compétences requis pour les arbitres qualifiés et les circonstances du processus d'arbitrage. La période de consultation publique de 30 jours pour les règlements publiés dans la Gazette du Canada s'est achevée en mars 2023. La Loi devrait être en vigueur au cours de l'automne 2023.

***Résultat ministériel :** Les dépenses d'infrastructure du gouvernement fédéral appuient les priorités sociales, économiques et environnementales du Canada*

Promouvoir la durabilité, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets et les initiatives d'écologisation du gouvernement pour les biens immobiliers et les infrastructures du gouvernement fédéral

SPAC a continué à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et ses répercussions sur les opérations, y compris l'application des considérations d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans les processus opérationnels, conformément à la Stratégie fédérale de développement durable et à la Stratégie pour un gouvernement vert (SGV) du gouvernement du Canada. En 2022 à 2023, le ministère a finalisé et publié sa stratégie d'adaptation au climat des services immobiliers, qui décrit comment SPAC abordera et atténuera les risques posés par les changements climatiques pour ses actifs, ses services et ses opérations. La stratégie propose des approches visant à atténuer les risques climatiques pour les biens existants appartenant à l'État, pour les projets de construction et de rénovation et pour les services d'hébergement que le ministère offre à ses clients locataires.

SPAC a poursuivi la mise en œuvre de son initiative en faveur de l'électricité propre et a continué à travailler avec le SCT à l'élaboration d'une stratégie visant à acheter de l'électricité 100 % propre lorsqu'elle est disponible. L'Initiative sur l'électricité propre du Canada comprend des initiatives provinciales en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Alberta et en Saskatchewan. De 2022 à 2023, SPAC a attribué à Capital Power un contrat de 23 ans pour fournir environ 250 000 MWh par an d'électricité propre et de certificats d'énergie renouvelable (CER) associés afin d'alimenter les opérations de 11 organisations fédérales en Alberta. Ce contrat s'inscrit dans

le cadre des objectifs du gouvernement visant à utiliser 100 % d'énergie propre, lorsqu'elle est disponible, d'ici 2022 et au plus tard d'ici 2025, à stimuler le développement de nouvelles infrastructures d'électricité propre en Alberta et à maximiser la participation des Autochtones à toutes les composantes de la procédure d'approvisionnement. SPAC a également signé un accord avec le principal fournisseur d'électricité de la Saskatchewan, SaskPower, afin d'alimenter les opérations du gouvernement fédéral en Saskatchewan à l'aide d'électricité renouvelable, ce qui représente au total environ 87 000 MWh d'électricité par an. Cet accord favorise le développement continu de l'infrastructure d'électricité renouvelable dans la province. En 2022 à 2023, 92,8 % de l'électricité utilisée par le gouvernement du Canada dans le portefeuille des immeubles de l'État (à l'exclusion des logements) était propre.

Les travaux se sont poursuivis sur la mise en œuvre de l'initiative de SPAC en matière d'électricité propre et du projet Écologisation approfondie du PASE, qui remplacera le gaz naturel par des sources d'énergie neutres en carbone. Le ministère a également lancé la construction d'un nouveau centre énergétique modernisé à Gatineau en janvier 2023. L'intégration de ce nouveau centre énergétique dans le réseau du PASE entraînera une réduction de 92 % des émissions de GES par rapport au niveau de référence 2005 à 2006.

Le gouvernement prend des mesures pour réduire les émissions de GES de ses immeubles. En 2022 à 2023, SPAC a déclaré une réduction de 59,9 % des émissions de GES de ses immeubles par rapport au niveau de référence de 2005. Ces réductions provenaient de mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique des immeubles, à améliorer le réseau électrique et à acheter de crédits d'énergie renouvelable.

La Vision et le Plan à long terme (VPLT) de la Cité parlementaire et de Laboratoires Canada sont tous deux restés au cœur des efforts déployés par SPAC pour promouvoir la durabilité, la résilience climatique et l'engagement d'écologisation approfondie des biens immobiliers et des infrastructures du gouvernement fédéral, dans le but de réduire l'empreinte carbone du gouvernement du Canada. Les niveaux de GES dans la Cité parlementaire ont été réduits de 63 % par rapport aux niveaux de 2005 et SPAC est bien placé pour atteindre des réductions de 95 % d'ici 2040. La durabilité environnementale est un objectif stratégique clé de la VPLT qui guide la réhabilitation et la modernisation de la Cité parlementaire et chaque projet comprend des objectifs de durabilité. SPAC a poursuivi son objectif de faire de la Cité parlementaire un modèle de durabilité environnementale. Il convient de noter que le projet en cours de réhabilitation de l'immeuble du Centre permettra au bâtiment de passer du statut de l'un des plus gros émetteurs de GES à celui de bâtiment neutre en carbone.

Par l'entremise de Laboratoires Canada, SPAC a établi une stratégie d'écologisation pour l'équipement scientifique et de laboratoire fédéral afin de déterminer et de réduire les émissions de GES associées à l'achat, à l'utilisation et à l'élimination de l'équipement scientifique, et a obtenu 1,35 million de dollars du Fonds pour un gouvernement vert du SCT pour faire avancer ce travail. Grâce à ce projet, SPAC améliore également le partage d'équipements et la collaboration au moyen d'une nouvelle application en ligne visant à faciliter le partage d'équipements, à fournir un catalogue vert d'équipements scientifiques et à étudier la mise en œuvre d'une éco-étiquette (similaire à Energy Star) pour ces équipements. Enfin, SPAC fait appel

à la participation des laboratoires du gouvernement du Canada, pour la toute première fois, à l'International Freezer Challenge afin de contribuer à la réduction des émissions de GES et à l'amélioration de l'entretien des congélateurs à ultra-basse température, des unités d'entreposage frigorifique, et plus encore.

Initiative des terrains fédéraux

Les travaux se sont poursuivis en vue de rendre les biens immobiliers fédéraux excédentaires disponibles pour les réaffecter à des logements abordables dans le cadre de l'Initiative des terrains fédéraux (ITF) menée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). L'ITF est une composante de la Stratégie nationale sur le logement qui transfère des terres et des immeubles fédéraux excédentaires appropriés à des fournisseurs de logements à un coût faible ou nul pour la construction de logements abordables, durables, accessibles et socialement inclusifs. De 2022 à 2023, SPAC a contribué à 25 propriétés à l'ITF afin que la SCHL évalue si elles conviennent au logement abordable, pour un total de 113 depuis le lancement du programme en 2018. SPAC a également supervisé la cession de quatre biens immobiliers excédentaires du gouvernement du Canada situés en Ontario (Ottawa, Belleville, Thunder Bay et Orillia), et a initié une autre cession à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Amélioration de l'accessibilité des immeubles fédéraux

SPAC a continué à diriger l'initiative sur l'accessibilité de l'environnement bâti du gouvernement pour veiller à ce que les installations respectent les exigences existantes et applicables en matière d'accessibilité et les dépassent dans la mesure du possible. En

outre, le ministère a lancé diverses initiatives visant à améliorer l'accessibilité et l'inclusivité des immeubles fédéraux. Ces initiatives comprennent la signature d'un protocole d'entente entre SPAC et Normes d'accessibilité Canada, qui décrit comment les deux organisations vont collaborer pour examiner les normes existantes et travailler à l'objectif commun de rendre l'environnement bâti de SPAC accessible et inclusif, y compris les espaces de bureaux fédéraux. Parmi ces initiatives figurent aussi des consultations continues avec le réseau des personnes en situation de handicap en vue d'indiquer les améliorations à impact élevé et à faible coût en matière d'accessibilité dans les biens appartenant à l'État, appelées « initiatives pour des mesures d'accessibilité prospectives ». Au 31 mars 2023, 73 % des initiatives de SPAC pour améliorer l'accessibilité et l'inclusivité des immeubles fédéraux avaient été menées à bien dans l'ensemble du portefeuille national de SPAC appartenant à l'État. SPAC améliore également l'accessibilité du stationnement dans les installations de SPAC appartenant à l'État en mettant en œuvre ces initiatives. Dans le cadre de l'engagement de SPAC à rendre les immeubles plus accessibles à tous, le ministère a mené à bien des projets pilotes sur l'accès aux ascenseurs sans contact, l'orientation et l'accès aux toilettes grâce à l'initiative d'accès aux toilettes ALLEZ ICI, qui aide les personnes à trouver les toilettes publiques au moyen d'une application pour téléphone intelligent. En 2022 à 2023, 9 immeubles gouvernementaux du portefeuille national dotés de toilettes publiques ont été ajoutés à l'application ALLEZ ICI, ce qui porte le nombre total d'immeubles inclus dans l'application à 32 au 31 mars 2023. Les projets pilotes aideront le ministère à indiquer et à hiérarchiser les meilleures occasions qui vont au-delà des codes et des normes de

construction pour les mettre en œuvre dans l'ensemble du portefeuille. Enfin, au cours de l'exercice 2022 à 2023, SPAC a commencé à mettre en œuvre un projet pilote au 111, promenade Sussex, en convertissant des toilettes genrées en toilettes à plusieurs cabines accessibles à tous, qui seront opérationnelles en mars 2024.

La réhabilitation de la Cité parlementaire et des installations scientifiques fédérales reste une priorité pour SPAC afin d'atteindre l'excellence en matière d'accessibilité universelle. SPAC a finalisé et a lancé la mise en œuvre de la stratégie et le plan d'action pour l'accessibilité universelle de la Cité parlementaire, qui présentent une vision globale de l'accessibilité future avec six objectifs, établissent un programme complet d'audit pour l'environnement bâti fondé sur les meilleures pratiques en matière d'accessibilité universelle et définissent la voie à suivre pour tirer parti du vaste programme de réhabilitation et de modernisation en cours afin de rendre la Cité parlementaire plus inclusive et accessible à tous. En 2022 à 2023, SPAC a entrepris des consultations sur la stratégie et recueilli des commentaires sur les projets en cours, et a achevé les six audits d'accessibilité prévus pour les immeubles existants de la Cité. La VPLT de Laboratoires Canada a continué à intégrer la conception accessible dans leurs installations afin de créer des infrastructures scientifiques polyvalentes qui répondent aux besoins et aux obligations d'une main-d'œuvre diversifiée et qui offrent un environnement accessible et sans obstacle à tous les employés. Les installations modernisées de Laboratoires Canada ne se contenteront pas de respecter les codes du bâtiment, mais dépasseront dans certains cas les exigences en matière d'accessibilité en intégrant l'accessibilité universelle dans la conception.

Analyse comparative entre les sexes plus

SPAC a continué à intégrer des objectifs d'approvisionnement social dans les projets immobiliers afin de favoriser la participation de groupes sous-représentés, comme les femmes, les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap, les minorités visibles et d'autres. Par exemple, SPAC a lancé une demande de propositions en mars 2023 ciblant 107 millions de dollars de marchés réservés aux entreprises dirigées par des peuples autochtones (5,5 %) et par des groupes sous-représentés (3,5 %) pour la réhabilitation du 875, chemin Heron à l'appui de la stratégie de consolidation du lieu de travail de l'Agence du revenu du Canada dans la RCN.

SPAC a continué à faire avancer la modernisation de la Cité parlementaire et la revitalisation de l'infrastructure scientifique fédérale, tout en créant de nouvelles occasions pour les groupes sous-représentés, y compris les peuples autochtones. Par exemple, SPAC a collaboré avec les communautés algonquines de Kitigan-Zibi et Pikwakanagan pour renouveler l'école de fouille archéologique. Grâce au programme de Laboratoires Canada, le ministère a continué à tirer parti du milieu scientifique interne pour favoriser un environnement accueillant pour les femmes, les minorités visibles et les peuples autochtones dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques. Le ministère a également collaboré avec des partenaires pour accroître la participation des Autochtones par la formation et l'emploi.

En outre, l'équipe du Sculpteur du Dominion de SPAC a soutenu les efforts de réconciliation en créant un programme d'arts décoratifs plus inclusif et représentatif. Il s'agit d'une

fraternité entre artisans autochtones et non autochtones qui partagent des moyens et des méthodes en collaborant dans l'esprit de la réconciliation. En partenariat avec des organisations autochtones, telles que l'Aboriginal Apprenticeship Board of Ontario et le Conseil tribal de la Nation algonquine Anishinabeg, l'équipe du Sculpteur du Dominion a mené une vaste campagne de sensibilisation auprès des communautés autochtones partout au Canada afin d'engager deux sculpteurs autochtones à temps plein au sein de l'équipe.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable des Nations Unies

Les activités prévues par SPAC dans le cadre de sa responsabilité essentielle en ce qui concerne les biens et l'infrastructure soutiennent les efforts du Canada afin de se conformer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux ODD de l'ONU. Les différents programmes et initiatives relevant de cette responsabilité essentielle, comme le programme du Milieu de travail GC, les immeubles intelligents, le plan pour réaliser un portefeuille neutre en carbone, la remise en état des principaux biens et la cession des terrains fédéraux excédentaires aux fournisseurs de logements, ont contribué à réaliser les objectifs suivants :

- garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (ODD 7, cible 7.2);
- bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation (ODD 9, cibles 9.1 et 9.4);
- établir des modes de consommation et de production durables (ODD 12, cibles 12.5 et 12.7);

- prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (ODD 13, cible 5c);
- faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables (ODD 11, cible 11.1).

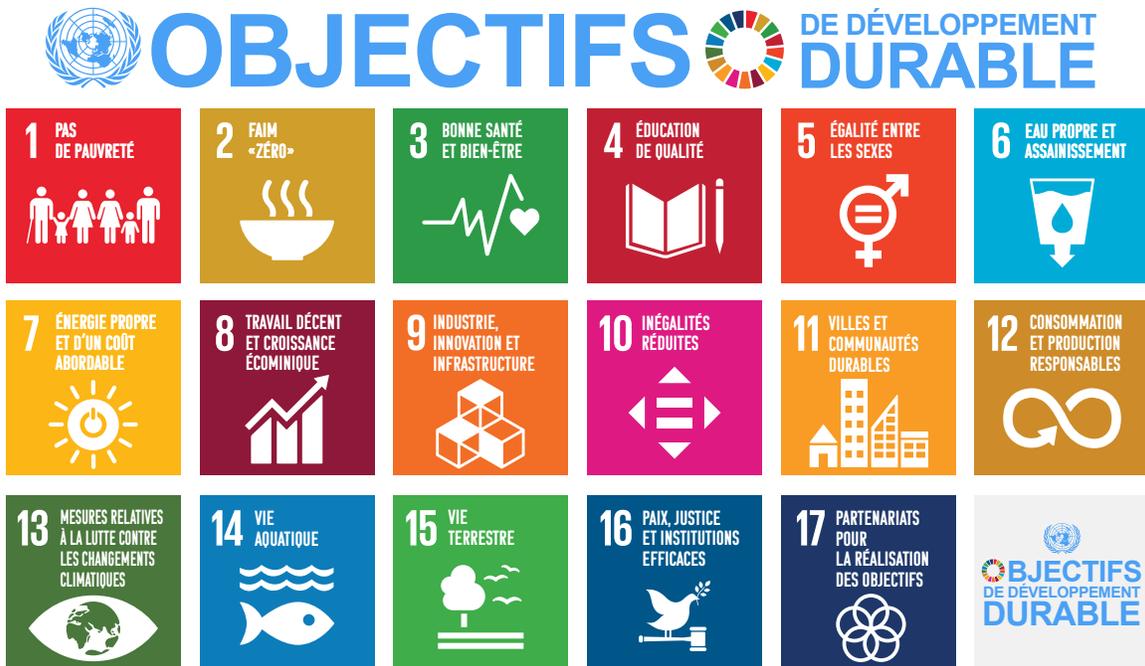
De plus amples informations sur les ODD sont disponibles sur le [site Web des Nations Unies](#)^{ix}.

Expérimentation

Projet exploratoire sur l'évolution du travail

Le projet exploratoire sur l'évolution du travail du SPAC permet d'appuyer des méthodes de travail nouvelles, modernes et souples. Cela fait partie de la planification de SPAC visant à offrir aux employés la possibilité de travailler à partir du lieu qui se prête le mieux à leur situation professionnelle et personnelle, tout en tenant compte des exigences opérationnelles. Le projet exploratoire sur l'évolution du travail s'est achevé en 2022 et a fourni un cadre pour le modèle de travail hybride de SPAC. L'accès aux documents du projet a permis à SPAC et aux ministères clients d'adopter les leçons apprises dans leur modèle hybride.

En tant que ministère, SPAC a fait preuve de leadership en mettant en œuvre différentes mesures comme l'adoption de places non attribuées, l'utilisation d'un système de réservation de places et la mise en œuvre d'un programme de soutien sur le lieu de travail. Le ministère a ouvert de nombreux espaces de travail pour se conformer efficacement au modèle de travail hybride commun pour la fonction publique fédérale tout en respectant les exigences en matière de santé et de sécurité.



Objectifs de développement durable des Nations Unies

Projet pilote pour l'innovation à l'édifice C.D. Howe

SPAC a continué de faire avancer le projet pilote pour l'innovation de l'édifice C.D. Howe, qui met à l'essai l'utilisation de technologies canadiennes émergentes dans le secteur public canadien afin d'évaluer leur impact positif sur le bien-être des employés et leur contribution à l'écologisation des opérations. En 2022 à 2023, une aire de restauration sans déchets a également été mise en place, ce qui a été bien accueilli par les intervenants et les locataires. S'appuyant sur les succès précédents de 10 projets pilotes au sein du centre de l'innovation de C.D. Howe, SPAC a également lancé la phase 2 du projet pour l'innovation de l'édifice C.D. Howe, qui comprenait 9 nouveaux projets pilotes axés sur l'accessibilité, le contrôle de l'occupation des toilettes, le détournement des déchets, l'engagement autochtone, la biodiversité, les améliorations au carbone intrinsèque, le changement des filtres de chauffage, de ventilation et de climatisation et l'optimisation

du rendement, ainsi que l'installation d'une pergola de panneaux solaires sur le toit de l'immeuble.

Programme d'expérimentation et d'innovation de Laboratoires Canada

SPAC a continué à tirer parti du programme d'expérimentation et d'innovation de la stratégie Laboratoires Canada, créé conjointement avec Services partagés Canada pour promouvoir l'innovation et l'expérimentation, et pour favoriser une meilleure collaboration entre les ministères et organismes fédéraux de la communauté scientifique. Depuis 2019, 11 projets pilotes ont été financés, ce qui porte le total à 29 projets à ce jour, réunissant des ministères et organismes fédéraux pour travailler en collaboration afin de tester de nouveaux concepts et approches, d'éliminer les obstacles à la collaboration et de documenter les meilleures pratiques et les enseignements tirés, dans le but de faire progresser la gestion fédérale de la science et l'excellence scientifique.

Atténuation des risques

Intégrité et sécurité des biens immobiliers

Il existait un risque que les changements climatiques, les catastrophes naturelles, la détérioration des infrastructures au fil du temps et les événements liés à l'homme aient une incidence négative sur la sécurité, l'intégrité et le fonctionnement des biens immobiliers et des infrastructures de SPAC.

Afin d'atténuer ce risque, SPAC a :

- continué d'intégrer à la modernisation de la Cité parlementaire les mesures d'adaptation recommandées dans l'évaluation des changements climatiques et de la vulnérabilité de la Cité parlementaire, qui indique les principaux éléments de construction exposés à un risque de défaillance, de dommages et/ou de détérioration accélérée en raison des changements climatiques;
- mis en œuvre un certain nombre d'initiatives dans l'ensemble de la Cité, comme l'intégration de systèmes de fonte de la neige et du givre aux entrées patrimoniales afin de réduire l'utilisation de sels de déglacage et de prolonger la durée de vie des allées, des façades et des portes patrimoniales.

Milieus de travail de l'avenir

En tant que propriétaire pour le gouvernement du Canada, SPAC risquait de perdre des occasions d'accélérer la portée et le rythme de la modernisation du lieu de travail de la fonction publique (comme la mise en œuvre du Milieu de travail GC, des espaces ministériels partagés et de CotravailGC). Cette situation s'explique par des facteurs comme le ralentissement des projets en raison de retards et d'arrêts de travail, le manque de matériaux, l'augmentation des coûts, les problèmes de capacité de la main-d'œuvre,

l'incertitude quant aux besoins futurs des clients en matière d'hébergement et les défis posés par le cadre financier actuel. Afin d'atténuer ce risque, SPAC a :

- noué le dialogue avec les syndicats, les employés, les partenaires et les locataires par l'entremise de divers comités ou groupes de travail afin de communiquer des informations sur les expériences actuelles et les activités futures;
- permis l'élaboration de renseignements d'affaires et de produits de stratégies qui soutiennent la prise de décisions en matière d'aménagement de bureaux et informent sur le futur lieu de travail;
- procédé à une analyse de la portée et de l'environnement des thèmes liés à l'avenir du travail afin d'informer le lieu de travail des activités connexes et d'alimenter le processus décisionnel concernant la conception et la fourniture de locaux de bureaux, comme le Milieu de travail GC;
- créé des sites de CotravailGC au Canada afin d'assurer l'accès à des bureaux partagés et modernisés pour 46 ministères clients, où les employés du gouvernement du Canada peuvent travailler en lieu et place de leur domicile ou de leur lieu de travail central habituel.

Accessibilité des immeubles fédéraux

Il existait un risque que les biens immobiliers de SPAC ne soient pas entièrement accessibles étant donné la grande variété de capacités à prendre en compte, ainsi que la probabilité que certaines mesures requises pour mettre en œuvre les normes d'accessibilité existantes et applicables soient jugées irréalisables dans certains biens immobiliers. Afin d'atténuer ce risque, SPAC a :

- poursuivi la mise en œuvre de l'initiative sur l'accessibilité de l'environnement bâti du gouvernement, y compris les

évaluations de l'accessibilité technique des espaces dans les immeubles appartenant à l'État et dans les immeubles loués à l'achat, afin d'examiner l'environnement bâti et de cerner les améliorations qui permettraient à ses biens immobiliers non seulement de satisfaire aux normes d'accessibilité existantes et applicables, mais aussi de les dépasser;

- signé un protocole d'entente avec Normes d'accessibilité Canada afin d'examiner les normes existantes et les orientations en matière d'accessibilité pour les documents des Normes d'aménagement du lieu de travail du gouvernement du Canada, y compris le Guide de conception et le Guide de référence technique;
- poursuivi les consultations avec les personnes en situation de handicap et des experts en la matière, afin d'identifier les domaines où l'accessibilité et l'inclusion pourraient être améliorées dans l'environnement bâti, les actifs techniques, les immeubles et les terrains de SPAC, y compris la Cité parlementaire;
- effectué des sondages au sujet de l'accessibilité auprès des locataires dans 99 immeubles appartenant à la Couronne;
- continué à travailler sur une stratégie de priorisation à l'échelle du portefeuille pour la Cité parlementaire, qui vise à mettre en œuvre les améliorations liées à la sécurité qui auront le plus d'incidence pour les utilisateurs des immeubles.

Exécution des initiatives complexes et à grande échelle

La complexité des projets, les dépendances des partenaires, les retards d'approvisionnement et l'escalade des coûts des matériaux risquaient de nuire à l'efficacité et à l'efficience des grandes initiatives de SPAC, notamment

la remise en état de la Cité parlementaire et des installations scientifiques fédérales. Afin d'atténuer ce risque, SPAC a :

- continué à utiliser des processus intégrés de gestion des risques en mettant fortement l'accent sur les calendriers et les budgets, à concevoir des contrats avec une souplesse intégrée, à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies d'intégration des clients et à travailler avec des partenaires industriels, y compris l'Agence de santé publique du Canada, afin de garantir le fonctionnement sûr et continu des chantiers;
- continué à renforcer la gouvernance et l'orientation stratégique de la VPLT de la Cité parlementaire afin de réunir les différents intervenants pour faciliter la prise de décisions et fournir des orientations sur la portée, le budget et le calendrier des projets;
- collaboré avec des partenaires pour examiner les options de financement afin de maximiser la réalisation de la Cité parlementaire et de Laboratoires Canada et de tirer parti de solides pratiques d'intégration et de gestion de projets et de contrats;
- continué à tirer parti du plan d'action de gestion de l'audit du Bureau du vérificateur général relatif à l'édifice du Centre, qui comprend la présentation d'une mise à jour de l'état d'avancement du programme au président de la Chambre des communes et au président du Sénat du Canada en même temps deux fois par an.

Financement prévisible des immobilisations

La mise en œuvre du modèle prévisible de financement des immobilisations de SPAC risquait de perturber l'exécution des programmes d'infrastructure du ministère

et d'avoir une incidence sur l'affectation stratégique et opportune des fonds nécessaires pour garantir un portefeuille d'actifs sain. Afin d'atténuer ce risque, SPAC a :

- mis en place un bureau de projet spécialisé pour gérer la transition vers le nouveau modèle de financement et soutenir l'atténuation des risques qui y sont associés;
- maintenu un processus approfondi de planification du portefeuille afin

de maximiser les économies en déterminant et en hiérarchisant les projets de la Cité parlementaire et de Laboratoires Canada.

Le ministère est en train de passer à un état opérationnel et continuera à concentrer ses efforts sur une gouvernance, une priorisation, des prévisions et des rapports améliorés et solides en matière de gestion des investissements.

Résultats atteints pour Biens et infrastructure

Le tableau suivant montre, pour Biens et infrastructure, les résultats obtenus, les indicateurs de rendement, les cibles et les dates cibles pour 2022 à 2023, ainsi que les résultats réels pour les trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultats ministériels 2022 à 2023	Indicateurs de rendement 2022 à 2023	Résultats réels 2020 à 2021	Résultats réels 2021 à 2022	Cibles 2022 à 2023	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022 à 2023
Les biens immobiliers fédéraux et les services connexes répondent aux besoins des clients du gouvernement fédéral, des partenaires et/ou des parlementaires, et garantissent aux Canadiens le meilleur rapport qualité-prix	Pourcentage des immeubles appartenant à l'État qui sont dans un état adéquat ou meilleur	58 %	59,6 %	Au moins 53 %	31 mars 2023	56,7 %
	Pourcentage des édifices patrimoniaux appartenant à l'État qui sont dans un état adéquat ou meilleur	48 %	48 %	Au moins 53 %	31 mars 2023	41,2 % ¹
	Pourcentage des locaux à bureaux gérés par SPAC qui sont modernisés chaque année, afin de respecter les normes d'aménagement des locaux en vigueur du gouvernement du Canada en tant qu'approche du Milieu de travail GC	3,32 %	2,17 %	Au moins 4 %	31 mars 2023	2,34 % ²
	Pourcentage des projets immobiliers qui sont exécutés dans le respect de la portée, des délais et du budget	95 %	95 %	Au moins 95 %	31 mars 2023	95 %
	Pourcentage du temps pendant lequel les installations de SPAC sont totalement opérationnelles	99,62 %	99,64 %	Au moins 99 %	31 mars 2023	99,72 %
	Dépenses de fonctionnement par mètre carré des locaux à bureaux appartenant à l'État	135,35 \$ par mètre carré	172,31 \$ par mètre carré	Au plus 173,18 \$ par mètre carré	31 mars 2023	\$185,98 per mètre carré ³
	Les dépenses d'infrastructure du gouvernement fédéral appuient les priorités sociales, économiques et environnementales du Canada	Pourcentage des immeubles appartenant à l'État et des immeubles bail-achat de SPAC évalués en fonction de la norme sur l'accessibilité de 2018 de l'Association canadienne de normalisation (CSA B651-2018)	17 %	31 %	Au moins 75 %	31 mars 2023
Score total de conformité des immeubles appartenant à SPAC et des immeubles bail-achat évalués en fonction de la norme sur l'accessibilité de l'Association canadienne de normalisation de 2018 (CSA B651-2018)		S.O. ⁵	67 %	Au moins 80 %	31 mars 2023	72 % ⁶
Pourcentage de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le portefeuille d'immeubles de SPAC appartenant à l'État, à l'exclusion des logements		57,6 %	57,1 %	Au moins 40 %	31 mars 2025 ⁷	59,9 %

1. SPAC a renforcé les suivis relatifs aux entretiens différés en améliorant la disponibilité et la qualité des données, ce qui a eu une incidence directe sur cet indicateur. La capacité de SPAC à atteindre la cible a aussi été limitée par des contraintes budgétaires.

Rapport sur les résultats ministériels 2022 à 2023

2. Les facteurs suivants ont eu une incidence sur la capacité de SPAC à atteindre sa cible : limitations des chantiers après la pandémie, redéfinition des priorités du projet compte tenu de l'inflation pour les biens et services, retards et incertitudes dans le financement. SPAC entreprend un plan de réduction du portefeuille visant à réduire la taille du portefeuille de 50 % sur 10 ans. Les économies réalisées permettront d'appuyer les efforts de modernisation.
3. L'inflation, qui a influé les coûts de construction du marché au cours de la période 2022 à 2023, est la principale raison pour laquelle le résultat de l'indicateur n'a pas atteint la cible fixée.
4. Dans certaines régions, SPAC a éprouvé des difficultés à mener à bien ses évaluations techniques en raison d'un manque de personnel interne et externe. En outre, des problèmes et des retards ont été constatés en ce qui concerne la sécurité de l'accès aux immeubles et la logistique nécessaire pour se rendre sur les différents sites. Un plan a été mis en place pour achever toutes les évaluations restantes d'ici décembre 2023, afin d'atteindre la cible de 100 % fixée pour 2023 à 2024.
5. Cet indicateur a été ajouté en 2021 à 2022.
6. SPAC élabore un plan d'action pour l'accessibilité pour l'exercice 2023 à 2024, qui fournira une liste hiérarchisée des améliorations de l'accessibilité à mettre en œuvre dans le portefeuille de SPAC.
7. La cible pour cet indicateur est de 40 % d'ici 2025 et 90 % d'ici 2050.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^x.

Ressources financières budgétaires (en dollars) pour Biens et infrastructure

Le tableau suivant montre, pour Biens et infrastructure, les dépenses budgétaires de 2022 à 2023, ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

Budget principal des dépenses 2022 à 2023	Dépenses prévues 2022 à 2023	Autorisations totales pouvant être utilisées 2022 à 2023	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2022 à 2023	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2022 à 2023
3 438 255 690	3 438 255 690	3 370 512 826	3 197 493 336	(240 762 354)

L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues est principalement dû à des retards dans plusieurs projets de planification préalable, d'investissement et d'aménagement, ainsi qu'à l'augmentation des recettes liées aux locaux fédéraux.

Ressources humaines (équivalents temps plein) pour Biens et infrastructure

Le tableau suivant indique, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2022 à 2023.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022 à 2023	Nombre d'équivalents temps plein réels 2022 à 2023	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2022 à 2023
4 841,19	4 532,33	-308,86

Il n'y a pas d'écart important entre les équivalents temps pleins réels et prévus.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xi}. 🍁

Soutien à l'échelle du gouvernement

SPAC fournit des services administratifs et des outils aux organisations fédérales qui leur permettent d'offrir des programmes et des services aux Canadiens.

Results

Résultat ministériel : *Les organisations fédérales ont accès à des outils et à des services linguistiques de haute qualité*

Par l'entremise du Bureau de la traduction, SPAC a fourni des services de traduction et d'interprétation au Parlement et au gouvernement du Canada dans les langues officielles, étrangères et autochtones. La fourniture de ces services linguistiques a été cruciale pour la diffusion des communications nationales à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes au cours de l'exercice.

SPAC s'efforce d'augmenter le nombre d'employés qualifiés et d'interprètes indépendants et prend des mesures proactives pour s'assurer d'embaucher le plus grand nombre possible de candidats disponibles et qualifiés qui sont intéressés à rejoindre le Bureau de la traduction. La fréquence des examens d'accréditation a été portée à deux fois par an. Le plus grand nombre possible de diplômés en interprétation de conférence des deux seules universités canadiennes proposant le programme d'interprétation de conférence se voient offrir un emploi et, en outre, des ateliers ont été organisés pour aider les candidats potentiels à passer l'examen d'accréditation. Des discussions sont en cours avec d'autres universités pour voir si elles seraient disposées à offrir un programme d'interprétation en complément des deux programmes de maîtrise existants.

En 2022 à 2023, le Bureau de la traduction a tiré parti des progrès technologiques

pour améliorer ses outils afin d'appuyer la prestation de services linguistiques à l'appui des langues officielles du Canada. L'organisation a continué à faire progresser son système de gestion des services linguistiques, GClingua, en intégrant avec succès de nouveaux ministères clients et en transférant des employés vers la nouvelle plateforme. En 2022 à 2023, 40 % des clients de GClingua ont été intégrés.

Parallèlement, le Bureau de la traduction a fait l'essai des solutions d'intelligence artificielle et poursuivi des projets de recherche en collaboration avec le Conseil national de recherches, à savoir l'expérimentation du nouveau moteur neuronal de traduction automatique et la détermination des domaines. L'organisation a également commencé à faire l'essai de certains moteurs de traduction automatique neuronale provenant du secteur privé. Elle a également créé un outil pour traiter les demandes de langues propres à un domaine, en utilisant l'intelligence artificielle pour réduire l'arriéré.

En outre, le ministère a fourni plus de 24 000 heures de services d'interprétation au Parlement et plus de 25 000 au gouvernement du Canada dans les langues officielles, étrangères, autochtones et des signes. Pour faire face à l'augmentation du nombre de demandes d'interprétation en langues autochtones, SPAC a collaboré avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux afin d'améliorer l'accès à l'interprétation à distance pour les langues autochtones et a embauché deux chargés de projet autochtones pour renforcer les capacités d'interprétation

dans les communautés autochtones. En outre, le ministère collabore à un projet pilote de la Chambre des communes visant à fournir des services d'interprétation à l'extérieur, afin de soutenir les réunions supplémentaires des comités parlementaires.

Mis en place en collaboration avec la Chambre des communes et le Sénat, les microphones conformes à l'Organisation internationale de normalisation sont désormais obligatoires par mesure de précaution pour protéger la santé et la sécurité des interprètes. Les lignes directrices ont été mises à jour afin de maintenir des conditions optimales, de sorte que les interprètes puissent fournir un service de haute qualité dans un environnement sûr. SPAC a également poursuivi les tests sonores dans les salles de comité du Parlement par mesure de précaution pour protéger les interprètes.

Le Bureau de la traduction a continué à fournir des services d'interprétation en langue des signes pour toutes les conférences de presse et les événements à haute visibilité du Parlement. En outre, il a offert de plus en plus de services d'interprétation vidéo à distance en langue des signes pour les fonctionnaires sourds, devenus sourds et malentendants. Afin d'assurer la qualité de l'interprétation en langue des signes, le Bureau de la traduction a établi des lignes directrices et des exigences en matière de prestation de services pour les interprètes permanents et indépendants.

Résultat ministériel : *Le gouvernement fait affaire avec des fournisseurs éthiques et veille à ce que l'information de nature délicate soit manipulée de manière appropriée*

Le ministère a évalué et examiné les nouvelles tendances opérationnelles et commerciales

**Interprétation simultanée :
la magie des mots**

La langue est l'essence même d'une culture, d'un peuple. Cependant, la diversité des langues peut compliquer la communication. C'est à ce moment-là que les interprètes peuvent utiliser leurs compétences pour rendre la communication plus accessible et plus fluide.

Leur rôle a été extrêmement important lors du voyage du pape François au Canada en juillet 2022. Sans le travail acharné et minutieux de dizaines d'interprètes, les deux grandes messes, les prières et les discours, récités en espagnol, n'auraient pas été compris par la majorité de la population canadienne, y compris par les peuples autochtones qui ont été directement interpellés au cours de cette visite.

Grâce à son expertise et à son réseau, le Bureau de la traduction a pu fournir des services d'interprétation dans 12 langues autochtones ainsi qu'en espagnol, *en langue des signes québécoise* (LSQ), en langue des signes américaine (American Sign Language, ASL), en anglais et en français.

afin de garantir l'efficacité continue du Régime d'intégrité. Afin de mieux préserver l'intégrité des marchés publics fédéraux et des transactions immobilières, SPAC a renforcé les procédures visant à améliorer la diligence raisonnable des fournisseurs du gouvernement fédéral. Le ministère a continué à soutenir le Centre de coordination contre la criminalité financière au sein de Sécurité publique Canada en organisant la première conférence nationale en personne sur le blanchiment d'argent organisée par le Centre. SPAC a continué à renforcer son équipe de juricomptables pour appuyer le régime de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

En collaboration avec Sécurité publique Canada et d'autres partenaires du renseignement, SPAC s'est efforcé de sensibiliser la communauté des acheteurs à des questions de sécurité potentiellement sensibles. Le ministère, en collaboration avec l'industrie et divers intervenants du gouvernement du Canada, a peaufiné son cadre afin de mieux cibler son processus de vérification des attestations de sécurité pour les personnes et les organisations qui participent activement aux processus d'appel d'offres pour les contrats gouvernementaux concernant des informations et/ou des biens protégés ou classifiés.

Pour renforcer son approche de prestation axée sur le client, SPAC a réaffecté des ressources, dans le cadre de son programme de marchandises contrôlées, afin d'améliorer encore la protection des informations et des biens sensibles et stratégiques, et de traiter les dossiers dans le respect des normes de service. Les inspections virtuelles des grandes entreprises manipulant des biens sensibles ont également été remplacées par la reprise des inspections en personne à l'échelle nationale, qui avaient été interrompues pendant la pandémie, ce qui a permis d'améliorer les interactions avec les clients et de mieux sécuriser les marchandises contrôlées. Le ministère a socialisé et mis en œuvre une approche basée sur le risque pour mener des examens des investissements étrangers afin de mieux évaluer les entités étrangères qui investissent dans des entreprises canadiennes ayant accès à des marchandises contrôlées.

Le ministère a mis en œuvre sa stratégie de consultation pour les services de règlement des litiges en appui à une administration ouverte et transparente, ce qui inclut la consultation des intervenants internes, des autres ministères du gouvernement, ainsi que

de la communauté des fournisseurs. SPAC a obtenu des capacités supplémentaires pour renforcer son aptitude à fournir des services de règlement extrajudiciaire des litiges de grande qualité.

Résultat ministériel : *Les organisations fédérales disposent des services de soutien et des outils dont elles ont besoin pour offrir leurs programmes aux Canadiens*

SPAC offre divers services spécialisés au nom du gouvernement du Canada, tels que GCSurplus, Gestion des biens saisis et l'Office des normes générales du Canada (ONGC).

GCSurplus est l'organisation responsable de la cession des biens meubles au moyen du transfert, de la vente, de dons et de recyclage, afin d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix général pour l'État. Elle gère les ventes de marchandises contrôlées et de biens spécialisés. Les ventes brutes types de GCSurplus ont varié de 50 à 70 millions de dollars pour 20 000 à 25 000 opérations par année. En 2022 à 2023, GCSurplus a continué à moderniser ses services et à offrir des solutions innovantes au moyen de ses différentes lignes de services afin que les clients puissent atteindre leurs objectifs d'écologisation du gouvernement et que les Canadiens aient accès aux biens excédentaires fédéraux. GCSurplus a modernisé ses services en transférant toutes les applications sur le Web, y compris l'interface pour les employés et les ministères clients. Les prochaines étapes comprennent l'option d'expédition intégrée récemment ajoutée pour les acheteurs en ligne.

Dans le cadre du Programme de gestion des biens saisis, SPAC gère les biens saisis ou bloqués en vertu d'une loi du Parlement ou de la législature d'une province, par une personne

employée dans l'administration publique fédérale ou par une autorité provinciale ou municipale, et dispose de ces biens au moment de la confiscation. Les biens saisis peuvent comprendre des espèces, des biens immobiliers, des comptes bancaires, des prêts et hypothèques, des véhicules, de la monnaie virtuelle ou tout autre bien infractionnel ou produit de la criminalité. L'évaluation des biens gérés varie de 350 à 450 millions de dollars à tout moment. Le programme de gestion des biens saisis a achevé la planification préliminaire et le prototype pour le remplacement de son système de gestion des cas obsolète afin de s'assurer qu'il réponde aux exigences opérationnelles croissantes du programme à l'avenir.

L'ONGC de SPAC offre des services d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité complets et axés sur les clients, à l'appui des intérêts du gouvernement, de l'industrie et des consommateurs en matière d'économie, de réglementation, d'approvisionnement, de santé, de sécurité et d'environnement. En 2022 à 2023, l'ONGC a commencé à travailler avec Affaires mondiales Canada et d'autres partenaires pour compléter l'engagement du Canada à adopter

une loi visant à éradiquer le travail forcé des chaînes d'approvisionnement canadiennes, en élaborant une norme nationale volontaire sur la conduite responsable des entreprises. Cette norme nationale consensuelle fera l'objet d'étapes clés, telles qu'une période d'examen public de 60 jours ouverte à tous les Canadiens, ainsi qu'un vote officialisé du comité d'experts chargé de son élaboration. La publication de la norme est prévue pour la fin de l'année 2024.

SPAC est également responsable de la publication de la Gazette du Canada, le journal officiel du gouvernement du Canada, dans lequel sont publiés les nouvelles lois, les nouveaux règlements et les règlements proposés, ainsi que divers avis du gouvernement et du public. La Gazette du Canada fournit des renseignements sur les activités du gouvernement et donne aux intervenants la possibilité de commenter les règlements proposés. En septembre 2022, la Gazette du Canada a officiellement lancé une nouvelle fonction de commentaires réglementaires en ligne sur son site Web. Elle permet aux Canadiens et aux intervenants de commenter les propositions de règlement en ligne et de consulter les commentaires soumis de manière transparente. Cette initiative est



un partenariat entre SPAC et le SCT, et un résultat de l'accord commercial entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

De 2022 à 2023, SPAC a également établi un partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada pour élaborer des moyens d'archiver des objets numériques dans les systèmes de documents électroniques du gouvernement du Canada. Grâce à cette collaboration, des progrès ont été réalisés dans la mise en place de procédures de suppression appropriées pour les documents opérationnels transitoires et obsolètes avec des partenaires sélectionnés (notamment Ressources naturelles Canada et le MDN).

SPAC a également aidé la communauté des voyageurs d'affaires du gouvernement du Canada à se concentrer sur l'exécution de son mandat en résolvant les perturbations de voyage et en mettant en œuvre des mesures durables. En mai 2022, le ministère a joué un rôle clé dans le programme d'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en fournissant des services de voyage aux Ukrainiens déplacés venant au Canada et en appuyant les mesures d'immigration temporaire du Canada.

Analyse comparative entre les sexes plus

Le Bureau de la traduction a fourni des services d'interprétation en langue des signes américaine (American Sign Language, ASL) et en *langue des signes québécoise* (LSQ) lors de grands événements organisés par le gouvernement du Canada, permettant ainsi aux personnes dont la langue principale est l'ASL ou la LSQ d'avoir accès à l'information. Il a continué d'étudier des services supplémentaires pour assurer l'accès

à l'information aux Canadiens qui sont sourds, sourds et aveugles et devenus sourds, et dont la langue de communication principale est l'ASL ou la LSQ, et développera davantage les partenariats avec les établissements d'enseignement pour soutenir la formation de la prochaine génération d'interprètes en langue des signes.

GCSurplus a amélioré les méthodes de collecte de données et continue de déterminer de nouvelles possibilités pour éclairer et évaluer les répercussions des changements de programme. À cet égard, GCSurplus a mené un exercice ACS Plus pour déterminer l'incidence de la mise en place des transactions électroniques. Après avoir recueilli et analysé les données au moyen d'un sondage en ligne, GCSurplus a pu constater que cette modification du programme aurait eu une incidence négative sur certains intervenants, notamment les Canadiens en situation d'insécurité financière et les populations plus âgées. Cet exercice a permis à GCSurplus de prendre une décision en connaissance de cause et de réduire l'incidence sur ces groupes en trouvant un compromis pour accepter l'argent exact. En outre, l'ajout d'une nouvelle option d'expédition plus abordable, telle que Postes Canada, est le résultat direct d'un sondage auprès des clients et de leurs commentaires.

Expérimentation

SPAC a collaboré avec le Conseil national de recherches pour effectuer des tests sonores dans les salles de comité afin de mesurer les fréquences sonores et les décibels. Le Conseil national de recherches a transmis ces résultats aux audiologistes pour analyse et a ensuite formulé des recommandations visant à renforcer la protection de la santé et de la sécurité des interprètes.

Le Centre de solutions en imagerie documentaire du ministère a également lancé une initiative basée sur une solution automatisée personnalisée afin d'améliorer l'accessibilité des fichiers et de promouvoir l'inclusion des communautés malvoyantes. Bien que les sites Web fédéraux soient généralement conformes aux normes d'accessibilité, certains fichiers et documents affichés sur les sites gouvernementaux ne sont pas encore accessibles aux personnes souffrant de troubles de la vue. La correction de l'accessibilité deviendrait un service supplémentaire fourni par le Centre de solutions en imagerie documentaire à ses clients de SPAC ainsi qu'à d'autres ministères et organismes. En 2022 à 2023, le ministère est entré dans la phase 2 du projet et a achevé l'évaluation des propositions des soumissionnaires.

Atténuation des risques

Prestation des programmes et des services

En 2022 à 2023, l'accès limité à des ressources qualifiées risquait de perturber l'exécution du mandat du ministère à l'appui des solutions pangouvernementales liées à la GI/TI. Ces solutions permettraient au ministère de fournir une technologie de pointe, de moderniser les outils et d'optimiser les environnements numériques, comme l'infonuage, à la fois pour SPAC et les ministères clients.

Le ministère a continué à favoriser des discussions opportunes, ouvertes et transparentes avec ses ministères clients concernant les risques liés aux déficits de compétences. Le recours à d'autres options, à savoir des mécanismes de levier comme les micro-missions et la réaffectation des équipes existantes, les affectations internes et le recours à des ressources contractuelles, a également servi de stratégie d'atténuation des risques.

Protection des renseignements

Il existait un risque que des informations personnelles, professionnelles et autres informations sensibles soient compromises ou divulguées de manière inappropriée, y compris au moyen d'une atteinte à la cybersécurité comme un rançongiciel. Pour s'assurer que les informations étaient correctement protégées, SPAC a examiné les demandes en utilisant une approche basée sur le risque, suivie de la mise en œuvre de mesures de protection appropriées, et a utilisé l'infrastructure secrète du gouvernement du Canada de Services partagés Canada pour manipuler et transférer des informations secrètes en toute sécurité. Pour atténuer davantage ce risque, SPAC a :

- visé une sensibilisation accrue à la sécurité de la gestion de l'information au moyen de divers canaux de communication sur la sécurité;
- lancé un projet visant à définir, à tester et à mettre en œuvre de nouveaux rôles et responsabilités afin d'harmoniser le programme d'agent de sécurité de l'unité (ASU) avec les nouvelles exigences de la *Politique sur la sécurité du gouvernement* et avec le nouveau modèle de travail hybride;
- continué à œuvrer pour donner la priorité au stockage des données au Canada;
- travaillé à la mise en œuvre de mesures de cybersécurité supplémentaires, comme il est indiqué dans le plan d'action pluriannuel en matière de cybersécurité.

Fraude et autres actes répréhensibles

Il existait le risque que SPAC, en tant qu'intendant des ressources publiques, connaisse des menaces de fraude, de collusion et d'autres formes d'actes répréhensibles qui auraient pu avoir une incidence sur la confiance des clients et des intervenants et entraîner des responsabilités juridiques ou financières pour le gouvernement du Canada. Dans le

cadre des efforts continus visant à protéger les opérations contre de telles menaces, chacun des secteurs d'activité de SPAC a continué à améliorer les politiques, les procédures et les contrôles internes en fonction de leurs domaines de responsabilité uniques, guidés par les recommandations d'un processus complet d'évaluation des risques de fraude au niveau des ministères. Pour assurer la collaboration et l'intégration des activités de réduction du risque de fraude dans tous les secteurs d'activité, le ministère a tiré parti du centre anti-fraude pour promouvoir une sensibilisation commune à la fraude. En outre, SPAC

finalise un plan visant à rendre opérationnelle l'analyse des fraudes au sein du ministère et a institué des protocoles précis d'analyse des fraudes afin de détecter les cas potentiels de fraude et d'actes répréhensibles, y compris les cas de surfacturation, de fractionnement de contrat et de conflit d'intérêts. Afin de faire progresser le cadre de gestion du risque de fraude de SPAC et de renforcer la sensibilisation, les rôles et responsabilités des ministères en matière d'activités anti-fraude sont en train d'être précisés et officialisés dans un guide sur la gestion du risque de fraude qui sera communiqué à tous les employés.

Résultats atteints pour Soutien à l'échelle du gouvernement

Le tableau suivant montre, pour Soutien à l'échelle du gouvernement, les résultats obtenus, les indicateurs de rendement, les cibles et les dates cibles pour 2022 à 2023, ainsi que les résultats réels pour les trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultats ministériels 2022 à 2023	Indicateurs de rendement 2022 à 2023	Résultats réels 2020 à 2021	Résultats réels 2021 à 2022	Cibles 2022 à 2023	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022 à 2023
Les organisations fédérales ont accès à des outils et à des services linguistiques de haute qualité	Pourcentage des services linguistiques qui sont conformes aux normes de qualité en vigueur	84,1 %	81,47 %	Au moins 85 %	31 mars 2023	94 % ¹
	Pourcentage de satisfaction globale des clients à l'endroit des outils langagiers et des services linguistiques du Bureau de la traduction	89,8 %	90 %	Au moins 90 %	31 mars 2023	87,6 % ²
Le gouvernement fait affaire avec des fournisseurs éthiques et veille à ce que l'information de nature délicate soit manipulée de manière appropriée	Pourcentage des demandes de vérification de l'intégrité opérationnelle traitées selon la norme de service à la clientèle de quatre heures	99 %	99 %	Au moins 90 %	31 mars 2023	99 %
	Pourcentage d'enquêtes de sécurité traitées dans un délai de sept jours ouvrables pour les entrepreneurs et les sous-traitants devant avoir accès à des renseignements protégés	84 %	99 %	Au moins 85 %	31 mars 2023	98 %
Les organisations fédérales disposent des services de soutien et des outils dont elles ont besoin pour offrir leurs programmes aux Canadiens	Pourcentage des clients qui sont satisfaits ou très satisfaits des outils et/ou des services de SPAC	76 %	66 %	Au moins 87 %	31 mars 2023	71,5 % ³
	Pourcentage des normes de service de SPAC respectées	65 %	75 %	Au moins 87 %	31 mars 2023	75,8 % ⁴

1. Les résultats pour 2022 à 2023 ne comprennent que les services de terminologie et de traduction. Les services d'interprétation ne sont pas inclus puisqu'ils n'ont pas pu être évalués cette année en raison de contraintes budgétaires.
2. Un sondage est actuellement en cours afin d'obtenir des commentaires permettant d'améliorer les outils et d'accroître la satisfaction des clients.
3. Les commentaires ont montré que des améliorations étaient possibles en termes de rapidité, de disponibilité des informations en ligne et de rationalisation des processus. SPAC recherche en permanence des moyens d'améliorer le niveau global de satisfaction des clients afin de s'efforcer d'atteindre la cible souhaitée pour cet indicateur ministériel.
4. En raison d'un taux élevé de rotation du personnel, ainsi que d'une augmentation du volume des demandes, un certain nombre de services n'ont pas atteint leurs cibles en matière de normes de service. SPAC recherche en permanence des moyens d'améliorer le pourcentage de normes de service respectées afin de s'efforcer d'atteindre la cible souhaitée pour cet indicateur ministériel.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xii}

Ressources financières budgétaires (en dollars) pour Soutien à l'échelle du gouvernement

Le tableau suivant montre, pour Soutien à l'échelle du gouvernement, les dépenses budgétaires de 2022 à 2023, ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

Budget principal des dépenses 2022 à 2023	Dépenses prévues 2022 à 2023	Autorisations totales pouvant être utilisées 2022 à 2023	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2022 à 2023	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2022 à 2023
164 921 320	164 921 320	166 873 727	144 364 383	(20 556 937)

L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues est principalement dû à une augmentation du volume d'activités (recettes) pour les services linguistiques et d'interprétation des conférences, ainsi qu'à une diminution des dépenses salariales due à des retards dans la mise en œuvre des conventions collectives, compensée par une augmentation des coûts de sous-traitance, tous deux liés aux services linguistiques. Enfin, des retards ont été enregistrés pour le projet Transformation des systèmes de sécurité industrielle et les montants des dépenses prévues pour le Régime d'intégrité amélioré sont restés bloqués.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xiii}.

Ressources humaines (équivalents temps plein) pour Soutien à l'échelle du gouvernement

Le tableau suivant indique, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2022 à 2023.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022 à 2023	Nombre d'équivalents temps plein réels 2022 à 2023	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2022 à 2023
2 652,93	2 539,11	-113,82

Il n'y a pas d'écart important entre les équivalents temps plein réels et prévus.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xiv}. 

Ombudsman de l'approvisionnement

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) mène ses activités sans aucun lien de dépendance avec les autres organisations fédérales. En vertu de la loi, il doit examiner les pratiques d'approvisionnement des organisations fédérales ainsi que les plaintes des fournisseurs canadiens, et de fournir des services de règlement des différends.

Résultats

Résultat ministériel : *Sensibiliser aux enjeux liés à l'approvisionnement et échanger des renseignements*

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) mène des recherches et produit des rapports sur des sujets d'intérêt pour les fournisseurs canadiens et les ministères fédéraux. En 2022 à 2023, le BOA a publié sur son site Web deux études d'approfondissement et de partage des connaissances (APC) intitulées Exception relative à la sécurité nationale et Approvisionnement social : Programmes de marchés réservés, qui ont été achevées en 2021 à 2022. Le BOA dispose actuellement d'un total de 9 études sur l'APC sur des sujets liés à des questions clés dans le domaine de l'approvisionnement fédéral, qui font l'objet de discussion lors des conférences et des événements. En 2022 à 2023, le BOA a repris ses activités de sensibilisation en personne. Après plus de deux ans de travail virtuel, le BOA a pu recentrer son attention sur les rencontres avec les intervenants partout au Canada. Au cours de cette période, le BOA a rencontré des intervenants et a fait des présentations lors de conférences et d'événements à Victoria et Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et à St-John's, à Terre-Neuve.

Résultat ministériel : *Les enjeux liés à l'approvisionnement sont réglés grâce au règlement extrajudiciaire des différends*

Le BOA a aidé les fournisseurs et les ministères fédéraux à résoudre les problèmes liés à l'approvisionnement de manière informelle dans la mesure du possible, et a proposé des services officiels de règlement extrajudiciaire des différends (RED) lorsque les parties à un contrat fédéral le demandaient et l'acceptaient. Au cours de l'exercice 2022 à 2023, le BOA a reçu un total de 8 demandes de services de RED, dont 1 a été résolue formellement avec un accord de règlement, 3 ont été résolues de manière informelle avec l'aide du BOA avant l'envoi de l'invitation de RED, 1 a été retirée par le fournisseur, et 3 sont en cours et feront l'objet d'un rapport en 2023 à 2024.

Résultat ministériel : *Les enjeux liés à l'approvisionnement sont réglés au moyen de l'examen des plaintes et de l'examen des pratiques d'approvisionnement des organisations fédérales*

En 2022 à 2023, le BOA a reçu un total de 474 dossiers liés à l'approvisionnement, dont 306 concernaient des demandes de renseignements généraux sur les marchés publics, 117 concernaient l'attribution d'un marché et 51 concernaient l'administration d'un contrat. Dans tous les cas, le BOA a soit fourni une assistance directe, soit orienté le demandeur vers l'autorité compétente. Si une plainte est déposée auprès de l'ombudsman de l'approvisionnement (OA) et qu'elle répond aux critères définis dans le Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement, l'OA doit ouvrir une enquête et fournir ses conclusions

ou ses recommandations dans un délai de 120 jours ouvrables. Le BOA assure le suivi de toutes les recommandations formulées auprès de l'organisation fédérale concernée un an plus tard afin de vérifier si les recommandations ont été suivies. En 2022 à 2023, le BOA a reçu un total de 4 plaintes qui répondaient aux critères définis dans le *Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement* pour lancer un examen de la plainte. Sur les quatre cas, trois examens ont été achevés en 2022 à 2023 et un a été clôturé. En outre, les deux plaintes déposées en 2021 à 2022 ont été traitées conformément au calendrier législatif. Une fois terminés, les rapports seront disponibles sur le site Web du BOA.

Analyse comparative entre les sexes plus

De 2022 à 2023, le BOA continuera à appliquer une optique de diversité et d'inclusion à toutes ses affaires avec des tiers, y compris les ministères, les fournisseurs et le grand public. Au cours de l'exercice, le BOA a :

- participé au Sous-comité sur la diversité et l'inclusion de la Fédération canadienne des bureaux de l'ombudsman, qui est un forum permettant aux organismes fédéraux d'ombudsman de tout le Canada de communiquer des informations sur les

programmes, les initiatives et les pratiques exemplaires qui favoriseront un milieu de travail diversifié, inclusif et équitable; et

- a demandé aux fournisseurs de lui faire part de leurs commentaires sur les initiatives et les obstacles liés à l'ACS Plus lors d'événements de sensibilisation et a publié son premier plan d'accessibilité, qui promeut un environnement inclusif pour tous les employés du BOA ainsi que pour les Canadiens et Canadiennes qu'il sert.

Atténuation des risques

Afin d'atténuer les risques éventuels liés à son mandat, le BOA a recruté et formé des ressources supplémentaires pour compléter son personnel qualifié et pluridisciplinaire et a continué à fournir des services et des produits de haute qualité. Le BOA a aussi surveillé les tendances, les développements et les initiatives actuels dans le domaine de l'approvisionnement fédéral, qui ont maximisé la qualité et la valeur des recommandations et des résultats du BOA; Le BOA a aussi collaboré étroitement avec les intervenants fédéraux en matière d'approvisionnement pour s'assurer qu'ils tiennent compte des répercussions de leurs actions et demeurent axés sur les besoins des personnes qu'ils servent.

Résultats atteints pour Ombudsman de l’approvisionnement

Le tableau suivant montre, pour Ombudsman de l’approvisionnement, les résultats obtenus, les indicateurs de rendement, les cibles et les dates cibles pour 2022 à 2023, ainsi que les résultats réels pour les trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultats ministériels 2022 à 2023	Indicateurs de rendement 2022 à 2023	Résultats réels 2020 à 2021	Résultats réels 2021 à 2022	Cibles 2022 à 2023	Date d’atteinte de la cible	Résultats réels 2022 à 2023
Sensibiliser aux enjeux liés à l’approvisionnement et échanger des renseignements	Nombre d’activités de sensibilisation tenues chaque année avec les fournisseurs canadiens, principalement les petites et moyennes entreprises, les représentants du gouvernement fédéral et d’autres intervenants	51	64	Au moins 48	31 mars 2023	97
	Nombre de provinces et territoires où se déroulent ces activités de sensibilisation	13	12	Au moins 6	31 mars 2023	13
	Pourcentage du nombre de nouvelles visites au site Web du BOA d’une année à l’autre	S.O. ¹	48 %	Au moins 5 %	31 mars 2023	S.O. ²
	Pourcentage de nouveaux abonnés et d’impressions sur les comptes de médias sociaux numériques du BOA d’une année à l’autre	S.O. ³	S.O. ⁴	Au moins 10 %	31 mars 2023	2 563 % ⁵
Les enjeux liés à l’approvisionnement sont réglés grâce au règlement extrajudiciaire des différends	Pourcentage des processus de règlement extrajudiciaire des différends donnant lieu à une entente de règlement convenue par les deux parties	100 %	0 %	Au moins 90 %	31 mars 2023	100 %
Les enjeux liés à l’approvisionnement sont réglés au moyen de l’examen des plaintes et de l’examen des pratiques d’approvisionnement des organisations fédérales	Pourcentage des plaintes des fournisseurs examinées dans un délai de 120 jours ouvrables, conformément aux exigences législatives	100 %	100 %	100 %	31 mars 2023	100 %
	Pourcentage des recommandations faites par l’ombudsman pour lesquelles les organisations fédérales ont pris des mesures	100 %	S.O. ⁶	100 %	31 mars 2023	100 %

1. Cet indicateur a été ajouté en 2021 à 2022.

2. En raison de l’arrêt du logiciel de collecte de données de mai 2022 à janvier 2023, ce résultat n’est pas disponible.

3. Cet indicateur a été ajouté en 2022 à 2023.

4. Ibid.

5. Cette augmentation est attribuable à une campagne publicitaire lancée à l’automne 2022, qui a considérablement fait augmenter le nombre d’impressions sur les comptes de médias sociaux du BOA. L’indicateur, sa méthodologie et la cible seront réexaminés à l’avenir pour s’assurer qu’ils reflètent les tendances actuelles.

6. Le résultat n’est pas disponible parce que le Bureau de l’ombudsman n’a pas mené à bien d’examen de suivi en 2021 à 2022 pour mesurer le pourcentage de recommandations faites par l’ombudsman pour lesquelles les organisations fédérales ont pris des mesures. Toutefois, deux examens de suivi ont été lancés au cours de l’exercice et devraient être terminés en 2022 à 2023.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l’[InfoBase du GC^{xv}](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars) pour Ombudsman de l'approvisionnement

Le tableau suivant montre, pour Ombudsman de l'approvisionnement, les dépenses budgétaires de 2022 à 2023, ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

Budget principal des dépenses 2022 à 2023	Dépenses prévues 2022 à 2023	Autorisations totales pouvant être utilisées 2022 à 2023	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2022 à 2023	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2022 à 2023
4 198 354	4 198 354	4 790 594	4 630 094	431 740

L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues est principalement dû à la dotation supplémentaire d'un poste de cadre supérieur, aux dépenses informatiques pour les mises à niveau nécessaires de la base de données du bureau ainsi qu'aux coûts liés à l'équipement des employés travaillant dans un environnement hybride.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC^{xvi}](#).

Ressources humaines (équivalents temps plein) pour Ombudsman de l'approvisionnement

Le tableau suivant indique, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2022 à 2023.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022 à 2023	Nombre d'équivalents temps plein réels 2022 à 2023	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2022 à 2023
29,41	31,03	1,62

Il n'y a pas d'écart important entre les équivalents temps plein réels et prévus.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC^{xvii}](#). 

Services internes

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes désignent les activités et les ressources des 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes de l'organisation. Les 10 catégories de services sont les suivantes :

- services de gestion des acquisitions;
- services de communication;
- services de gestion des finances;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services juridiques;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion et de surveillance;
- services de gestion des biens immobiliers.

Résultats

Services de communication

SPAC a continué à utiliser de nouvelles technologies et tactiques, y compris des activités de communication adaptées au public, comme les relations proactives avec les médias, la narration, le contenu numérique, l'utilisation accrue du contenu multimédia et le contenu amplifié des médias sociaux, afin de promouvoir les programmes, les services et les initiatives du ministère et d'améliorer l'ouverture et la transparence. Le ministère a actualisé ses stratégies en matière de médias sociaux et de communication interne et a centralisé ses fonctions de gestion du Web afin de favoriser une voix et une présentation cohérentes dans l'ensemble de sa présence interne et en contact avec le public. SPAC a poursuivi la transition vers un système de gestion de contenu afin d'améliorer la clarté, l'accessibilité et la facilité d'utilisation de son contenu Web destiné au public. Le ministère

a également commencé à étudier l'adoption d'un tel système pour gérer efficacement sa présence interne sur le Web.

Services de gestion des ressources humaines

En ce qui concerne la diversité et l'inclusion, SPAC a officiellement lancé son Plan d'action pour la diversité et l'inclusion (PADI) et a mené à bien la majorité des initiatives indiquées dans ce plan. Le ministère a également étendu à tous les groupes en quête d'équité le programme de bourses d'études de la deuxième langue officielle, qui facilite la formation linguistique à temps plein. En outre, des efforts ont été maintenus pour accroître la représentation de groupes divers et racisés grâce à des programmes de recrutement ciblés tels que VivreTravaillerJouer. Le ministère a également fait la promotion du passeport d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, qui permet aux employés de cerner leurs besoins en matière

d'aménagements sur le lieu de travail et lorsqu'ils travaillent à domicile.

SPAC a poursuivi l'élaboration d'une nouvelle *Politique ministérielle de gestion des talents et du rendement* afin d'appuyer une main-d'œuvre inclusive et talentueuse et d'améliorer l'engagement, la fidélisation et la mobilité des employés. Cette politique englobe plusieurs initiatives, dont le programme de parrainage « diriger, élever, aspirer et développer » et le navigateur de carrière autochtone, dirigés par les services de gestion de carrière de SPAC en collaboration avec le Cercle du savoir sur l'inclusion autochtone (CSIA). Ces programmes offrent des possibilités de développement pour le groupe de relève des cadres et les groupes visés par les mesures d'équité, afin de lever les obstacles et d'améliorer les processus existants de gestion des talents. La collaboration continue de SPAC avec les réseaux de diversité s'est également étendue à l'extérieur, notamment au moyen d'un partenariat solide avec la Commission de la fonction publique (CFP) pour le Programme fédéral de stages pour les Canadiens en situation de handicap et avec le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines (BDPRH) pour le programme de parrainage Mosaic.

SPAC se positionne activement comme un employeur de choix pour les peuples autochtones grâce à des relations avec des établissements d'enseignement supérieur et des partenaires communautaires, et à l'organisation de séances d'information régionales. Les consultations avec les principaux intervenants se sont poursuivies en 2022 à 2023, et ont guidé l'élaboration de stratégies de recrutement qui donnent la priorité au recrutement et au maintien en poste des Autochtones. Ces initiatives répondent directement aux

préoccupations soulignées dans le rapport « Unis dans la diversité » et dans l'appel à l'action du greffier du Conseil privé, tout en s'efforçant de combler les lacunes en matière d'emploi, comme il est indiqué dans l'article 21 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et dans l'appel à l'action 7 de la Commission de vérité et de réconciliation.

SPAC a soumis au Commissariat aux langues officielles son plan de progrès concernant l'exercice du Modèle de maturité des langues officielles (MMLO). Les conclusions de l'exercice du MMLO, combinées aux résultats des consultations internes, ont permis d'élaborer des outils stratégiques qui contribueront à l'élaboration de la stratégie ministérielle et permettront au ministère de mesurer la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles à SPAC*.

En appui à la santé mentale et au bien-être, SPAC a pleinement mis en œuvre la stratégie pour la santé mentale, le bien-être et l'inclusion. Les directions ministérielles et les régions ont reçu les outils, les informations et le soutien nécessaires pour élaborer des plans d'action en matière de santé mentale, de bien-être et d'inclusion, afin de créer et de maintenir des lieux de travail mentalement sains pour tous les employés.

Services de gestion et de surveillance

Le programme de sécurité ministériel a appuyé avec succès les initiatives de retour sur le lieu de travail tout en se concentrant sur l'innovation, la transformation et l'évolution globale des projets de travail entrepris dans l'ensemble du ministère. Des documents de sensibilisation à la sécurité ont notamment été élaborés afin d'informer les employés

des pratiques exemplaires pour sécuriser les informations et les biens lorsqu'ils travaillent dans un environnement de travail hybride et sur des postes de travail non attribués. En outre, de nouvelles cartes d'identification ministérielles ont été mises en circulation pour permettre l'accès au réseau de bureaux mis à la disposition des employés. Dans le cadre d'une collaboration horizontale avec d'autres services, les exigences en matière de sécurité ont été indiquées et mises en œuvre dans le cadre de nombreux projets décrits dans le plan de sécurité ministériel.

SPAC a renouvelé ses efforts en vue d'une approche ministérielle coordonnée de la gestion des priorités horizontales, en particulier pour faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones, par l'entremise de nouveaux organismes consultatifs internes. De multiples activités ont progressé, notamment le travail sur le plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et sa mise en œuvre; la découverte continue de documents liés aux pensionnats indiens; une feuille de route et une stratégie de réconciliation ministérielles élaborées en collaboration avec des partenaires autochtones; l'offre de services de consultation centralisés et d'un répertoire de connaissances au sein de SPAC sur les processus de mobilisation avec diverses communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis; la création d'un inventaire des activités de réconciliation et d'engagement en cours pour aider à indiquer les possibilités d'élaborer et d'améliorer les politiques, les lignes directrices, les programmes et les initiatives qui feront progresser la réconciliation au sein de SPAC.

De 2022 à 2023, SPAC a continué à renforcer l'application de l'ACS Plus à ses différents secteurs d'activité. Par exemple, pour soutenir l'utilisation significative et systématique de l'ACS Plus, SPAC a élaboré des outils pour renforcer l'application de l'ACS Plus dans les processus liés à l'approvisionnement et appuyer la participation des groupes sous-représentés. Le ministère a également continué à améliorer l'inclusion et l'accessibilité dans l'environnement bâti de SPAC. En appui au renforcement des capacités dans l'ensemble du ministère, SPAC a inclus la formation de l'ACS Plus comme élément clé de son programme de diversité et d'inclusion à l'échelle du ministère. SPAC a également renforcé sa structure organisationnelle de l'ACS Plus en donnant aux représentants de l'ACS Plus de diverses organisations les moyens de jouer un rôle plus important dans la promotion de l'ACS Plus au sein des différents secteurs d'activité du ministère.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

SPAC est un ministère faisant partie de la phase 1 et doit donc s'assurer qu'il attribue au moins 5 % de la valeur totale des marchés qu'il conclut à des entreprises autochtones d'ici la fin de l'exercice 2022 à 2023. Dans son plan ministériel 2023 à 2024, le ministère prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2022 à 2023, il aurait attribué 2,1 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones.

Comme le montre le tableau ci-dessous, SPAC a attribué 2,7 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones en 2022 à 2023.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2022 à 2023
Valeur totale des marchés ¹ attribués à des entreprises autochtones ² (A)	139 048 765,62 \$
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones ³ (B)	5 150 115 224,49 \$
Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général (C)	S.O.
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones [A / (B-C) × 100]	2,7 %

1. Comprend les modifications de marchés conclus avec des entreprises autochtones et pourrait comprendre les marchés conclus avec des entreprises autochtones au moyen de cartes d'achat. Peut comprendre des marchés de sous-traitance.
2. Aux fins de l'objectif de 5 %, les entreprises autochtones comprennent, selon Services aux Autochtones Canada, les Aînés, les conseils de bande et les conseils tribaux, les entreprises inscrites dans le **Répertoire des entreprises autochtones**^{viii} pour les marchés réservés dans le cadre de la **Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones**^{ix} ainsi que les entreprises inscrites sur une liste d'entreprises bénéficiaires pour les marchés dont la livraison finale est effectuée dans une zone couverte par un traité moderne ou une entente d'autonomie gouvernementale comportant des mesures économiques.
3. Comprend les modifications de marchés.

SPAC a élaboré un plan d'approvisionnement ministériel pour appuyer l'atteinte de la cible de 5 %. Ce plan misait sur la mobilisation des entreprises autochtones au cours de l'exercice 2022 à 2023. Le ministère a mis en évidence les principales possibilités qui conviennent particulièrement aux entreprises autochtones et a ensuite pris une mesure audacieuse relative à ses achats de moindre valeur partout au pays. On entend par « achats de moindre valeur » les marchés de 3,75 millions de dollars ou moins.

En date du 1^{er} avril 2022, les soumissions des entreprises autochtones pour tous les processus d'approvisionnement internes de moindre valeur devaient être prises en considération en priorité. Selon la politique ministérielle, des explications devaient être ajoutées au dossier d'approvisionnement lorsqu'il n'était pas possible de considérer d'abord les soumissions des entreprises autochtones ou qu'il était convenu de ne pas le faire. Cette exigence faisait partie des exigences documentaires obligatoires (y compris une attestation obligatoire du gestionnaire) pour chaque marché de moindre valeur attribué au sein du ministère.

Alors que le total du budget d'approvisionnement de SPAC s'élevait à un peu plus de 5,1 milliards de dollars en 2022 à 2023, son

budget pour les marchés de moindre valeur au cours de la même période s'est chiffré à 736,5 millions de dollars. Grâce à la stratégie visant à considérer d'abord les soumissions des entreprises autochtones pour les marchés de moindre valeur, ces dernières se sont vu attribuer une part de 6,2 % de ces marchés, représentant un total de 46 millions de dollars.

SPAC a également continué à sensibiliser et à informer les agents d'approvisionnement par l'entremise du cadre supérieur désigné de SPAC pour la gestion de l'approvisionnement et de son coordonnateur de l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Les représentants de Services aux Autochtones Canada ont été invités à venir informer les agents d'approvisionnement ministériels sur la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones en avril 2022 afin de mettre en œuvre avec succès la stratégie en 2022 à 2023.

SPAC a organisé 403 activités destinées aux entreprises dirigées par des Autochtones ou y a participé au cours de l'exercice. Le ministère a dirigé ou codirigé 13 séances d'information nationales et régionales pour les entreprises autochtones en 2022 à 2023. Ces séances ont réuni des entreprises, des

communautés et des associations autochtones afin de mieux faire connaître l'exigence du gouvernement du Canada relative à l'attribution de 5 % des marchés fédéraux à des entreprises autochtones, de souligner les possibilités d'approvisionnement autochtones et de présenter le soutien offert par l'entremise des programmes et des services du gouvernement du Canada, comme AchatsCanada et Soutien en approvisionnement Canada.

En ce qui concerne l'ensemble du budget d'approvisionnement ministériel en 2022 à 2023, SPAC a attribué à des entreprises autochtones des marchés dont la valeur dépasse 139 millions de dollars, notamment :

- 37,8 millions de dollars pour l'aménagement du port de Clyde River au Nunavut.

- 12,4 millions de dollars pour des travaux d'assainissement à Coral Harbor, dans l'île Southampton au nord de la baie d'Hudson.

Parmi les efforts déployés pour changer la culture de l'approvisionnement à SPAC, tous les agents d'approvisionnement des Services d'approvisionnement ministériels ont suivi le cours obligatoire « Considérations autochtones en matière d'approvisionnement ». De plus, des travaux ont été effectués et se poursuivent pour harmoniser un certain nombre d'organismes de gouvernance ministériels afin de s'assurer qu'il y a un engagement à faire progresser cette initiative grâce à une culture organisationnelle axée sur la compréhension et la réconciliation.

Ressources financières budgétaires (en dollars) pour les Services internes

Le tableau suivant présente, pour les Services internes, les dépenses budgétaires en 2022 à 2023, ainsi que les dépenses pour cet exercice.

Budget principal des dépenses 2022 à 2023	Dépenses prévues 2022 à 2023	Autorisations totales pouvant être utilisées 2022 à 2023	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2022 à 2023	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2022 à 2023
308 579 366	308 579 366	409 763 688	354 395 781	45 816 415

L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues est principalement lié au financement reçu pour apporter des améliorations au système de paye de la fonction publique ainsi qu'au développement d'une solution numérique pour la modernisation des services de prestation des ressources humaines aux investissements dans l'initiative « Évolution du travail » et à l'équipement informatique pour le retour au bureau des fonctionnaires. L'augmentation des dépenses est également due à la demande accrue de services de communication ainsi qu'aux investissements dans la modernisation de la fonction de communication.

Ressources humaines (équivalents temps plein) pour les Services internes

Le tableau suivant présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour fournir ses services internes en 2022 à 2023.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022 à 2023	Nombre d'équivalents temps plein réels 2022 à 2023	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2022 à 2023
3 263,34	3 048,96	-214,38

Il n'y a pas d'écart important entre les équivalents temps plein réels et prévus. 🍁

Dépenses et ressources humaines

Dépenses

Dépenses de l'exercice 2020 à 2021 à l'exercice 2025 à 2026

Le graphique ci-dessous montre les tendances relatives aux dépenses prévues et réelles du ministère au fil du temps. Les données correspondent aux dépenses réelles (2020 à 2021 jusqu'à 2022 à 2023) et aux dépenses prévues (2023 à 2024 jusqu'à 2025 à 2026) ventilées entre les postes législatifs et les crédits votés.

L'analyse des écarts entre les dépenses réelles et les dépenses prévues est présentée à la section Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes.

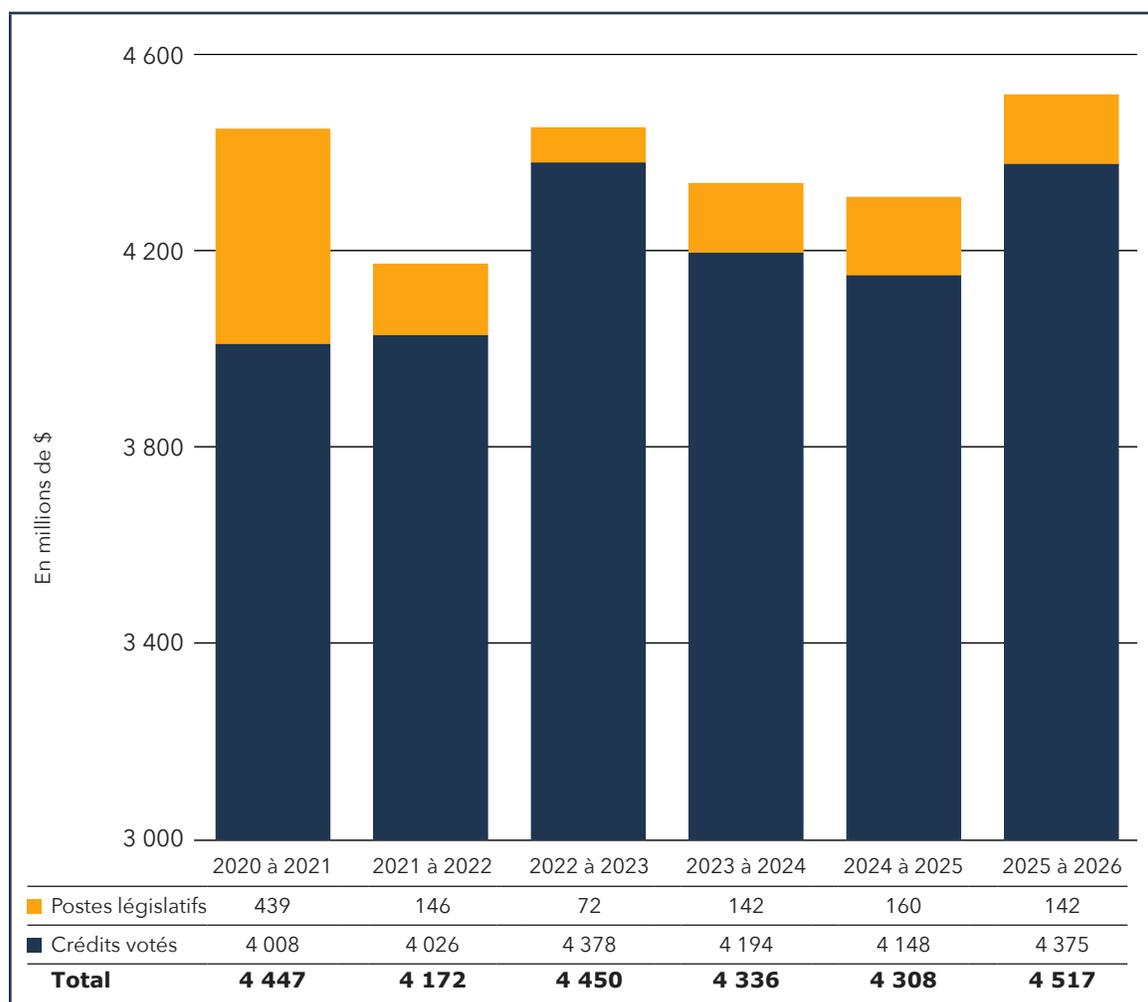


Figure 1. Graphique des tendances relatives aux dépenses ministérielles.

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau « Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes » présente les ressources financières budgétaires affectées aux responsabilités essentielles et aux services internes de SPAC.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2022 à 2023	Dépenses prévues			Autorisations totales pouvant être utilisées 2022 à 2023	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2022 à 2023	2023 à 2024	2024 à 2025		2020 à 2021	2021 à 2022	2022 à 2023
Achat de biens et de services	186 574 422	186 574 422	165 857 889	156 827 378	342 315 479	505 799 452	248 612 162	184 863 896
Paiements et comptabilité	537 083 995	537 083 995	318 700 151	318 329 073	582 723 741	620 095 297	584 208 702	564 043 558
Biens et infrastructure	3 438 255 690	3 438 255 690	3 410 522 465	3 426 970 107	3 370 512 826	2 755 014 069	2 821 959 418	3 197 493 336
Soutien à l'échelle du gouvernement	164 921 320	164 921 320	156 544 379	136 961 762	166 873 727	181 625 449	155 082 347	144 364 383
Ombudsman de l'approvisionnement	4 198 354	4 198 354	4 249 776	4 249 776	4 790 594	4 091 748	3 995 892	4 630 094
Total partiel	4 331 033 781	4 331 033 781	4 055 874 660	4 043 338 096	4 467 216 367	4 066 626 015	3 813 858 521	4 095 395 267
Services internes	308 579 366	308 579 366	279 731 031	264 490 871	409 763 688	380 244 932	358 493 710	354 395 781
Total	4 639 613 147	4 639 613 147	4 335 605 691	4 307 828 967	4 876 980 055	4 446 870 947	4 172 352 231	4 449 791 048

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Par l'intermédiaire du présent rapport sur les résultats ministériels, SPAC informe les parlementaires ainsi que les Canadiens et les Canadiennes du rendement budgétaire obtenu pour l'exercice financier 2022 à 2023. Ce rendement est mesuré par rapport aux dépenses prévues définies dans le Plan ministériel 2022 à 2023 de SPAC.

Le tableau du sommaire du rendement budgétaire ci-dessus présente ce qui suit :

- le Budget principal des dépenses et les dépenses prévues pour 2022 à 2023 tels que déclarés dans le Plan ministériel 2022 à 2023;
- les dépenses prévues pour 2023 à 2024 et 2024 à 2025 telles que déclarées dans le Plan ministériel 2023 à 2024;
- les autorisations totales pouvant être utilisées pour 2022 à 2023, qui reflètent les budgets principaux et d'autres autorisations disponibles pour l'année, y compris les budgets supplémentaires des dépenses;
- les dépenses réelles pour 2020 à 2021, 2021 à 2022 et 2022 à 2023, telles que déclarées dans les Comptes publics du Canada.

Les écarts observés s'expliquent comme suit :

- la baisse nette de **189,8 millions de dollars** entre les **dépenses réelles 2022 à 2023** et les **dépenses prévues 2022 à 2023** est principalement attribuable :
 - aux retards dans plusieurs projets d'immobilisations et d'aménagement ainsi qu'à un accroissement des revenus liés aux locaux;
 - au moment où les paiements versés en remplacement d'impôts sont recouverts auprès d'autres organisations gouvernementales;

- compensée en partie par :
 - les dépenses visant à soutenir la stabilisation des opérations de la paye, à réduire l'arriéré des problèmes de paye, à accroître la capacité de prestation des services de paye et à développer une solution numérique pour la modernisation des services de prestations des ressources humaines.
- La hausse nette de **2,9 millions de dollars** dans les **dépenses réelles** de **2020 à 2021 à 2022 à 2023** est principalement attribuable :
 - aux dépenses engagées pour la réalisation des projets immobiliers et d'infrastructures du ministère;
 - compensée en partie par :
 - la diminution des dépenses liées aux fournitures pour le système de santé en réponse à la pandémie de COVID-19;
 - le calendrier de recouvrement des paiements versés en remplacement d'impôts auprès d'autres organisations gouvernementales.

Ressources humaines

Le tableau « Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes » présente les équivalents temps plein (ETP) affectés à chacune des responsabilités essentielles et aux services internes de SPAC.

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2020 à 2021	Équivalents temps plein réels 2021 à 2022	Équivalents temps plein prévus 2022 à 2023	Équivalents temps plein réels 2022 à 2023	Équivalents temps plein prévus 2023 à 2024	Équivalents temps plein prévus 2024 à 2025
Achats de biens et de services	1 910,00	2 106,00	2 192,68	2 294,00	2 291,00	2 312,00
Paiements et comptabilité	4 683,53	4 584,65	4 791,55	4 842,11	2 438,00	2 420,00
Biens et infrastructure	4 226,01	4 405,13	4 841,19	4 532,33	4 718,00	4 777,00
Soutien à l'échelle du gouvernement	2 579,18	2 513,74	2 652,93	2 539,11	2 690,00	2 708,00
Ombudsman de l'approvisionnement	29,34	28,27	29,41	31,03	30	30
Total partiel	13 428,06	13 637,79	14 507,76	14 238,58	12 167,00	12 246,00
Services internes	3 195,40	3 138,11	3 263,34	3 048,96	3 259,00	3 237,00
Total	16 623,46	16 775,90	17 771,10	17 287,54	15 426,00	15 483,00

La diminution des dépenses nettes prévues et des équivalents temps plein (ETP) est attribuable à la fin du financement supplémentaire de divers programmes au sein de SPAC. En particulier, la majeure partie de la diminution des ETP de 2023 à 2024 et de 2024 à 2025 est attribuable à la fin du financement supplémentaire reçu pour assurer le traitement de la paye aux deux

semaines, réduire l'arriéré des problèmes de paye et stabiliser les opérations de rémunération. Toutefois, conformément au Budget 2023, le financement supplémentaire accordé au Programme fédéral d'administration de la paye fédérale a été renouvelé en 2023 à 2024 et en 2024 à 2025. Les dépenses et les ETP prévus seront révisés dans le prochain plan ministériel afin de refléter le nouveau niveau de financement approuvé.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de SPAC, consulter les [Comptes publics du Canada 2022^{xx}](#).

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de SPAC avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC^{xxi}](#).

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de SPAC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 se trouvent sur la page [Web des rapports du ministère^{xxii}](#).

Faits saillants des états financiers

État condensé des résultats (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2022 à 2023	Résultats réels 2022 à 2023	Résultats réels 2021 à 2022 (redressés)	Écart (résultats réels de 2022 à 2023 moins résultats prévus de 2022 à 2023)	Écart (résultats réels de 2022 à 2023 moins résultats réels de 2021 à 2022 (redressés))
Total des charges	7 091 506 440	6 944 125 041	7 143 430 143	(147 381 399)	(199 305 102)
Total des revenus	3 468 270 589	3 322 733 038	3 509 368 000	(145 537 551)	(186 634 962)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 623 235 851	3 621 392 003	3 634 062 143	(1 843 848)	(12 670 140)

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2022 à 2023 sont fournis dans l'[État des résultats prospectif consolidé pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 \(non audité\)^{xxiii}](#) de SPAC.

Charges

Charges réelles par rapport aux charges prévues

Les charges en 2022 à 2023 ont été de 147 millions de dollars moins élevées que prévu, principalement en raison des fluctuations du volume d'affaires avec les autres ministères dans le Fonds renouvelable des Services immobiliers puisque la portée de projets a été réduite, modifiée ou reportée.

Charges réelles d'un exercice à l'autre

La diminution de 199 millions de dollars des charges est principalement attribuable à une réduction des achats de fournitures pour le système de santé en réponse à la pandémie de COVID-19. La diminution est partiellement compensée par une augmentation du volume d'affaires avec les autres ministères dans le Fonds renouvelable des Services immobiliers.

Revenus

Revenus réels par rapport aux revenus prévus

Les revenus en 2022 à 2023 ont été de 146 millions de dollars moins élevés que prévu, principalement en raison des fluctuations du volume d'affaires avec les autres ministères dans le Fonds renouvelable des Services immobiliers puisque la portée de projets a été réduite, modifiée ou reportée.

Revenus réels d'un exercice à l'autre

La diminution de 187 millions de dollars des revenus est principalement attribuable à une diminution du volume d'affaires avec les autres ministères pour l'achat de fournitures pour le système de santé en réponse à la pandémie de COVID-19. La diminution est partiellement compensée par une augmentation du volume d'affaires avec les autres ministères dans le Fonds renouvelable des Services immobiliers.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2023 (en dollars)

Renseignements financiers	2022 à 2023	2021 à 2022 (redressés)	Écart (2022 à 2023 moins 2021 à 2022 (redressés))
Total des passifs nets	4 068 924 576	4 346 956 918	(278 032 342)
Total des actifs financiers nets	1 009 162 013	1 228 705 345	(219 543 332)
Dette nette du ministère	3 059 762 563	3 118 251 573	(58 489 010)
Total des actifs non financiers	10 758 454 542	9 940 872 981	817 581 561
Situation financière nette du ministère	7 698 691 979	6 822 621 408	876 070 571

Passifs nets

La diminution de 278 millions de dollars du total des passifs nets découle principalement d'une diminution des créiteurs et des charges à payer attribuable à l'achat de fournitures contre la COVID-19 en 2021 à 2022 ainsi qu'à une diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées en raison des paiements effectués au cours de l'exercice.

Actifs financiers nets

La diminution de 220 millions de dollars du total des actifs financiers nets découle principalement d'une diminution des débiteurs et avances, essentiellement attribuable à une réduction des débiteurs avec les autres ministères en raison d'une diminution d'achat de fournitures contre la COVID-19.

La diminution a été partiellement compensée par une augmentation du Montant à recevoir du Trésor, qui découle principalement de la diminution susmentionnée des débiteurs avec les autres ministères et d'une diminution des créiteurs. Le montant à recevoir du Trésor représente la somme nette que le ministère peut obtenir du Trésor pour s'acquitter de ses passifs sans imputer de charges additionnelles à ses autorisations au cours de l'exercice où le retrait sera effectué.

Actifs non financiers

L'augmentation de 818 millions de dollars des actifs non financiers (actifs ayant une substance physique qui sont utilisés pour fournir des services et dont la durée de vie utile s'étend au-delà d'une période comptable, comme les biens immobiliers, l'équipement ou la machinerie qui ont été acquis, construits ou loués) est principalement attribuable à une augmentation des immobilisations corporelles pour la réhabilitation de la Cité parlementaire dans le cadre de la Vision et plan à long terme ainsi qu'à la modernisation du réseau énergétique de quartier de la RCN dans le cadre du Programme d'acquisition de services énergétiques.

Cette augmentation a été compensée par l'amortissement des immobilisations corporelles (biens corporels détenus de façon continue). 🍁

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : Helena Jaczek, C.P., députée

Administrateur général : Paul Thompson

Portefeuille ministériel : Services publics et Approvisionnement Canada

Instrument habilitant : La *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*^{xxiv} établit le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement Canada.

Année d'incorporation ou de création : 1841

Autres : Le ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a des responsabilités en vertu de 19 autres lois. Les plus importantes sont les suivantes :

- *Loi sur Services partagés Canada*^{xxv}
- *Loi sur la Société canadienne des postes*^{xxvi}
- *Loi sur la capitale nationale*^{xxvii}
- *Loi sur l'expropriation*^{xxviii}
- *Loi sur la production de défense*^{xxix}
- *Loi sur l'administration des biens saisis*^{xxx}
- *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*^{xxxi}
- *Loi sur la gestion des finances publiques*^{xxxii}

Raison d'être, mandat et rôle : Composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le Services publics et Approvisionnement Canada^{xxxiii}.

Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du ministère, consulter la lettre de mandat du ministre^{xxxiv}.

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada^{xxxv}.

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de SPAC pour 2022 à 2023 sont présentés ci-dessous.

Responsabilité essentielle

1. Achat de biens et de services

SPAC achète des biens et des services pour le compte du gouvernement du Canada.

1.1 Les organisations fédérales disposent des produits et des services dont elles ont besoin, au moment opportun, et au meilleur rapport qualité-prix

- 1.1.1 Pourcentage de la satisfaction globale des clients à l'égard des services d'approvisionnement de SPAC
- 1.1.2 Pourcentage des contrats originaux d'une complexité de niveau 1 (de base) attribués dans les délais prescrits
- 1.1.3 Pourcentage des contrats originaux d'une complexité de niveau 2 (normal) attribués dans les délais prescrits
- 1.1.4 Coût des services d'approvisionnement par 100 \$ de contrat
- 1.1.5 Pourcentage de processus d'approvisionnement concurrentiels par rapport aux contrats à fournisseur unique
- 1.1.6 Pourcentage de processus d'approvisionnement concurrentiels complexes pour lesquels au moins deux soumissions satisfaisantes ont été reçues (Niveaux 3-5)

1.2 Les achats du gouvernement sont facilement accessibles, justes et transparents pour les fournisseurs

- 1.2.1 Pourcentage des fournisseurs qui considèrent le processus d'approvisionnement comme étant facilement accessible
- 1.2.2 Pourcentage des fournisseurs qui considèrent le processus d'approvisionnement comme étant juste et transparent

1.3 Les achats du gouvernement appuient les objectifs économiques, environnementaux et sociaux du Canada

- 1.3.1 Pourcentage de la valeur des contrats attribués à de petites et moyennes entreprises
- 1.3.2 Pourcentage des contrats, des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement de SPAC qui visent des biens et des services « écologiques »
- 1.3.3 Pourcentage de participation de fournisseurs autochtones aux processus d'approvisionnement
- 1.3.4 Pourcentage de participation de fournisseurs qui sont des femmes aux processus d'approvisionnement

Répertoire des programmes pour Achat de biens et de services

- ▶ Programme des approvisionnements

2. Paiements et comptabilité

SPAC perçoit les recettes et émet les paiements, tient les comptes financiers du Canada, produit les rapports financiers et gère les services de paye et de pension pour le gouvernement du Canada.

2.1 Les Canadiens, les entreprises et les organisations reçoivent les paiements dans les délais et les recettes pour les services gouvernementaux sont perçues de manière efficace

- 2.1.1 Pourcentage des paiements émis dans les délais prescrits
- 2.1.2 Pourcentage des fonds versés au gouvernement du Canada qui sont rapprochés dans un délai de deux jours ouvrables
- 2.1.3 Pourcentage des paiements versés aux autorités taxatrices au lieu d'impôts fonciers, et ce dans les délais prescrits

2.2 Les cotisants aux régimes de pension fédéraux reçoivent les prestations de pension, les avantages sociaux et les services de soutien auxquels ils ont droit de manière opportune et exacte

- 2.2.1 Pourcentage des paiements de pension traités de manière exacte et dans les délais

2.3 En collaboration avec les ministères du gouvernement, les employés reçoivent des services exacts et rapides en ce qui concerne la paye et les avantages sociaux

- 2.3.1 Nombre d'employés confrontés à des erreurs de paye potentielles au Centre des services de paye
- 2.3.2 Pourcentage des cas soumis à temps au Centre des services de paye
- 2.3.3 Pourcentage de cas, soumis à temps au Centre de paye, qui ont été traités à temps

2.4 Les Canadiens ont un accès en temps opportun à des renseignements fiables sur les finances du Canada

- 2.4.1 Les Comptes publics du Canada sont publiés sur le site Web du ministère dans les 24 heures suivant leur dépôt à la Chambre des communes
- 2.4.2 Les renseignements présentés dans les états financiers du gouvernement du Canada sont exacts

Répertoire des programmes pour Paiements et comptabilité

- ▶ Administration de la paye fédérale
- ▶ Administration de la pension fédérale
- ▶ Paiement en remplacement d'impôts aux administrations locales
- ▶ Paiements et perception des recettes
- ▶ Comptabilité et production de rapports à l'échelle du gouvernement
- ▶ Opérations du Cap-Breton (OCB)–Avantages des legs en matière de RH

3. Biens et infrastructure

SPAC fournit des locaux à bureaux aux fonctionnaires fédéraux et aux parlementaires; construit, entretient et gère les biens fédéraux et d'autres ouvrages publics, comme les ponts et les barrages; et fournit des services connexes aux organisations fédérales.

3.1 Les biens immobiliers fédéraux et les services connexes répondent aux besoins des clients du gouvernement fédéral, des partenaires et/ou des parlementaires, et garantissent aux Canadiens le meilleur rapport qualité-prix

- 3.1.1 Pourcentage des immeubles appartenant à l'État qui sont dans un état adéquat ou meilleur
- 3.1.2 Pourcentage des édifices patrimoniaux appartenant à l'État qui sont dans un état adéquat ou meilleur
- 3.1.3 Pourcentage des locaux à bureaux gérés par SPAC qui sont modernisés chaque année, afin de respecter les normes d'aménagement des locaux en vigueur du gouvernement du Canada en tant qu'approche du Milieu de travail GC
- 3.1.4 Pourcentage des projets immobiliers qui sont exécutés dans le respect de la portée, des délais et du budget
- 3.1.5 Pourcentage du temps pendant lequel les installations de SPAC sont totalement opérationnelles
- 3.1.6 Dépenses de fonctionnement par mètre carré des locaux à bureaux appartenant à l'État

3.2 Les dépenses d'infrastructure du gouvernement fédéral appuient les priorités sociales, économiques et environnementales du Canada

- 3.2.1 Pourcentage des immeubles appartenant à l'État et des immeubles bail-achat de SPAC évalués en fonction de la norme sur l'accessibilité de 2018 de l'Association canadienne de normalisation (CSA B651-2018)
- 3.2.2 Score total de conformité des immeubles appartenant à SPAC et des immeubles bail-achat évalués en fonction de la norme sur l'accessibilité de l'Association canadienne de normalisation de 2018 (CSA B651-2018)
- 3.2.3 Pourcentage de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le portefeuille d'immeubles de SPAC appartenant à l'État, à l'exclusion des logements

Répertoire des programmes pour Biens et infrastructure

- ▶ Locaux fédéraux et Infrastructure
- ▶ Services immobiliers
- ▶ Colline du Parlement et ses environs
- ▶ Opérations du Cap-Breton (OCB)–Gestion du portefeuille

4. Soutien à l'échelle du gouvernement

SPAC fournit des services administratifs et des outils aux organisations fédérales qui leur permettent d'offrir des programmes et des services aux Canadiens.

4.1 Les organisations fédérales ont accès à des outils et à des services linguistiques de haute qualité

- 4.1.1 Pourcentage des services linguistiques qui sont conformes aux normes de qualité en vigueur
- 4.1.2 Pourcentage de satisfaction globale des clients à l'endroit des outils langagiers et des services linguistiques du Bureau de la traduction

4.2 Le gouvernement fait affaire avec des fournisseurs éthiques et veille à ce que l'information de nature délicate soit manipulée de manière appropriée

- 4.2.1 Pourcentage des demandes de vérification de l'intégrité opérationnelle traitées selon la norme de service à la clientèle de quatre heures
- 4.2.2 Pourcentage d'enquêtes de sécurité traitées dans un délai de sept jours ouvrables pour les entrepreneurs et les sous-traitants devant avoir accès à des renseignements protégés

4.3 Les organisations fédérales disposent des services de soutien et des outils dont elles ont besoin pour offrir leurs programmes aux Canadiens

- 4.3.1 Pourcentage des clients qui sont satisfaits ou très satisfaits des outils et/ou des services de SPAC
- 4.3.2 Pourcentage des normes de service de SPAC respectées

Répertoire des programmes pour Soutien à l'échelle du gouvernement

- ▶ Services linguistiques
- ▶ Services d'information
- ▶ Services organisationnels pangouvernementaux
- ▶ Services d'imagerie documentaire
- ▶ Aliénation des biens
- ▶ Gestion des services
- ▶ Office des normes générales du Canada
- ▶ Services de sécurité et de surveillance

5. Ombudsman de l'approvisionnement

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement mène ses activités sans aucun lien de dépendance avec les autres organisations fédérales. En vertu de la loi, il doit examiner les pratiques d'approvisionnement des organisations fédérales ainsi que les plaintes des fournisseurs canadiens, et fournir des services de règlement des différends.

5.1 Sensibiliser aux enjeux liés à l'approvisionnement et échanger des renseignements

- 5.1.1 Nombre d'activités de sensibilisation tenues chaque année avec les fournisseurs canadiens, principalement les petites et moyennes entreprises, les représentants du gouvernement fédéral et d'autres intervenants
- 5.1.2 Nombre de provinces et territoires où se déroulent ces activités de sensibilisation
- 5.1.3 Pourcentage du nombre de nouvelles visites du site Web du BOA d'une année à l'autre
- 5.1.4 Pourcentage de nouveaux abonnés et d'impressions sur les comptes de médias sociaux numériques du BOA d'une année à l'autre

5.2 Les enjeux liés à l'approvisionnement sont réglés grâce au règlement extrajudiciaire des différends

- 5.2.1 Pourcentage des processus de règlement extrajudiciaire des différends donnant lieu à une entente de règlement convenue par les deux parties

5.3 Les enjeux liés à l'approvisionnement sont réglés au moyen de l'examen des plaintes et de l'examen des pratiques d'approvisionnement des organisations fédérales

- 5.3.1 Pourcentage des plaintes des fournisseurs examinées dans un délai de 120 jours ouvrables, conformément aux exigences législatives
- 5.3.2 Pourcentage des recommandations faites par l'ombudsman pour lesquelles les organisations fédérales ont pris des mesures

Répertoire des programmes pour Ombudsman de l'approvisionnement

- ▶ Ombudsman de l'approvisionnement

Renseignements à l'appui du Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Services publics et Approvisionnement Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxxvi}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de Services publics et Approvisionnement Canada](#)^{xxxvii}.

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus](#)^{xxxviii}
- [Analyse comparative entre les sexes plus](#)^{xxxix}
- [Rapport sur les achats écologiques](#)^{xl}
- [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#)^{xli}
- [Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable des Nations Unies](#)^{xlii}

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xliii}. Ce rapport fournit aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Services publics et Approvisionnement Canada
11, rue Laurier, Portage III, Place du Portage
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Courriel

questions@tpsgc-pwgsc.gc.ca^{xliv}

Site Web

Pour de plus amples renseignements sur les programmes et les services de SPAC, veuillez communiquer avec nous par l'entremise de la page [Demandes de renseignements généraux](#)^{xliv} de notre site Web.

Vous pouvez suivre SPAC sur [Facebook](#)^{xlvi}, [LinkedIn](#)^{xlvii}, [Twitter](#)^{xlviii} et [Instagram](#)^{xliv}. 

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes Plus

(gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique utilisé pour élaborer des politiques, des programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs et mieux comprendre comment des facteurs comme le sexe, la race, l'origine nationale et ethnique, l'origine ou l'identité autochtone, l'âge, l'orientation sexuelle, les conditions socio-économiques, la géographie, la culture et le handicap influent sur les expériences et les résultats et peuvent avoir une incidence sur l'accès aux programmes gouvernementaux et l'expérience vécue dans le cadre de ceux-ci.

cadre ministériel des résultats *(departmental results framework)*

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible *(target)*

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit *(appropriation)*

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires *(budgetary expenditures)*

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives *(statutory expenditures)*

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires *(non-budgetary expenditures)*

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues *(planned spending)*

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées *(voted expenditures)*

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone *(Indigenous business)*

Organisation qui, aux fins de l'Annexe E : Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la

Directive sur la gestion de l'approvisionnement ainsi que de l'engagement du gouvernement du Canada d'attribuer obligatoirement chaque année au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones, correspond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#)¹.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel
(*departmental result indicator*)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (*horizontal initiative*)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De

façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (*Departmental Plan*)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (*departmental priority*)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de concentrer ses efforts et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être réalisé en premier pour obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales

(*government-wide priorities*)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2022 à 2023, thèmes généraux qui donnent un aperçu du programme du gouvernement dans le discours du [Trône du 23 novembre 2021](#)^{li} : bâtir un présent et un avenir plus sains, faire croître la croissance d'une économie plus résiliente, mener une action climatique audacieuse, travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion, avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation et lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

production de rapports sur le rendement

(*performance reporting*)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

Rapport sur les résultats ministériels

(*Departmental Results Report*)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (*performance*)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (*program Inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour

contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (*result*)

Conséquence attribuable en partie à une organisation, une politique, un programme ou une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (*departmental result*)

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes. 🍁

Notes

- i Achatsetventes : <https://canadabuys.canada.ca/fr>
- ii Site Web des Objectifs de développement durable des Nations Unies : <https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300>
- iii InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- iv InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- v InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- vi InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- vii InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- viii InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- ix Site Web des Objectifs de développement durable des Nations Unies : <https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300>
- x InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xi InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xii InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xiii InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xiv InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xv InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xvi InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xvii InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xviii Répertoire des entreprises autochtones : <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100033057/1610797769658>

Rapport sur les résultats ministériels 2022 à 2023

- xix Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones : <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1354798736570/1610985991318>
- xx Comptes publics du Canada 2022 : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/index-fra.html#a6>
- xxi InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xxii Rapports de SPAC : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/index-fra.html>
- xxiii État des résultats prospectif consolidé pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (non audité) : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/finance/pm-dp/2022-2023/fcdfs-efpmc-fra.html>
- xxiv *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-38.2/>
- xxv *Loi sur Services partagés Canada* : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/s-8.9/index.html>
- xxvi *Loi sur la Société canadienne des postes* : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-10/index.html>
- xxvii *Loi sur la capitale nationale* : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/n-4/>
- xxviii *Loi sur l'expropriation* : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-21/>
- xxix *Loi sur la production de défense* : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/D-1/>
- xxx *Loi sur l'administration des biens saisis* : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.3/>
- xxxi *Loi sur les biens de surplus de la Couronne* : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-27/index.html>
- xxxii *Loi sur la gestion des finances publiques* : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-11/>
- xxxiii Raison d'être, mandat et rôle : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rrm-drr/2022-2023/rdm-rdmr-fra.html>
- xxxiv Lettre de mandat de la ministre : <https://www.pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/12/16/lettre-de-mandat-de-la-ministre-des-services-publics-et-de>
- xxxv Contexte opérationnel : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/pm-dp/2022-2023/renseignements-information-fra.html#a3>
- xxxvi InfoBase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>

- xxxvii Tableaux de renseignements supplémentaires : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rrm-drr/2022-2023/supplementaires-supplementary-fra.html#a6>
- xxxviii Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rrm-drr/2022-2023/ppt-tpf-fra.html>
- xxxix Analyse comparative entre les sexes plus : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rrm-drr/2022-2023/acs-gba-fra.html>
- xl Rapport sur les achats écologiques : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rrm-drr/2022-2023/achatsecologiques-greenprocurement-fra.html>
- xli Réponse aux commissions parlementaires et aux audits externes : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rrm-drr/2022-2023/reponses-responses-fra.html>
- xlii Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable des Nations Unies : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rrm-drr/2022-2023/unitednationsustainabledevelopmentgoals-nationsuniesobjectifsdeveloppementdurable-fra.html>
- xliii Rapport sur les dépenses fiscales fédérales : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/dépenses-fiscales.html>
- xliv Courriel : questions@tpsgc-pwgsc.gc.ca
- xlv Demandes de renseignements généraux : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/cn-cu-fra.html#general>
- xlvi Facebook : <https://www.facebook.com/SPAC.PSPC>
- xlvii LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/pspc-spac/>
- xlviii Twitter: https://twitter.com/SPAC_PSPC
- xlix Instagram : https://www.instagram.com/pspc_spac/?hl=fr
- l Répertoire des entreprises autochtones : <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100033057/1610797769658>
- li Discours du Trône du 23 novembre 2021 : <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/campagnes/discours-trone/2021/discours-du-trone.html> 